

Enquête en ligne auprès des personnes handicapées Canton du Valais, 2024

Rapport final

Sur mandat du Service de l'action sociale, Département de la santé, des affaires sociales et de la culture de l'Etat du Valais

Guggenbühl Tanja, Zuchuat Jeremy, Heusser Caroline
Berne, le 26 novembre 2024

Impressum

Direction du projet auprès du Service de
l'Action Sociale de l'Etat du Valais

Gaetan Debons, Office de coordination pour les questions dans
le domaine du handicap (OCQH)

Contact

Avenue de la Gare 23. 1950 Sion

Proposition de citation

Guggenbühl Tanja, Zuchuat Jeremy, Heusser Caroline (2024).
Enquête en ligne auprès des personnes handicapées [sur man-
dat du Service de l'action sociale de l'Etat du Valais]. Berne: Bu-
reau BASS.

Table des matières

1	Introduction	2
2	Méthodologie	3
3	Description de l'échantillon	3
3.1	Structure de l'échantillon	3
3.2	Caractéristiques des répondantes et des répondants	4
4	Résultats	11
4.1	Logement	11
4.2	Soutien ou accompagnement	22
4.3	Activités quotidiennes et loisirs	31
4.3.1	Activités quotidiennes en général	31
4.3.2	Travail	32
4.3.3	Activités non productives effectuées en semaine	40
4.3.4	Loisirs	41
4.4	Prestations disponibles en Valais	47
4.4.1	Prestations de logement, de soutien ou d'accompagnement, de travail et d'occupation disponibles en Valais	47
4.4.2	Accompagnement par EMERA Conseil Social	54
	Annexes	59
A-1	Questionnaire	59

Résumé

L'enquête en ligne auprès des personnes handicapées¹ vivant en Valais a été conduite entre **fin juin et fin août 2024**. C'est la première fois que le canton du Valais conduit une enquête en ligne de cette ampleur dans le domaine du handicap.

Le lien vers l'enquête a été diffusé par différents canaux, dont l'envoi d'une lettre aux bénéficiaires de rentes AI, un communiqué de presse et une communication aux institutions. L'enquête était ouverte auprès de toute personne se déclarant comme handicapée.

Les questions ont porté sur les quatre thématiques suivantes :

- logement;
- soutien ou accompagnement;
- activités quotidiennes et loisirs ;
- prestations disponibles en Valais.

Au total, 1'351 personnes ont répondu intégralement à l'enquête en ligne. En supprimant les réponses des personnes mentionnant ne pas avoir de handicap, l'échantillon d'analyse comporte **1'306 réponses**, dont 1'117 personnes ayant indiqué recevoir une rente AI (partielle ou totale).

Les répondantes et les répondants sont âgés entre 16 et 93 ans et habitent dans les trois régions du canton (Haut-Valais, Valais central et Bas-Valais).

Les **type de handicap** les plus représentés parmi l'échantillon sont : le handicap psychique, le handicap physique et les maladies chroniques. Près de 30% des personnes interrogées se disent fortement limitées par leur handicap ou leur maladie. Par ailleurs, près de 40% des répondantes et des répondants vivent avec plusieurs types de handicap ou de maladie.

La plupart des personnes consultées dans le cadre de l'enquête résident dans des **logements privés** (près de 90%). La part des personnes résidant en institution est, quant à elle, relativement faible (environ 7%). Le niveau global de satisfaction vis-à-vis du lieu de vie est élevé : 87% des répondantes et des répondants en sont très satisfaits ou plutôt satisfaits. La satisfaction est légèrement plus faible parmi les personnes qui vivent seules, celles résidant en institution et celles présentant des difficultés financières. Les principales raisons

d'insatisfaction énoncées concernent le manque d'accessibilité, le coût et la taille du logement. A l'avenir, la plupart des personnes interrogées souhaitent continuer de vivre dans leur propre logement.

La plupart des personnes consultées et résidant dans des logements privés indiquent avoir recours à du **soutien ou de l'accompagnement**. Le taux de recours à celui-ci varie avec le type de handicap considéré : il est le plus important parmi les répondantes et les répondants avec une déficience intellectuelle ou un polyhandicap (environ 85% des personnes interrogées), et le plus faible parmi les personnes concernées par l'addiction (environ 65% des personnes interrogées). La plupart des personnes interrogées indiquent recourir à des prestations informelles fournies par leur conjoint ou conjointe ou par un autre proche.

Le niveau de satisfaction vis-à-vis du soutien reçu est globalement élevé, avec plus de 90% des personnes indiquant être très satisfaites ou plutôt satisfaites. La satisfaction est légèrement plus faible parmi les personnes résidant en institution (en comparaison des personnes vivant en logement privé), et parmi les personnes avec un handicap psychique ou avec un polyhandicap.

A l'avenir, les prestations les plus souhaitées concernent les aides financières pour le paiement du loyer, un soutien pour la tenue du ménage et de l'aide pour les tâches administratives.

Dans le domaine du **travail**, les résultats montrent que près de la moitié des personnes interrogées exercent une activité productive. Parmi celles-ci, la majeure partie exercent leur activité professionnelle au sein d'un atelier (48%) ou de manière autonome sur le premier marché du travail (36%). L'exercice d'un travail, quel que soit sa forme, est par ailleurs le plus répandu parmi les répondantes et les répondants avec une déficience intellectuelle (80% d'entre eux exercent une activité productive, en majorité en atelier); et le moins répandu parmi les personnes avec un polyhandicap ou atteintes d'une maladie chronique. En revanche, lorsqu'elles travaillent, les personnes atteintes d'une maladie chronique le font à 80% de manière autonome. Pour les autres formes de

¹ Le terme de « personnes handicapées » est privilégié dans les *Disability Studies* car il souligne que le handicap est produit par un système inadapté, plutôt que d'être une caractéristique inhérente à l'individu. Ce terme s'inscrit dans une approche centrée sur les droits humains et la nécessité de transformer la société pour la rendre accessible à tous, sans

minimiser la réalité des discriminations vécues. L'utilisation de ce terme est par ailleurs cohérente avec les cadres internationaux (tels que la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées) et suisses (notamment la loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées-LHand).

handicap, environ la moitié des personnes concernées travaillent.

Ici aussi, la satisfaction est importante : environ 90% des personnes interrogées indiquent être très satisfaites ou plutôt satisfaites. Les deux causes d'insatisfaction les plus fréquemment mentionnées sont : une trop faible rémunération et l'inadaptation du poste de travail, tant en matière de capacités, d'intérêt que de domaine d'activité.

Lorsqu'on les interroge sur leurs souhaits pour le futur, les formes de travail plus autonomes, sans accompagnement (au détriment du travail en atelier) ressortent le plus.

Le niveau de satisfaction vis-à-vis des **loisirs** (consulter les médias, passer du temps avec la famille ou les amis et se promener étant les plus cités) est également relativement élevé, avec plus de 80% des personnes très satisfaites ou plutôt satisfaites. Les personnes jeunes et aisées financièrement étant en moyenne les plus satisfaites de leurs loisirs.

À l'avenir, près de 40% des répondantes et des répondants indiquent toutefois vouloir changer (en partie) de loisirs. Les loisirs les plus cités sont les excursions et autres voyages, le sport, les activités culturelles (telles que le théâtre ou le cinéma) ou encore des cours (par exemple de langue, de cuisine, de bricolage).

Les obstacles relevés dans le domaine des loisirs concernent l'accessibilité à ceux-ci, que ce soit en termes financiers, géographiques ou encore en lien avec les limitations dues au handicap.

Pour ce qui est de l'offre de **prestations disponibles** dans le canton du Valais : 55% des personnes interrogées indiquent être très ou plutôt satisfaites ; 24% sont quant à elles plutôt pas ou pas du tout satisfaites. Les principales causes d'insatisfaction concernent les problèmes d'accès aux prestations : qu'elles soient financières, physiques, liées au manque d'informations ou aux contraintes administratives.

Dans le domaine spécifique du logement, un manque de logements bon marché et/ou adaptés aux personnes handicapées est principalement relevé. Dans le domaine du soutien ou de l'accompagnement, un manque d'aides financières au niveau cantonal est le plus cité, suivi du manque de services de transport et d'offres de relève pour les proches. Enfin, dans le domaine des activités professionnelles et occupationnelles, les personnes interrogées indiquent un manque de places sur le premier marché du travail et un manque de choix d'activités en atelier ou en centre de jour.

1 Introduction

L'enquête en ligne auprès des personnes handicapées vivant en Valais a été menée dans le cadre des travaux d'évaluation des besoins et de la planification de l'offre pour les personnes adultes vivant avec un handicap, une dépendance ou dans la précarité sociale pour la période 2025-2028².

C'est la première fois que le canton du Valais conduit une enquête en ligne de cette ampleur dans le domaine du handicap. Les objectifs poursuivis par l'enquête sont de mieux connaître la vie quotidienne des personnes handicapées, leurs besoins et leurs opinions sur les offres existantes en Valais. Pour sa réalisation, le Service de l'action sociale (SAS) a mandaté le Bureau BASS.

L'enquête en ligne, conduite entre **fin juin et fin août 2024**, s'adresse en priorité aux personnes handicapées adultes³ résidant dans le canton du Valais. Toutes les personnes intéressées ont été invitées à y répondre. Certains publics cibles ont en outre été contactés directement (notamment les personnes au bénéfice d'une rente de l'AI et les personnes vivant en institution), afin de maximiser le taux de réponses au sein de ces populations.

L'enquête est structurée en quatre parties, chacune abordant une thématique spécifique :

- La première partie traite de l'offre de **logement** et d'**accompagnement**. Sont notamment abordés dans cette partie les thèmes du lieu de vie actuel, la composition du ménage, l'usage de prestations de soutien ou d'accompagnement, la satisfaction vis-à-vis de ces différents éléments, ainsi que les souhaits pour le futur et les besoins dans ce domaine ;
- La deuxième partie s'attache aux activités réalisées du lundi au vendredi par les personnes handicapées. Sont abordées dans cette deuxième partie les **activités en lien avec le travail** ainsi que les autres **activités quotidiennes**. Diverses informations relatives à la situation actuelle des personnes, leur satisfaction ou encore leurs souhaits pour le futur et leurs besoins sont collectées ;
- La troisième partie se focalise sur les **prestations** disponibles pour les personnes handicapées sur le territoire valaisan. Les personnes consultées sont notamment interrogées sur leur satisfaction vis-à-vis de l'offre globale de prestations et de certaines offres spécifiques (logement, soutiens, activités professionnelles et occupationnelles, ainsi que services d'orientation et de suivi). Il leur est également demandé d'identifier les **lacunes** de l'offre.
- Enfin, dans la quatrième partie, des informations personnelles sont recueillies, notamment des caractéristiques **socio-démographiques** et en lien avec le **handicap**.

Le présent rapport est structuré de la manière suivante : des informations sur la méthodologie et le déroulement de l'enquête sont d'abord présentées (chapitre 2). La structure de l'échantillon et les caractéristiques socio-démographiques des personnes ayant pris part à l'enquête sont développées au chapitre 3. Le chapitre 4 présente les résultats de l'enquête pour chacune des quatre thématiques principales : logement ; soutien ou accompagnement ; activités quotidiennes et loisirs ; prestations disponibles sur le territoire cantonal. Les principaux résultats pour chacune des quatre thématiques sont résumés dans une synthèse se trouvant à la fin du chapitre correspondant.

² Service de l'action sociale du canton du Valais (2024). *Rapport sur l'évaluation des besoins et la planification de l'offre de prestations pour les personnes adultes vivant avec un handicap, une dépendance ou dans la précarité sociale. Période 2025-2028.*

³ Les répondantes et les répondants à partir de 16 ans ont toutefois été acceptés.

2 Méthodologie

L'enquête en ligne se compose de 48 questions au total, dont certaines comportent des filtres (c'est-à-dire que certaines questions n'ont été posées qu'à une partie des répondantes et des répondants, selon les réponses données aux questions précédentes). Pour la conception du questionnaire, le BASS s'est appuyé sur les expériences réalisées dans d'autres cantons, en particulier dans les cantons de Neuchâtel et de Zoug. Les questions sont reportées en annexe du présent rapport (sans les filtres).

Dans le but d'augmenter l'accessibilité à l'enquête, le questionnaire a par ailleurs été traduit en langage clair par deux expertes.⁴

Les réponses à l'enquête ont été collectées exclusivement **en ligne**, par le biais de la plateforme *Survalyzer*. Le questionnaire a été diffusé, en français et en allemand, via différents canaux afin d'atteindre au mieux la population cible. Parmi ceux-ci on peut citer l'envoi par l'office AI du canton du Valais de lettres aux bénéficiaires de rentes AI, la diffusion d'un communiqué de presse par le biais des canaux officiels du SAS et de la presse locale, la diffusion du questionnaire au sein des institutions via les canaux spécifiques à ces dernières, ou encore l'organisation de permanences au sein des institutions afin d'offrir un soutien direct lors du remplissage du questionnaire par les résidentes et les résidents.

À noter que les personnes répondantes ne disposaient pas d'un identifiant unique permettant leur identification, l'enquête étant uniquement accessible via un lien générique afin de simplifier sa diffusion. Dès lors, il n'est pas possible d'exclure que certaines personnes aient pris part deux, voire plusieurs fois à l'enquête. Le risque de « doublon » apparaît toutefois comme faible en raison de la relative complexité du questionnaire et de l'investissement nécessaire à sa complétion.

3 Description de l'échantillon

Dans ce chapitre, nous décrivons la **structure de l'échantillon** d'analyse avant de présenter les différentes **caractéristiques** des individus qui le composent, ainsi que les **prestations et aides financières** perçues par ces derniers.

3.1 Structure de l'échantillon

Le **Tableau 1** reporte la structure globale de l'échantillon d'analyse. Sur les deux mois qu'a duré la collecte des données (de fin juin à fin août 2024), **1'351 personnes** ont répondu intégralement à l'enquête. Étant donné la diffusion de celle-ci par courrier individuel auprès de quelques 10'000 bénéficiaires de rentes AI, le taux de réponse maximum pour cette population spécifique s'établit à 13-14%.⁵

Parmi les 1'351 répondantes et répondants, 45 ont été exclus, soit en raison de leur âge (9 personnes de moins de 16 ans), du fait qu'elles n'ont indiqué souffrir d'aucune forme de handicap (35 personnes) ou en raison des deux critères cumulés (1 personne). À relever que les personnes concernées uniquement par l'addiction ont été conservées dans l'échantillon d'analyse, bien qu'elles n'étaient pas visées prioritairement par l'enquête. Au final, l'échantillon d'analyse comporte **1'306 réponses**, chacune étant présumée correspondre à une seule et unique personne (voir remarque au chapitre 2).

⁴ Le langage clair vise à rendre l'information plus facile et plus simple afin de supprimer les barrières de la langue. Par exemple, les introductions aux thématiques, ainsi que certaines questions ont été reformulées ; le jargon, les mots techniques, les anglicismes, les tournures compliquées, et la voix passive ont été réduits au maximum.

⁵ Ce taux de réponse représente un maximum étant donné que l'enquête était en libre accès et accessible via d'autres canaux, par exemple par le biais d'un communiqué de presse, d'articles de journaux, etc.

3 Description de l'échantillon

Tableau 1: Structure de l'échantillon

	Fréquence	Fréquence relative
Total	1'351	100.0%
Moins de 16 ans	9	0.6%
Sans handicap	35	2.6%
Moins de 16 ans et sans handicap	1	0.1%
Echantillon d'analyse	1'306	96.7%

Source : Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

3.2 Caractéristiques des répondantes et des répondants

I. Caractéristiques socio-démographiques

Sous le **Tableau 2**, nous reportons certaines **caractéristiques socio-démographiques** des personnes ayant pris part à l'enquête, à savoir leur sexe, âge et lieu de résidence.

Tableau 2: Caractéristiques socio-démographiques des répondantes et des répondants

	Fréquence	Fréquence relative	Fréquence cumulée	Freq. rel. cum.
A. Sexe				
Homme	596	45.6%	596	13.3%
Femme	685	52.5%	1'281	41.9%
Autre	11	0.8%	1'292	70.8%
Information manquante	14	1.1%	1'306	100.0%
B. Age				
18-30 ans	196	15.0%	196	4.1%
31-50 ans	495	37.9%	691	18.6%
51-65 ans	589	45.1%	1'280	45.4%
Plus de 65 ans	23	1.8%	1'303	72.7%
Information manquante	3	0.2%	1'306	100.0%
C. Région				
Valais central	547	41.9%	547	41.9%
Bas-Valais	431	33.0%	978	74.9%
Haut-Valais	209	16.0%	1'187	90.9%
Hors Valais	4	0.3%	1'191	91.2%
Information manquante	115	8.8%	1'306	100.0%
D. Facilité à boucler la fin du mois				
Très difficilement	177	13.6%	177	4.4%
Plutôt difficilement	404	30.9%	581	18.9%
Plutôt facilement	349	26.7%	930	42.2%
Très facilement	78	6.0%	1'008	67.4%
Information manquante	298	22.8%	1'306	100.0%

Source : Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

La distribution du **sexe** des personnes interrogées s'avère relativement équilibrée, avec une légère surreprésentation des femmes. Un peu plus de la moitié des personnes interrogées se qualifient comme de sexe féminin (52.5%), et un peu moins de la moitié comme de sexe masculin (45.6%). Les personnes se qualifiant comme « autre » ou ne souhaitant pas répondre ne représentent quant à elles qu'une part minime de l'échantillon d'analyse.⁶

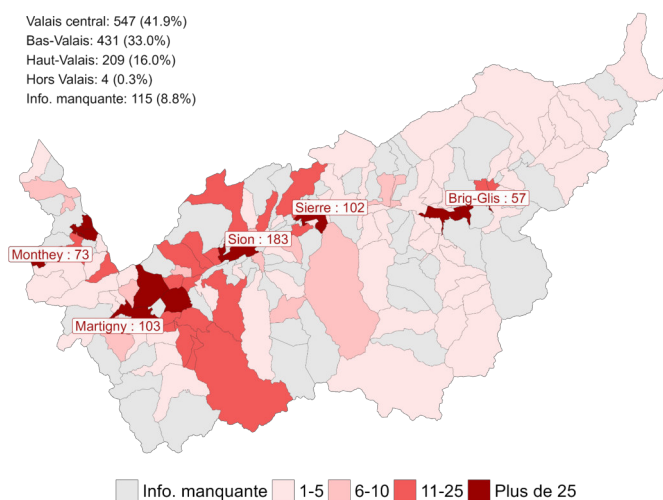
⁶ La question a été posée de la manière suivante : « Vous êtes : une femme ; un homme ; autre ; je ne sais pas / je ne veux pas répondre », avec l'indication suivante : « Vous pouvez choisir une seule réponse ».

3 Description de l'échantillon

La structure par **âge** de l'échantillon, caractérisée par le biais des mêmes catégories d'âge que celle utilisée par l'Office AI valaisan (18-30, 31-50, 51-65 et plus de 65 ans), est globalement représentative de la population AI qui, pour rappel, a été consultée en priorité dans le cadre de cette enquête. La part des 18-30 ans (15.0%) s'avère ainsi relativement faible en comparaison des classes d'âge plus âgées (37.9% pour le 31-50 ans et 45.1% pour les 51-65 ans). La part des personnes de plus de 65 ans s'avère marginale, possiblement en raison du fait qu'à partir de cette limite d'âge les personnes basculent du régime AI au régime AVS.

Concernant la **région de domicile**, 74.9% des personnes interrogées indiquent vivre en Valais romand et 16% dans le Haut-Valais. La part des personnes résidant hors canton est quant à elle minime (0.3%). Enfin, les individus n'ayant pas souhaité indiquer leur lieu de résidence représentent 8.8% de l'échantillon. En supposant que ceux-ci soient répartis proportionnellement entre les deux régions linguistiques, les parts calculées sur la base de l'échantillon se monteraient à 82.1% pour le Valais romand et à 17.5% pour le Haut-Valais. Les personnes vivant dans la région francophone du canton sont ainsi légèrement sur-représentées par rapport aux statistiques de la population officielle (76.0% et 24.0% en 2022, Service de statistique et de péréquation de l'Etat du Valais). Il est par ailleurs intéressant de noter que 40% des individus interrogés résident dans l'une des cinq principales municipalités du canton, comme le met en évidence la **Figure 1**. Les réponses au questionnaire ne proviennent donc pas uniquement des centres urbains, mais ces dernières sont réparties sur une large partie du territoire cantonal.

Figure 1: Répartition spatiale des réponses selon le lieu de résidence (localité et NPA)



Source : Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024, Geostat (OFS) ; Calculs et représentation, BASS.

Enfin, en ce qui concerne la **situation financière auto-reportée**, une part importante de la population indique rencontrer des difficultés au moment de « boucler la fin du mois » : 13.6% arrivent très difficilement à finir le mois et 30.9% plutôt difficilement. Ainsi, près de 45% des personnes interrogées présentent des difficultés financières, une part bien plus élevée que dans la population suisse en général (en 2022, 9.9% de la population nationale déclarait rencontrer des difficultés à joindre les deux bouts financièrement).⁷ Les personnes se considérant comme aisées financièrement sont quant à elles minoritaires dans l'échantillon d'analyse : 26.7% peuvent boucler le mois plutôt facilement et 6.0% très facilement.

⁷ Office fédéral de la Statistique (2024). *Evaluation subjective de la situation financière* (consulté le 26 septembre 2024).

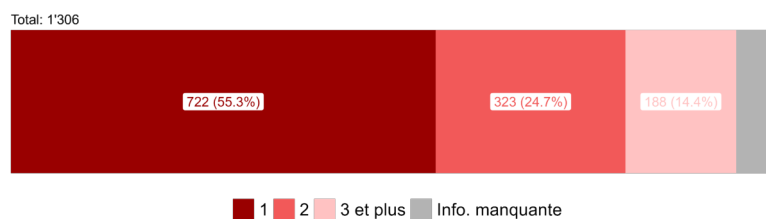
3 Description de l'échantillon

Enfin, il convient de relever qu'une part importante des répondantes et des répondants n'ont pas souhaité répondre à la question (22.8% de réponses manquantes).

II. Caractéristiques en lien avec le type de handicap

Il a par ailleurs été demandé aux personnes répondantes par quel type de handicap ou de maladie elles étaient concernées. Dans ce contexte, plusieurs réponses étaient admises. La **Figure 2** présente la distribution du nombre de handicaps reporté. Si la majeure partie des individus de l'échantillon indiquent être concernés par un seul type de handicap (55.3%), une part non négligeable mentionne deux types de handicap ou plus.

Figure 2: Distribution du nombre de handicaps par répondante ou répondant



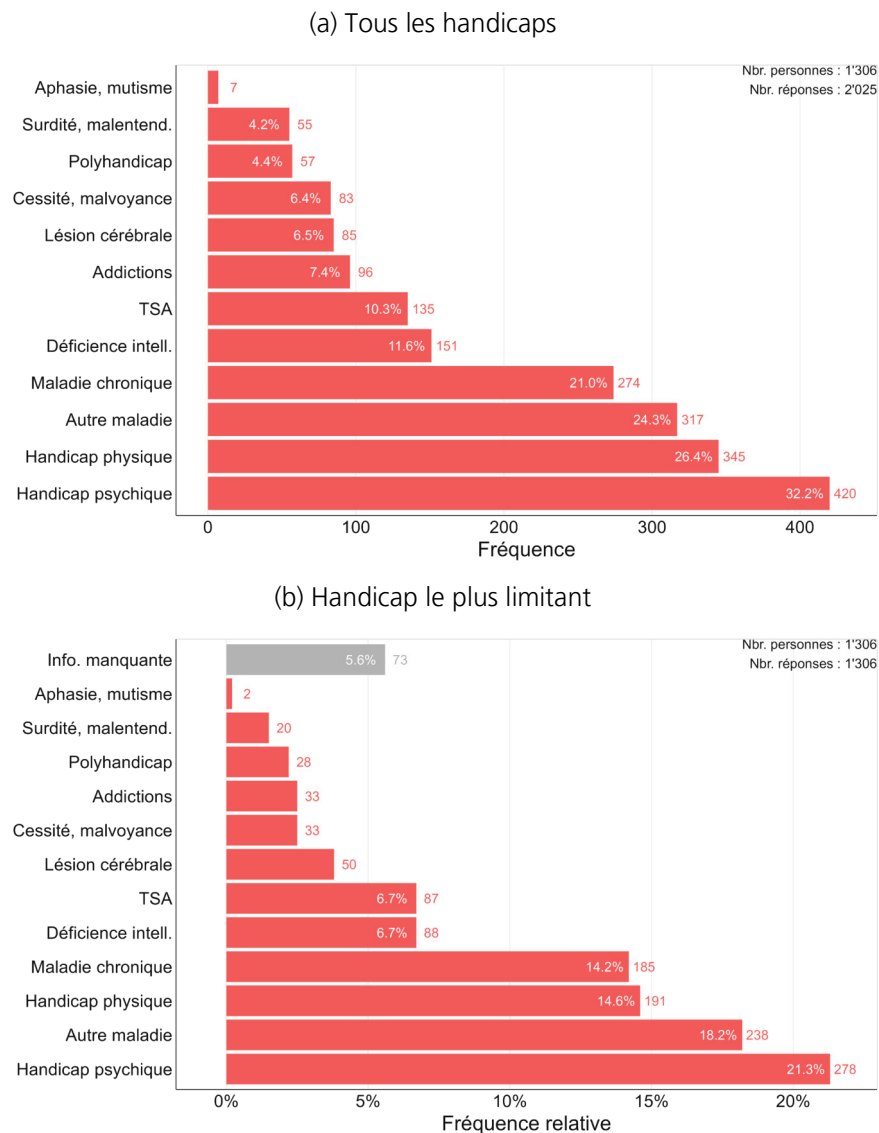
Source : Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

Le Panel (a) de la **Figure 3** reporte le nombre d'individus ayant indiqué être concernés par chacun des types handicaps. Ainsi, alors que l'échantillon comporte 1'306 répondants, le nombre total de formes de handicap reportées s'élève à 2'025. Le Panel (b) de cette même figure présente, quant à lui, le type de handicap ou de maladie le plus limitant. Une seule réponse était autorisée pour cette question : le nombre total de types de handicap reporté correspond donc au nombre total de répondants et répondantes (1'306).

Concernant la répartition des différents types de handicap au sein de l'échantillon, le Panel (a) de la Figure 3 révèle que la majeure partie des individus consultés peuvent être classés dans l'une des quatre catégories de handicap suivantes : le handicap psychique, le handicap physique, les maladies chroniques et les autres types de maladie. Entre 21 et 32% des répondantes et des répondants indiquent être concernés par l'un (ou plusieurs) de ces types de handicap ou de maladie. Les personnes concernées par la déficience intellectuelle, les troubles du spectre autistique, les addictions ou le handicap sensoriel sont représentées de manière plus marginale dans l'échantillon, avec des parts oscillant entre 1 et 12%. À noter que des proportions semblables, mais inférieures par construction, sont observées pour le type de handicap ou de maladie le plus limitant, sous le Panel (b). L'échantillon d'analyse couvre ainsi l'entièreté du spectre du handicap, dans des proportions relativement proches des statistiques officielles de l'AI (par ex. le handicap physique et le handicap psychique constituent les deux plus grandes parts de l'échantillon d'analyse).

3 Description de l'échantillon

Figure 3: Type de handicap des répondants et répondantes



Source : Enqu te en ligne aupr s des personnes handicap es dans le canton du Valais 2024; Calculs et repr sentation, BASS.

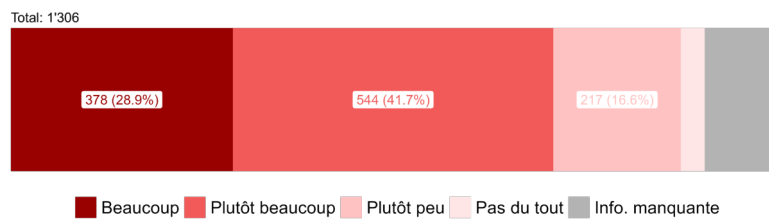
La **Figure 4** pr sente le degr  de limitation rencontr  dans leur quotidien par les personnes r pondantes en raison de leur handicap ou leur maladie. Le Panel (a) de cette figure r v le que la plupart des individus sont « beaucoup » ou « plut t beaucoup » limit s par leur handicap (respectivement 28.9% et 41.7% des r ponses). La part des personnes r pondant « plut t peu » ou « pas du tout »   cette question est quant   elle relativement faible (environ 19%). Les quelques pourcentages restants correspondent   des informations manquantes.

Sous le Panel (b) de cette m me figure, nous reportons cette m me distribution en distinguant selon les diff rentes formes de handicap les plus limitantes et en faisant abstraction de r ponses manquantes. Ce second graphique montre que les limitations rencontr es d pendent fortement du type de handicap. Les personnes interrog es avec un polyhandicap font face au plus fort degr  de limitations dans leur vie quotidienne : plus de 95% d'entre elles indiquant  tre « beaucoup » ou « plut t beaucoup » limit es   cet  gard. En revanche, les individus concern s par l'addiction semblent en moyenne peu limit s dans leurs activit s quotidiennes, moins de 45% d'entre eux indiquant  tre « beaucoup » ou « plut t beaucoup » limit s.

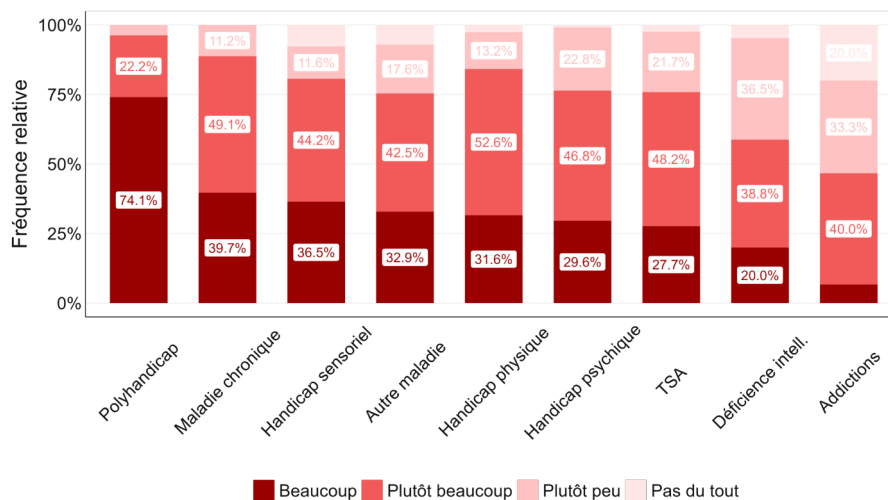
3 Description de l'échantillon

Figure 4: Limitations en raison du handicap ou de la maladie chez les répondantes et les répondants

(a) Toutes les formes de handicap



(b) Par type de handicap le plus limitant



Source : Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024; Calculs et représentation, BASS.

III. Prestations et aides financières perçues

La **Figure 5** présente des informations en lien avec les prestations financières perçues par les répondantes et les répondants.⁸ Le Panel (a) de cette figure indique que la très grande majorité des personnes consultées perçoivent des prestations financières : sur les 1'306 personnes ayant pris part à l'enquête, 1'156 indiquent être bénéficiaires d'au moins une prestation financière, soit 88.5% des cas. Une petite partie des personnes interrogées ne semblent toutefois pas bénéficier de ce type de prestations (moins de 4%), alors que les pourcentages restants correspondent à des informations manquantes.

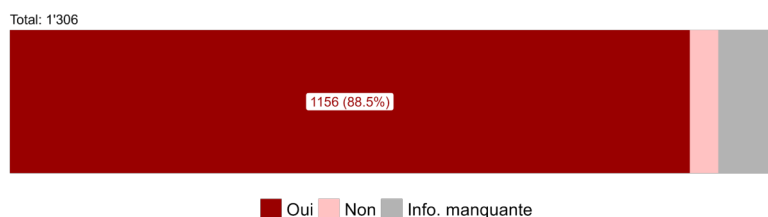
Sous le Panel (b) de la même figure, est reportée la part des individus ayant indiqué bénéficier de prestations financières (omission faite des valeurs manquantes), en distinguant **selon le type de handicap** prédominant. Ce second graphique révèle que la plupart des types de handicap sont associés à un taux de recours élevé aux prestations (entre 94 et 99% selon le type de handicap considéré). Toutefois, pour les domaines spécifiques des addictions et du TSA, ce taux s'avère structurellement plus faible, avec respectivement 71.0% et 77.9% des individus au bénéfice de telles prestations.

⁸ La question porte sur les prestations financières suivantes : rente AI partielle ou totale ; allocation pour impotent faible, moyenne ou grave ; supplément pour soins intenses ; contribution d'assistance ; indemnité journalière de l'AI, de l'assurance accident (ou de l'assurance militaire) ou de l'assurance maladie ; rente d'invalidité de l'assurance accident (ou de l'assurance militaire).

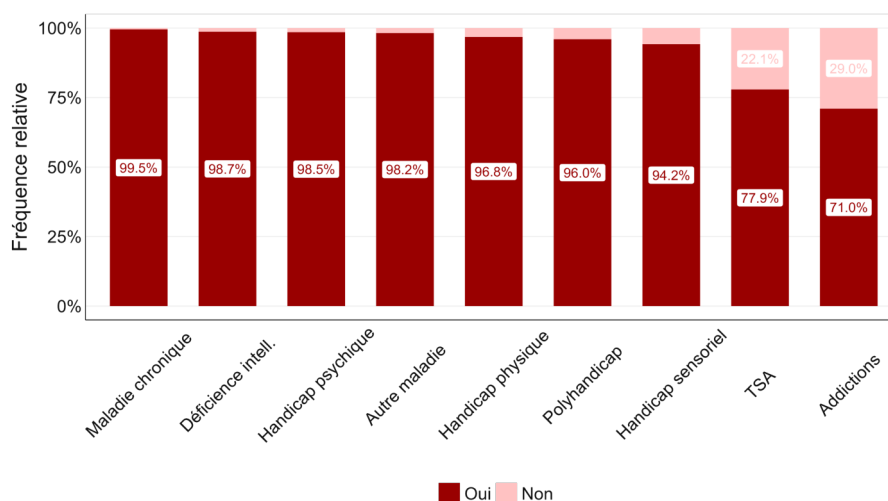
3 Description de l'échantillon

Figure 5: Prestations perçues par les répondantes et les répondants

(a) Toutes les formes de handicap



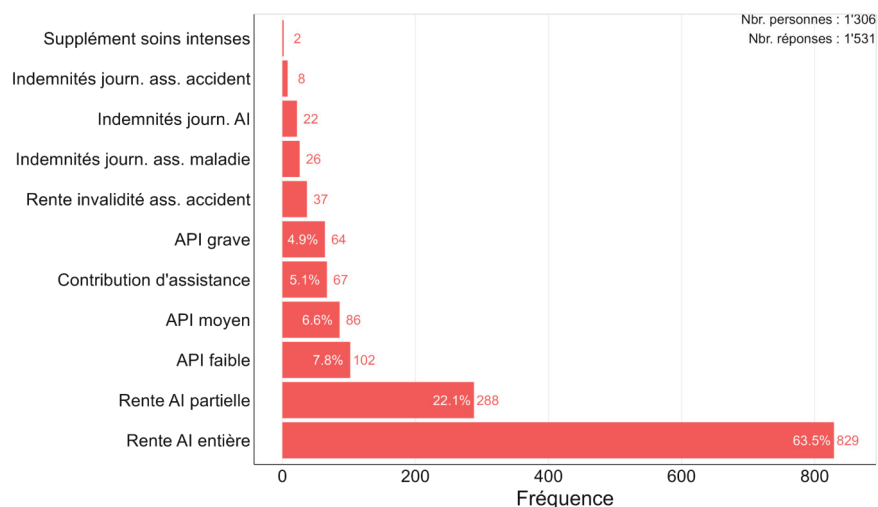
(b) Par type de handicap le plus limitant



Source : Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024; Calculs et représentation, BASS.

La **Figure 6** dépeint pour sa part la distribution des **types de prestations financières** au sein de l'échantillon d'analyse. Ces prestations n'étant pas exclusives, le nombre de réponses données peut excéder le nombre de répondantes et de répondants.

Figure 6: Type de prestations perçues par les répondantes et les répondants



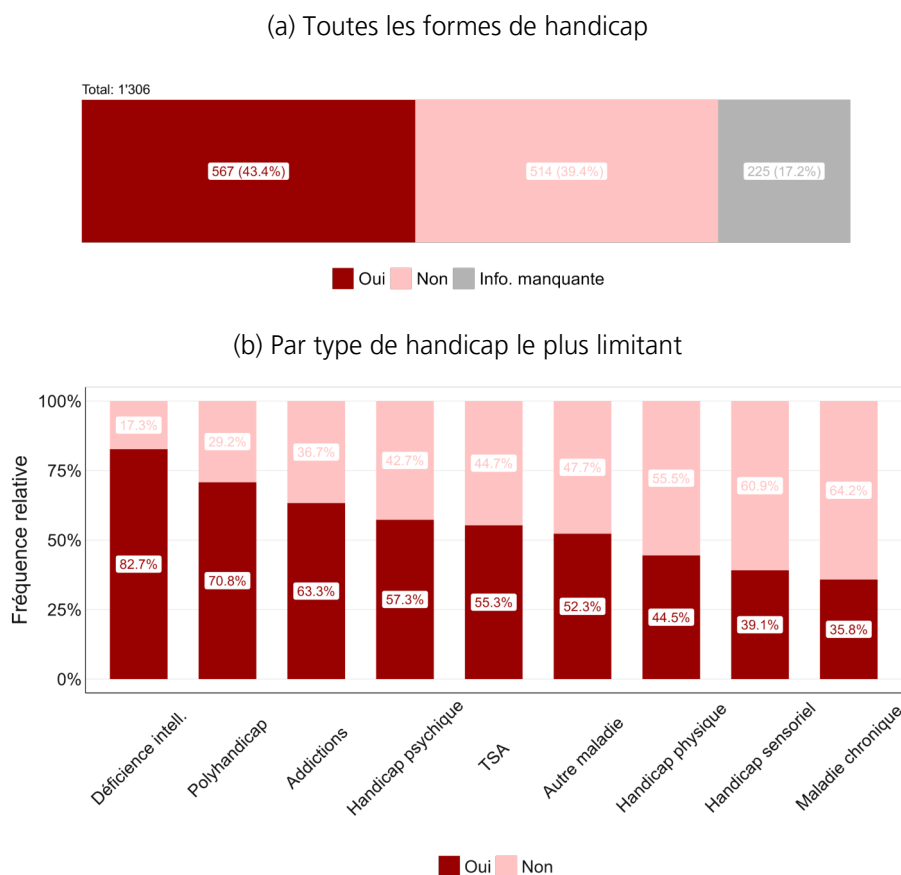
Source : Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024; Calculs et représentation, BASS.

3 Description de l'échantillon

Ce graphique révèle que la majeure partie des personnes interrogées sont au bénéfice d'une rente de l'AI, qu'elle soit entière (829 personnes) ou partielle (288 personnes). Une autre part importante des personnes interrogées indiquent percevoir une allocation pour impotent (252 personnes, indépendamment du degré d'impotence) ou une contribution d'assistance (67 personnes). Les autres prestations, telles que les rentes d'invalidité de l'assurance accident ou de l'assurance maladie, les indemnités journalières de l'AI ou de l'assurance accident, apparaissent pour leur part de manière plus marginale au sein de l'échantillon.

Sous la **Figure 7**, nous nous intéressons aux **aides financières allouées par le canton du Valais**.⁹ Le Panel (a) de cette figure montre que 567 personnes interrogées (soit 43.4% des répondantes et des répondants) indiquent percevoir au moins une aide financière de la part du canton, alors que 514 (39.4%) ne bénéficient pas de ces aides cantonales. Une part significative des personnes interrogées n'ont en outre pas fourni de réponses à cette question (225 personnes ou 17.2% des personnes).

Figure 7: Aides financières du canton perçues par les répondantes et les répondants



Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

Le Panel (b) de cette même figure reporte la part de personnes au bénéfice d'aides financières, en distinguant **selon le type de handicap** et en omettant les réponses manquantes. Ce graphique révèle que le taux de recours aux aides financières varie fortement en fonction du type de handicap. Alors que plus de 80% des personnes concernées par la déficience intellectuelle perçoivent des aides financières de la part

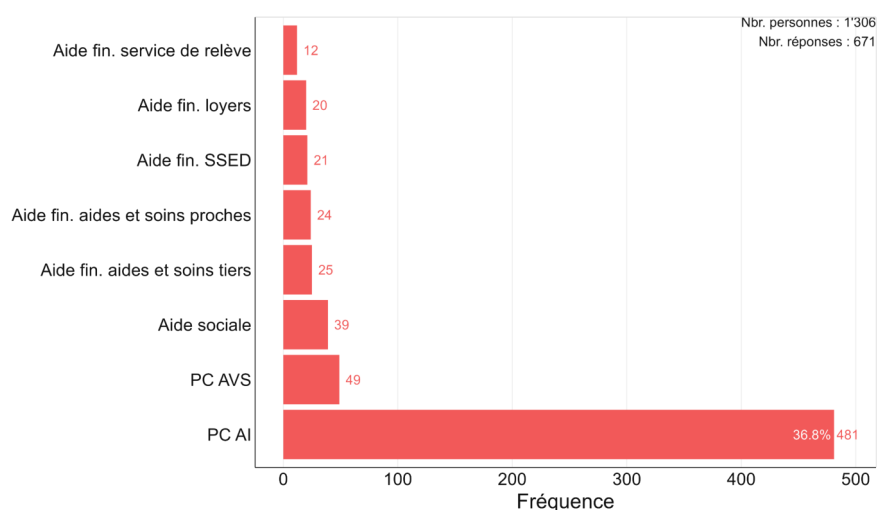
⁹ La question porte sur les aides financières du canton du Valais suivantes : prestations complémentaires de l'AI / de l'AVS ; prestations de l'aide sociale ; aide financière pour les frais de loyers supplémentaires dus à la situation de handicap ; aide financière pour payer les aides et soins apportés par des services ou des tiers ; aide financière pour les aides et les soins apportés par mes proches aidants ; aide financière pour payer un service de relève ; aide financière pour payer un soutien socio-éducatif à domicile.

4 Résultats

du canton (en particulier des PC AI), seules 39.1% des personnes avec un handicap sensoriel et 35.8% des personnes souffrant de maladie chronique bénéficient de telles aides. Pour les autres types de handicap, le taux de perception des aides varie entre 45 et 70%.

La **Figure 8** présente pour finir la **distribution détaillée** des différentes aides financières perçues de la part du canton du Valais. Les chiffres reportés sous ce graphique montrent que la majeure partie des personnes interrogées perçoivent des prestations complémentaires (PC) de l'AI (481 personnes, soit 36.8%). Les PC AVS ainsi que les prestations d'aide sociale représentent également des formes d'aide financière relativement courantes (49 et 39 personnes respectivement). Les autres types d'aide (par ex. les aides financières pour les soins par des tiers ou par des proches, les aides pour le SSED ou le paiement du loyer) s'avèrent pour leur part plus marginales au sein de l'échantillon d'analyse.

Figure 8: Type d'aides financières perçues par les répondantes et les répondants



Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

4 Résultats

La présentation des résultats est structurée en quatre thématiques :

- le logement ;
- le soutien et l'accompagnement ;
- les activités quotidiennes et les loisirs ;
- l'offre de prestations disponibles en Valais.

Pour les trois premières thématiques, la situation actuelle des personnes répondantes est présentée, ainsi que la satisfaction vis-à-vis de celle-ci et les besoins futurs. Pour les prestations disponibles en Valais, les questions se concentrent sur la satisfaction exprimée et les lacunes identifiées par les répondantes et les répondants.

4.1 Logement

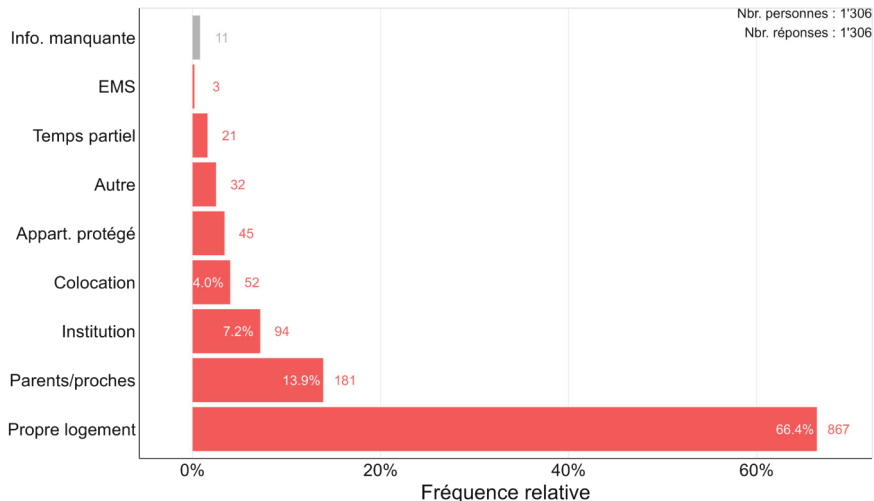
Dans le cadre de cette thématique, les personnes ont été interrogées sur leur lieu de vie actuel : le type de logement et, pour les personnes qui ne vivent pas dans une institution, la composition du ménage. Les questions portaient ensuite sur la satisfaction vis-à-vis de leur lieu de vie et sur leurs perspectives ; soit le type de logement dans lequel les personnes souhaitent vivre à l'avenir, ainsi que sur ce dont elles auraient besoin pour le faire.

4 Résultats

I. Situation actuelle

La **Figure 9** reporte la distribution empirique des types de logements dans lesquels résident les participants et participantes à l'enquête. Près de deux tiers vivent dans leur propre logement (66%, soit 867 personnes). Une part non négligeable des personnes interrogées vivent chez leurs parents ou d'autres proches (14%, soit 181 personnes), en institution (7% ou 94 personnes) ou encore en colocation (4%, 52 personnes). Les autres formes de logement (appartement protégé, une partie de la semaine en logement privé et une autre en institution, EMS et autres) sont quant à elles relativement rares au sein de l'échantillon d'analyse.

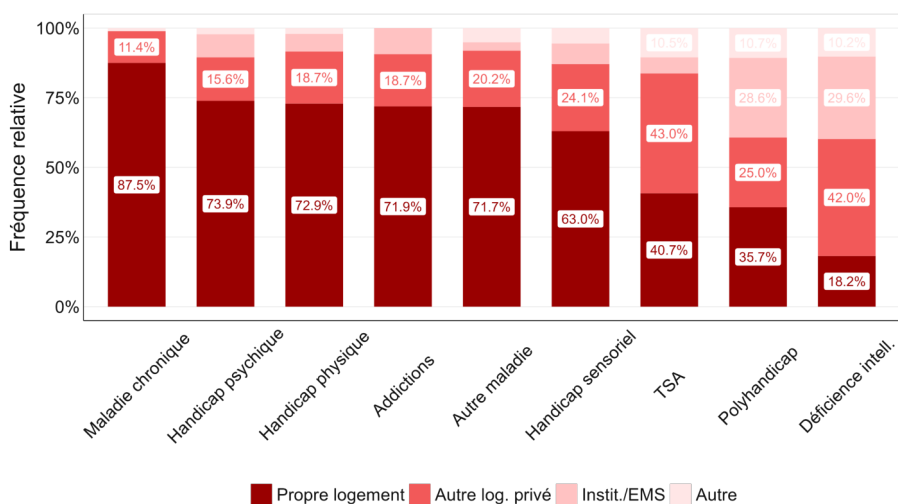
Figure 9: Logement – Distribution des types de logement où vivent les répondantes et les répondants



Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

La **Figure 10** reporte la distribution des types de logement (en termes relatifs) en distinguant selon les différentes formes de handicap (mesurées par le handicap le plus limitant).

Figure 10: Logement – Distribution du type de logement occupé selon le type de handicap



Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

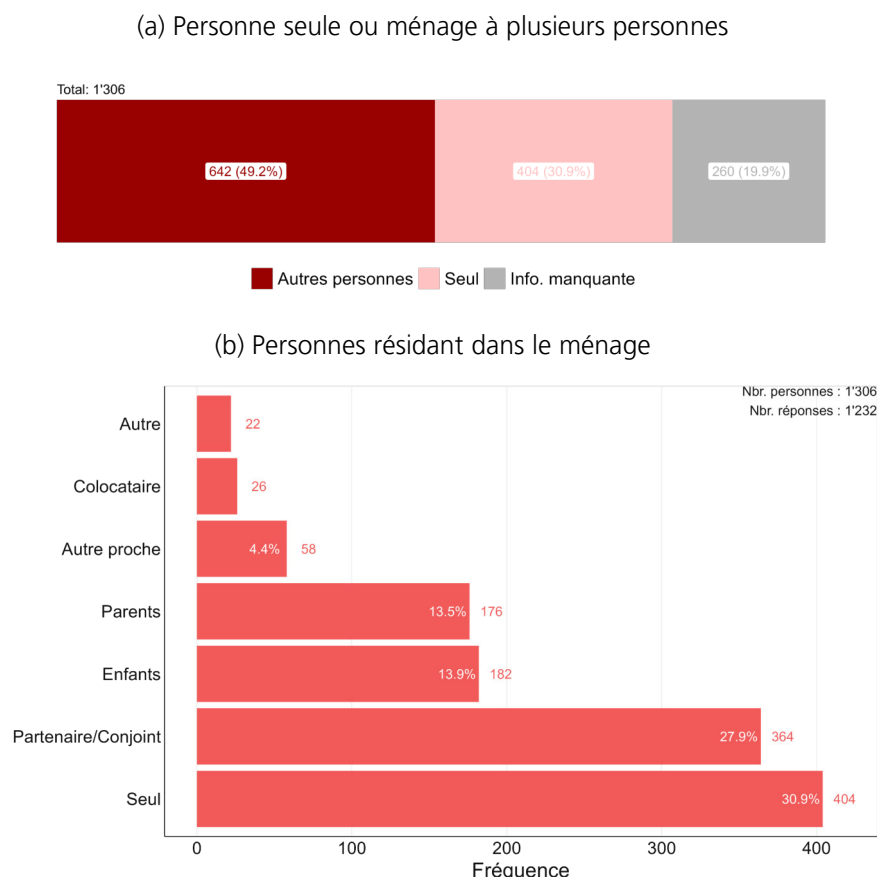
Cette figure révèle que si la quasi-totalité des personnes concernées par la maladie chronique, le handicap physique, psychique ou sensoriel, les addictions, le TSA ou par d'autres maladies résident au sein de

4 Résultats

logements privés (logement propre ou autres logements privés, c'est-à-dire chez des parents ou des proches, en collocation ou en appartement protégé), les personnes avec un polyhandicap ou avec une déficience intellectuelle sont relativement nombreuses à résider dans un cadre institutionnel (respectivement 28.6 et 29.6%). Ces chiffres font écho à l'analyse de l'offre et de la demande menée dans le cadre de la planification 2025-2028, et qui met en lumière des différences semblables en matière de taux d'institutionnalisation pour les divers types de handicap.¹⁰

Sous la **Figure 11**, nous reportons la distribution de la **composition des ménages** des personnes ayant pris part à l'enquête. Cette question n'a pas été posée aux personnes vivant en institution. Le Panel (a) de cette figure révèle que la majeure partie des personnes interrogées (49.2%) vivent au sein d'un ménage composé au moins d'une autre personne, alors que 30.9% des personnes interrogées vivent dans des ménages individuels. Les pourcentages restants correspondent à des informations manquantes. Le Panel (b) de cette même figure précise, quant à lui, comment le ménage est composé. Environ 30% des participantes et des participants résident seuls ; cette part est la même pour les personnes qui vivent avec leur partenaire/conjoint (pour chacune des deux modalités). Environ 14% des répondantes et des répondants vivent avec leurs enfants ou, et ce dans une proportion similaire, avec leurs parents.

Figure 11: Logement – Composition des ménages des répondantes et des répondants vivant hors institution



Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

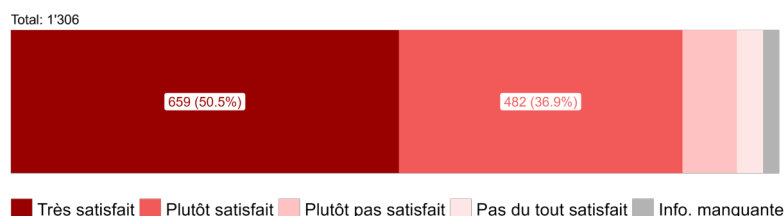
¹⁰ Service de l'action sociale du canton du Valais (2024), *op.cit.*

4 Résultats

II. Satisfaction vis-à-vis du logement

La **Figure 12** présente le niveau de satisfaction général vis-à-vis du logement, pour l'ensemble de l'échantillon d'analyse. Ce graphique révèle que les personnes interrogées sont **globalement satisfaites** de leur situation en matière de logement : un peu plus de 87% d'entre elles indiquent être très satisfaites ou plutôt satisfaites de leur logement. Abstraction faite des réponses manquantes, moins de 10% de l'échantillon indiquent donc être insatisfaites à cet égard.

Figure 12: Logement – Satisfaction générale



Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

La **Figure 13** reporte des informations similaires à celles de la figure précédente, en distinguant selon différentes strates d'intérêt, et en omettant les réponses manquantes. Le Panel (a) reporte tout d'abord ces informations en différenciant selon le **type de logement** occupé par les répondants, en se focalisant sur modalités suivantes : « logement propre », « autre logement privé » et « institutions ou EMS ». Ce graphique montre que le niveau de satisfaction des personnes résidant **en logement privé** (« logement propre » et « autres logements privés ») est le plus élevé, avec près de 90% de réponses positives (« très satisfait » ou « plutôt satisfait »). Le degré de satisfaction des personnes résidant en institution ou en EMS apparaît lui aussi comme globalement élevé, même si la part des personnes insatisfaites est légèrement plus importante pour ce type de logement (environ 15% de réponses « plutôt insatisfait » ou « pas du tout satisfait »).

Sous le Panel (b) de la même figure, nous détaillons le niveau de satisfaction par rapport au logement en distinguant selon le **type de ménage** (ménages avec une « personne seule » ou avec « plus d'une personne »). Il ressort que les individus vivant avec d'autres personnes sont tendanciellement plus satisfaits de leurs conditions de vie que ceux vivant seuls (environ 92% de réponses « très satisfait » et « satisfait » pour les premiers contre 88% pour les seconds) ; les relations personnelles tissées avec les autres membres du ménage ou l'assistance apportée par ces derniers ayant vraisemblablement une influence positive sur la satisfaction en lien avec le lieu de vie.

Le Panel (c) reporte pour sa part le niveau de satisfaction vis-à-vis du logement par **type de handicap** (le plus limitant). Comme mentionné ci-dessus, celui-ci est globalement élevé, indépendamment du type de handicap considéré. Certaines nuances peuvent toutefois être observées entre les différents groupes. Par exemple, plus de 60% des personnes avec une déficience intellectuelle ou concernées par l'addiction indiquent être très satisfaites de leur logement. À l'inverse, un peu plus de 40% des personnes avec un handicap psychique ou sensoriel répondent de telle manière. Ce dernier point suggère que les logements occupés par des personnes avec un handicap sensoriel ne sont pas toujours adaptés, comme cela a également été relevé par les institutions et organisations actives dans ce domaine en Valais.¹¹

¹¹ Service de l'action sociale du canton du Valais (2024), op.cit.

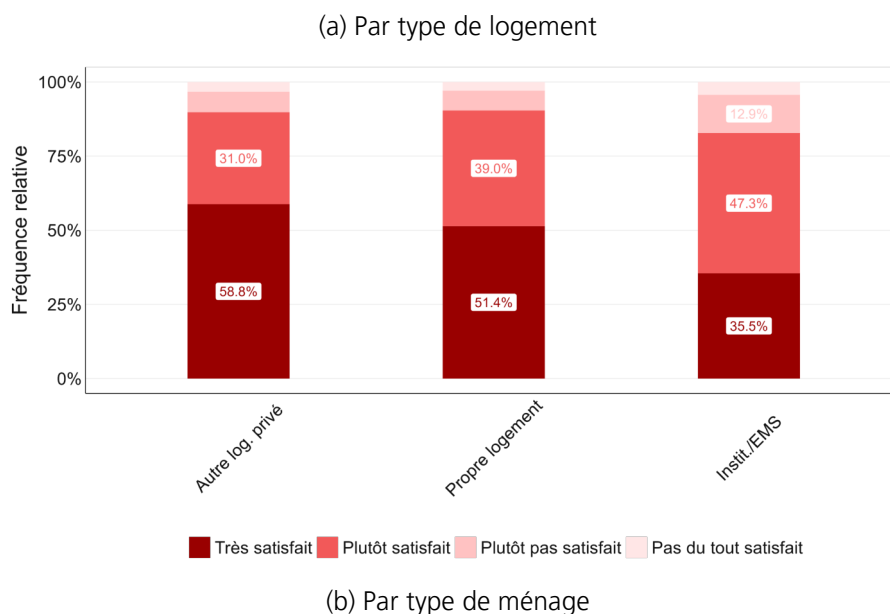
4 Résultats

Le Panel (d) de la Figure 13 reporte les informations sur le niveau de satisfaction vis-à-vis du logement en distinguant selon les différentes **régions de domicile**. Un certain nombre de différences peuvent à nouveau être relevées : les personnes résidant dans le Haut-Valais semblent ainsi globalement plus satisfaites de leur situation en matière de logement que celles résidant dans le Valais romand, et plus particulièrement dans le Valais central (70.6% de réponses « très satisfait » dans la partie germanophone du canton contre 49.5% et 47.0% dans les deux régions francophones). Néanmoins, le niveau de satisfaction globale reste tout de même relativement élevé indépendamment de la région, la large majorité des répondants et répondantes ayant indiqué être plutôt satisfaits ou très satisfaits de leur lieu vie. À noter que si ces résultats traduisent potentiellement certaines lacunes en matière de logement dans des régions spécifiques du canton, les différences relevées peuvent également refléter des différences culturelles entre les deux régions linguistiques. Ceux-ci sont donc à considérer avec certaines précautions.¹²

La Panel (e) de la même figure reporte les mêmes informations que précédemment, en distinguant selon la **situation financière**. Ces résultats montrent que le niveau de satisfaction décroît de manière marquée à mesure que les difficultés financières rencontrées augmentent : alors que plus de 95% des personnes pouvant joindre les deux bouts très facilement répondent être satisfaites ou très satisfaites de leur situation en matière de logement, seules 80% de celles présentant de grandes difficultés financières répondent de même.

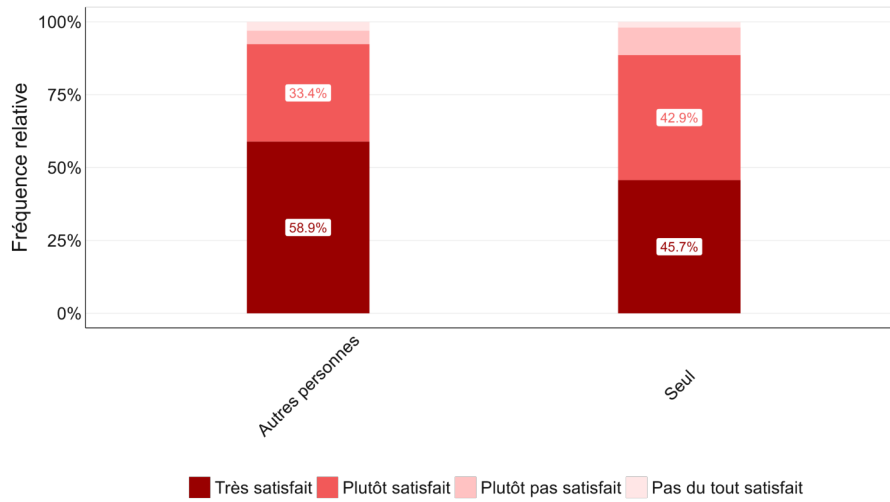
Le Panel (f) enfin reporte la satisfaction vis-à-vis du logement en différenciant selon les **classes d'âge**. Globalement, le niveau de satisfaction semble relativement homogène à travers les différents groupes d'âge. Les personnes les plus âgées (plus de 65 ans) semblent néanmoins légèrement plus satisfaites à cet égard.

Figure 13: Logement – Satisfaction par strate d'intérêt

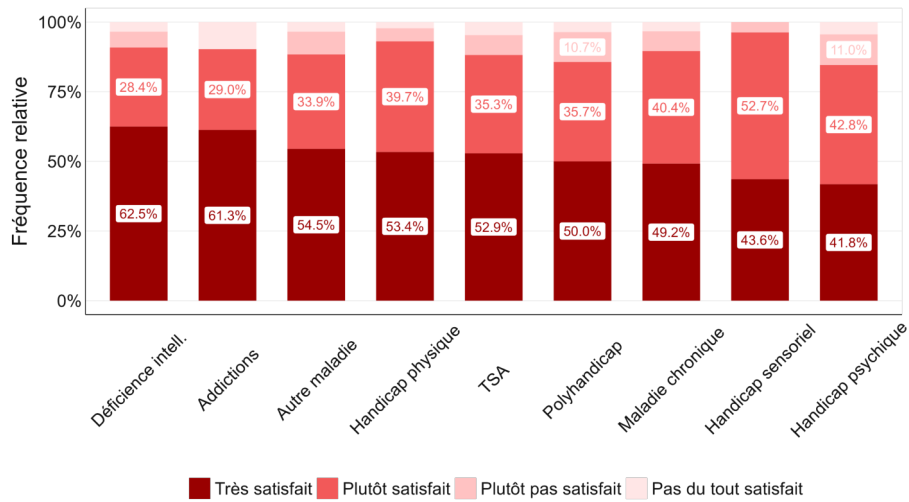


¹² De légères différences dans les échantillons des régions de domicile sont observées en matière de type de handicap représenté (par exemple moins de handicap psychique dans le Haut-Valais) ou de type de logement (par exemple moins de logement privé dans le Haut-Valais). Celles-ci restent néanmoins modérées et ne peuvent pas à elles-seules expliquer les différences dans les niveaux de satisfaction entre les régions du canton.

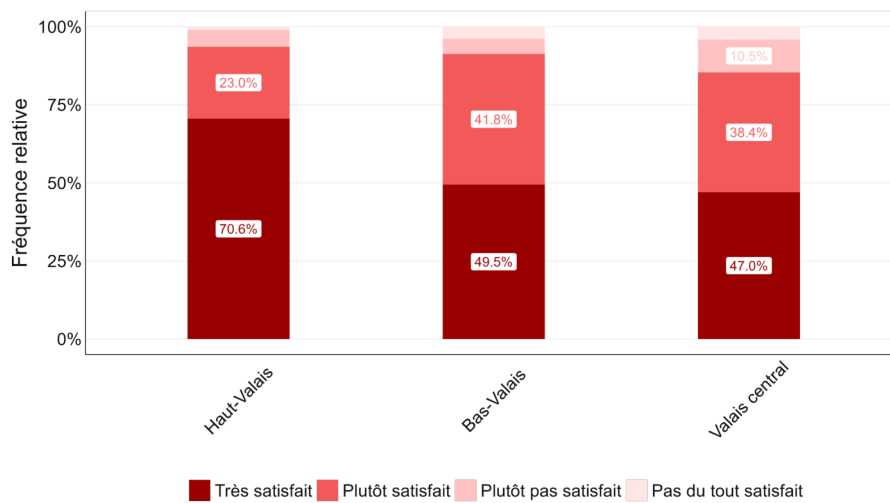
4 Résultats



(c) Par type de handicap

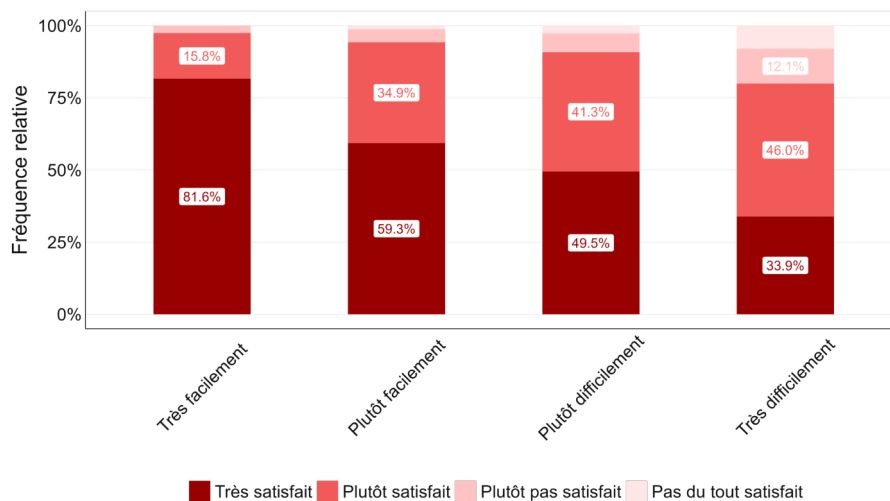


(d) Par région de domicile

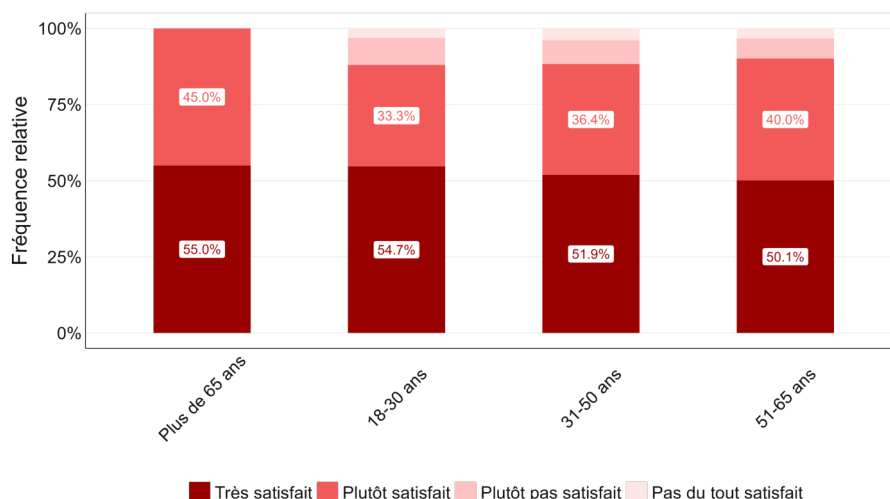


(e) Selon la situation financière

4 Résultats



(f) Par classe d'âge

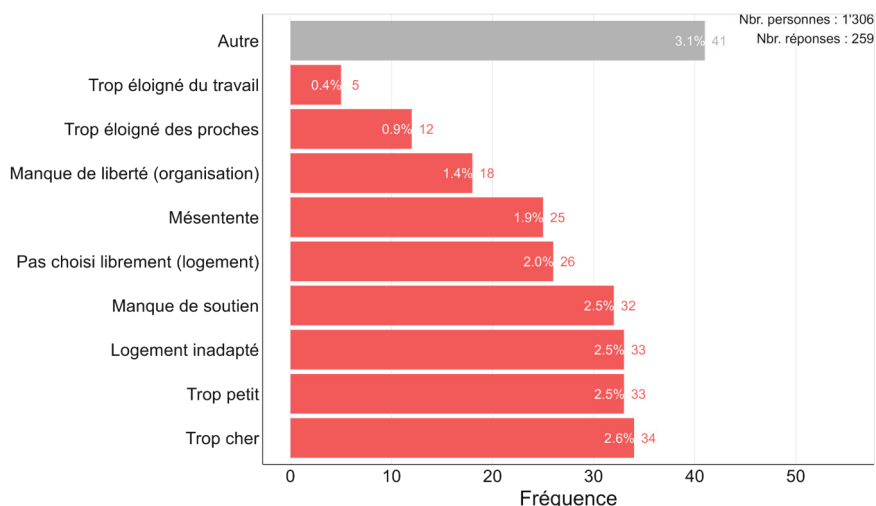


Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

Sous la **Figure 14**, nous investiguons plus en détails les **raisons de l'insatisfaction** vis-à-vis du logement. Etant donné le nombre relativement faible de cas d'insatisfaction dans l'échantillon d'analyse, ces informations sont reportées sans distinction selon les diverses strates de la population. Les trois principales causes d'insatisfaction se rapportent toutes aux caractéristiques des logements : prix trop élevés, tailles trop restreintes ou manque de fonctionnalité. En outre, le manque de soutien ou d'accompagnement disponible, l'absence de liberté de choix en matière de logement ou la mésentente avec les personnes qui vivent dans le même lieu ou à proximité représentent trois autres raisons d'insatisfaction fréquemment mentionnées. A noter qu'une part importante des personnes mécontentes ont indiqué des raisons « autres » pour expliquer leur insatisfaction. Ces dernières sont toutefois dans la plupart des cas similaires aux catégories proposées explicitement dans le cadre de cette question.

4 Résultats

Figure 14: Logement – Raisons de l’insatisfaction



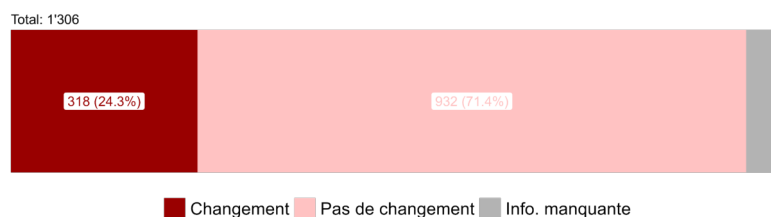
Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

III. Désirs futurs et besoins en matière de logement

Nous nous attachons ici aux désirs ou aux projets des personnes interrogées en matière de logement afin de dégager d’éventuelles tendances à ce sujet.

La **Figure 15** présente la part des personnes souhaitant changer de logement à l’avenir. Cet indicateur est basé à la fois sur l’information du lieu de vie actuel et sur le type de logement souhaité à l’avenir. Les chiffres reportés ici montrent que la majeure partie des individus interrogés (71.4%) **ne souhaitent pas changer de lieu de vie**. Cette proportion relativement élevée résonne avec l’analyse de la satisfaction vis-à-vis du logement : cette dernière étant globalement élevée au niveau cantonal, il n’est pas surprenant que l’inclination générale à changer de lieu de vie soit relativement faible.

Figure 15: Logement – Changement de logement à l’avenir



Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

La **Figure 16** suivante détaille ces informations en considérant différentes caractéristiques de la population d’intérêt et en omettant les informations manquantes. Le Panel (a) reporte tout d’abord ces informations selon le **type de logement actuellement occupé**. Seuls 13% des répondantes et des répondants (ou 109 personnes) résidant dans leur propre logement souhaitent changer de logement à l’avenir, alors que ce souhait est exprimé par **environ la moitié** des personnes vivant dans d’autres types de logement privés (136 personnes en tout, dont 88 résidant chez leurs parents, 25 en appartement protégé et 23 en colocation), en institution ou en EMS (50 personnes). Etant donné la forte prévalence des personnes vivant dans leur propre logement au sein de l’échantillon, ces résultats permettent également de mieux saisir les raisons pour lesquelles l’inclination à changer de logement est relativement faible de manière générale.

4 Résultats

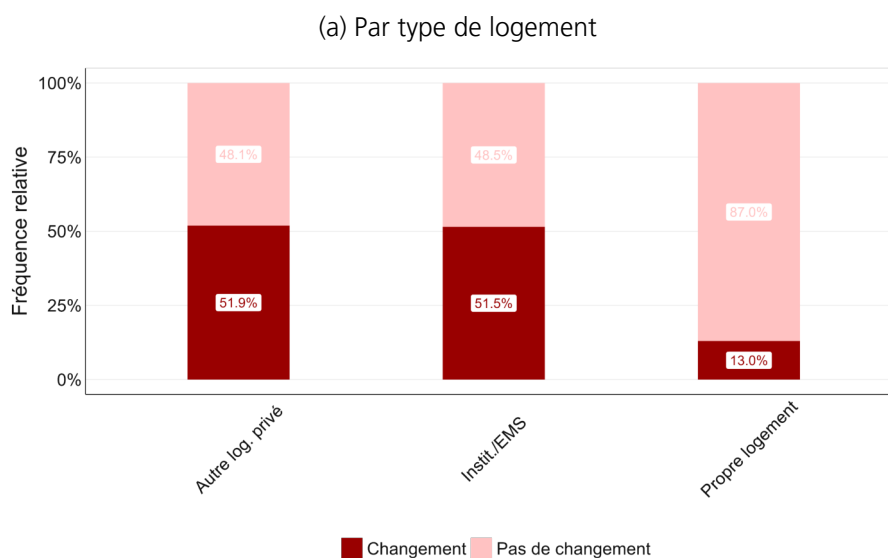
Sous le panel (b) de la même figure, nous reportons la fraction de personnes souhaitant changer de logement en fonction du **type de handicap**. Ce graphique révèle que l'inclination à déménager dépend fortement du type de handicap considéré : alors les personnes avec une déficience intellectuelle, un TSA ou un polyhandicap sont relativement nombreuses à vouloir changer de logement (respectivement 43.5%, 39.0% et 32.1%), celles avec un handicap physique ou une maladie chronique sont relativement peu enclines au changement (respectivement 19.1% et 21.2%). Il est par ailleurs intéressant de relever que les deux premiers types de handicap sont également ceux qui se retrouvent le plus fréquemment en milieu institutionnel. Les résultats de ce second panel apparaissent donc comme cohérents avec ceux du Panel (a).

Le Panel (c), qui différencie les résultats selon la région de domicile, montre que la propension à déménager apparaît comme relativement **homogène à travers le canton**.

Le Panel (d) montre quant à lui que la volonté de changer de logement tend à augmenter avec les **difficultés financières** : 25.7% des personnes présentant de très grandes difficultés à joindre les deux bouts souhaiteraient changer de logement, alors que seules 15.8% des personnes les plus aisées financièrement indiquent vouloir faire de même.

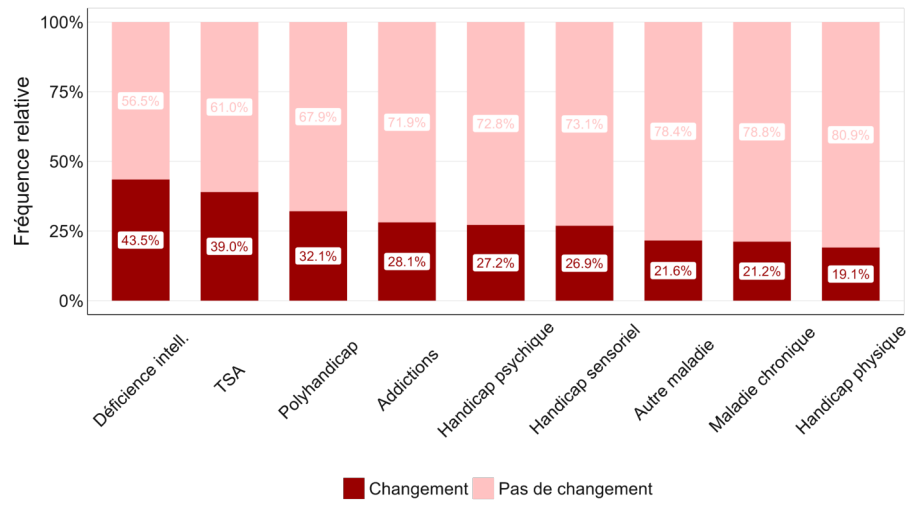
Pour finir, le Panel (e) distingue l'information selon la **classe d'âge**. Les chiffres reportés indiquent que les personnes les plus jeunes sont nettement plus enclines à changer de logement (50.0% dans la classe des 18-30 ans) que les personnes les plus âgées (13.0% dans la classe des plus de 65 ans). Il est en outre intéressant de relever que la volonté de déménager tend à augmenter de manière régulière avec l'âge, à mesure que les barrières au changement de logement augmentent.

Figure 16: Logement – Changement de logement à l'avenir par strate d'intérêt

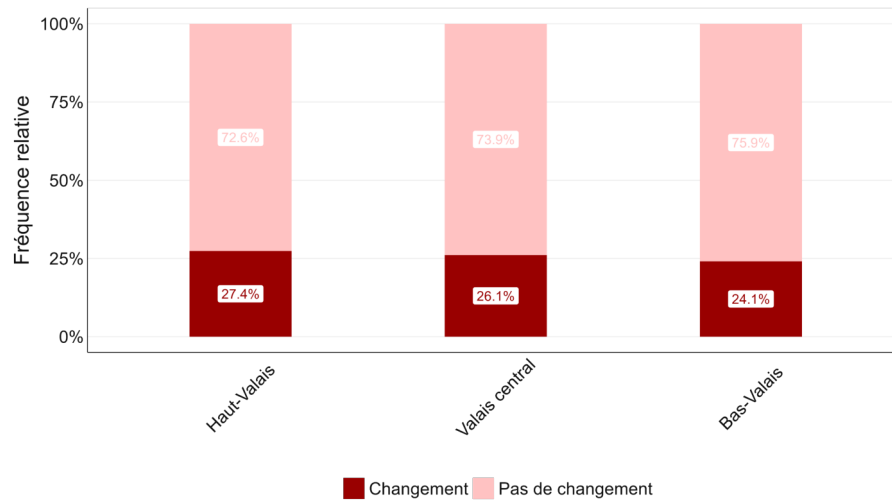


4 Résultats

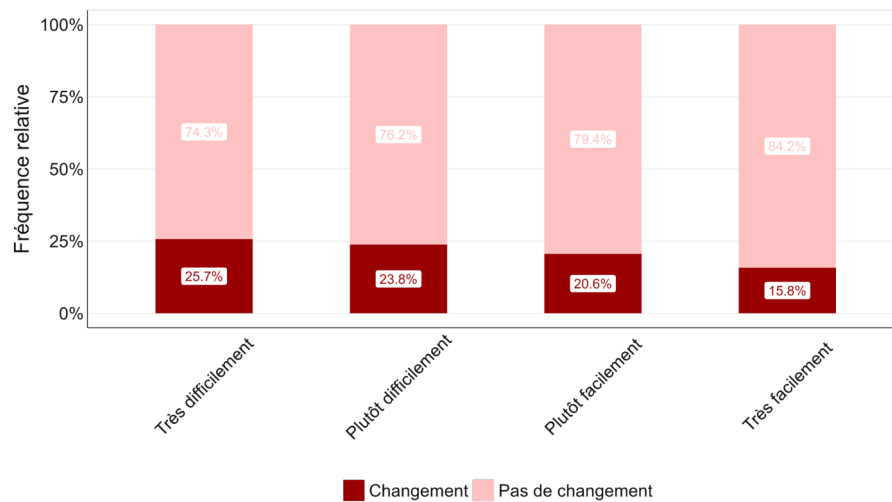
(b) Par type de handicap



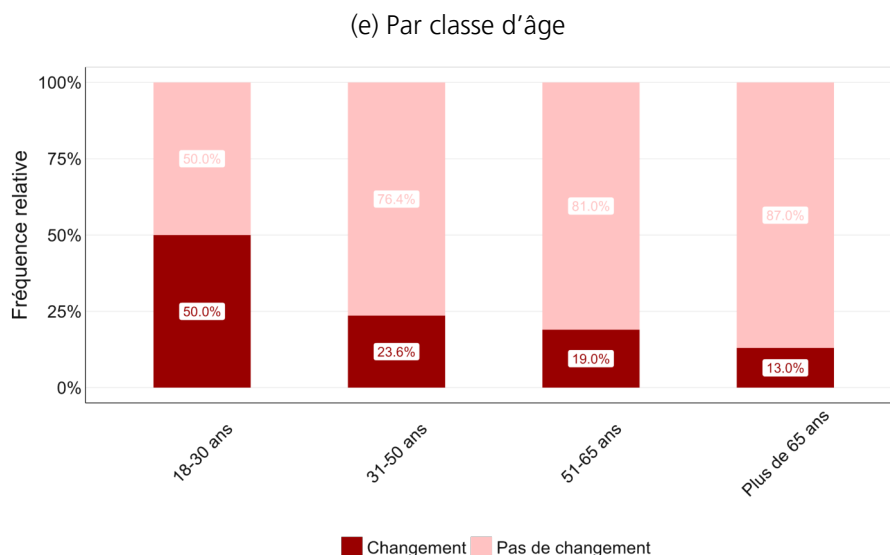
(c) Par région de domicile



(d) Selon la situation financière



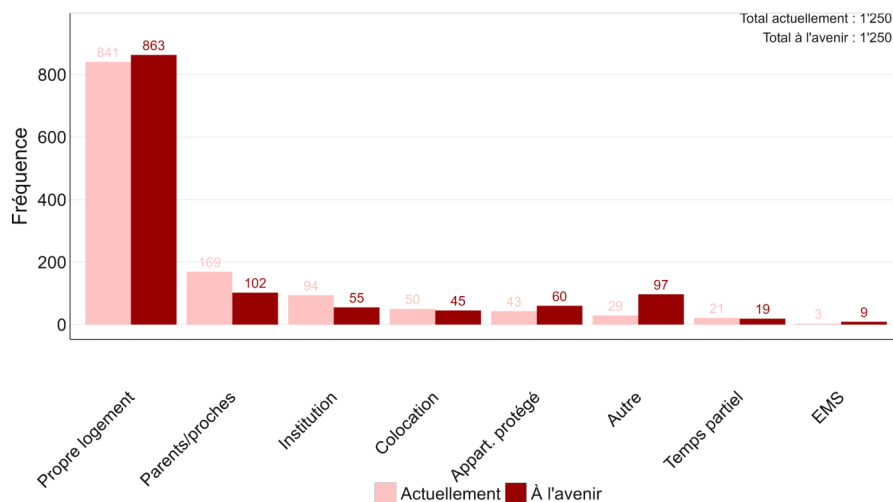
4 Résultats



Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

La **Figure 17** examine plus en détails le type de logement dans lequel les individus interrogés **souhaitent vivre à l'avenir**. Ce graphique reporte (1) le nombre de personnes vivant actuellement dans les différents types de logement ainsi que (2) le nombre de personnes indiquant souhaiter vivre dans les différents types de logement à l'avenir. Il mesure donc l'évolution de la demande de logement entre la situation actuelle et la situation future souhaitée. A noter que seules les personnes ayant répondu aux deux questions (situation actuelle et future) sont retenues ici.

Figure 17: Logement – Demande actuelle et future de logement



Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

Les résultats montrent que la majeure partie des individus souhaitent à l'avenir vivre ou continuer à vivre dans leur propre logement (863 personnes). Les autres types de logement ne représentent donc qu'une part marginale des logements désirés. Concernant l'évolution entre la situation actuelle et celle désirée dans le futur, il est intéressant de relever que la demande future de **logement propre** et d'**appartements protégés** est légèrement supérieure à la situation actuelle. À l'inverse, le nombre de personnes souhaitant vivre chez leurs parents ou d'autres proches ainsi qu'en institution tend à être inférieur à la

4 Résultats

situation actuelle. Ces chiffres font ainsi écho à une volonté d'autonomisation. A noter qu'un nombre non négligeable de personnes ont indiqué souhaiter vivre dans un logement « autre » à l'avenir. Dans la plupart des cas, ces logements entrent dans l'une ou l'autre catégorie reportées sur le graphique. Ces chiffres anormalement élevés pour la catégorie « autre » traduisent certainement une mécompréhension partielle de la question, les personnes ayant certainement voulu indiquer souhaiter vivre dans un autre logement à l'avenir que dans leur logement actuel.

Synthèse : logement

La plupart des personnes consultées dans le cadre de l'enquête résident dans des **logements privés** (près de 90%), en particulier dans des logements propres (environ 66%). La part des personnes résidant en institution dans l'échantillon s'avère donc relativement faible (environ 7%). Aussi, près de la moitié de l'échantillon indique vivre dans un ménage composé de plus d'une personne (49% des cas). La part des ménages individuels se monte quant à elle à quelques 30%, le reste n'ayant pas fourni de réponses à cette question.

Le **niveau global de satisfaction** vis-à-vis du logement apparaît comme relativement **élevé**. 87% des répondantes et des répondants indiquent être très satisfaits ou plutôt satisfaits de leur lieu de vie. Ce niveau de satisfaction s'avère légèrement inférieur parmi les personnes résidant dans des ménages individuels, celles vivant en institution et celles présentant des difficultés financières, ainsi que chez les personnes résidant dans la partie francophone du canton.

Les principales raisons d'**insatisfaction** énoncées se rapportent aux **caractéristiques mêmes des logements**, que ce soit leur manque d'accessibilité, leurs prix ou leurs tailles. Les mésententes avec les autres personnes vivant dans le même logement ou les voisins ainsi que le manque de soutien disponible sont également relevés, mais dans une moindre mesure.

Enfin, à l'avenir, la plupart des personnes interrogées **souhaitent continuer de vivre dans leur propre logement**, le type de logement majoritaire à l'heure actuelle. Les analyses effectuées suggèrent qu'un certain nombre de personnes souhaitent ne plus vivre dans les logements de leurs parents ou de leurs proches ainsi qu'en milieu institutionnel, reflet du processus d'autonomisation en cours au sein de la population concernée. La volonté de changer de logement apparaît comme particulièrement forte auprès des personnes les plus jeunes et celles ne vivant pas dans leur propre logement.

4.2 Soutien ou accompagnement

Ce chapitre s'intéresse aux différentes formes de soutien ou d'accompagnement auxquelles ont recours les personnes interrogées. Par soutien ou accompagnement, nous entendons de l'aide par exemple pour faire le ménage, les courses ou les repas, se laver, s'habiller, payer les factures, ou pour aller chez le médecin. A nouveau, la situation actuelle est d'abord décrite, puis la satisfaction vis-à-vis de celle-ci et enfin les désirs ou projets pour le futur.

I. Type de soutien ou d'accompagnement

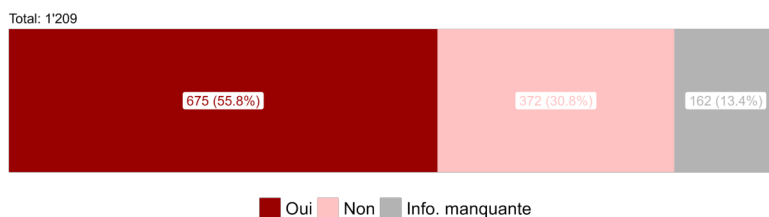
Nous nous intéressons d'abord à la part des répondantes et des répondants ayant indiqué recevoir du soutien ou de l'accompagnement dans leur vie quotidienne. Au préalable, il convient de noter que seules les personnes résidant dans des logements privés (par ex. propre logement, chez ses parents, etc.) ont été interrogées sur leur situation actuelle en matière de recours au soutien ou à l'accompagnement, les personnes résidant en institution étant supposées recevoir des prestations génériques en la matière. En

4 Résultats

revanche, la question de la satisfaction générale vis-à-vis du soutien ou de l'accompagnement reçu a été posée à toutes les personnes ayant participé à l'enquête.

La **Figure 18** reporte la part des individus ayant indiqué recevoir du soutien ou de l'accompagnement dans le cadre de leur vie quotidienne. Un peu plus de la moitié des répondantes et des répondants (55.8%) indiquent recourir à ce type d'aide, alors qu'un peu moins d'un tiers (30.8%) répondent ne pas en faire usage. Les quelques 13% restant correspondent à des valeurs manquantes (pas de réponse de la part des personnes interrogées).

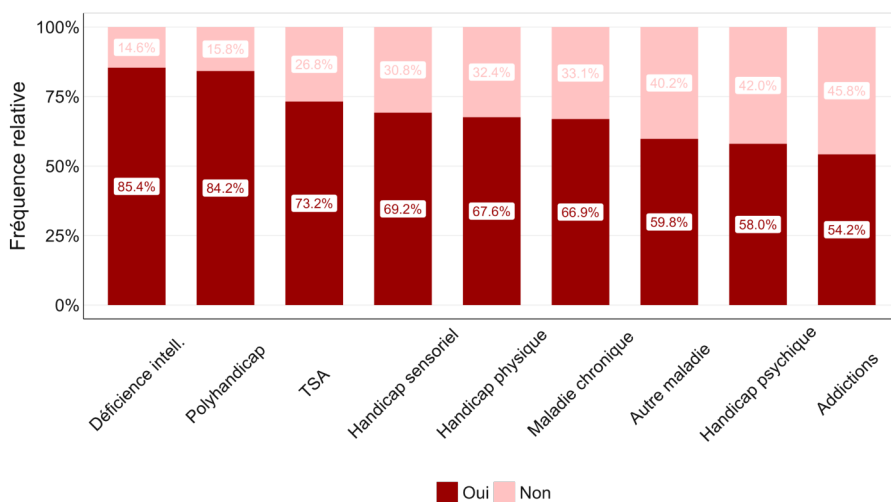
Figure 18: Soutien ou accompagnement – Utilisation des prestations



Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

Sous la **Figure 19**, nous reportons la distribution du recours au soutien et à l'accompagnement par **type de handicap** (le plus limitant), en omettant les réponses manquantes. Ce graphique révèle que le recours à une aide dépend fortement du type handicap. Ainsi, si plus de 80% des personnes interrogées avec une déficience intellectuelle ou avec un polyhandicap indiquent recevoir l'une ou l'autre forme de soutien ou d'accompagnement, moins de 60% des personnes concernées par l'addiction et le handicap psychique recourent à ce type de prestations.

Figure 19: Soutien ou accompagnement – Utilisation des prestations par type de handicap



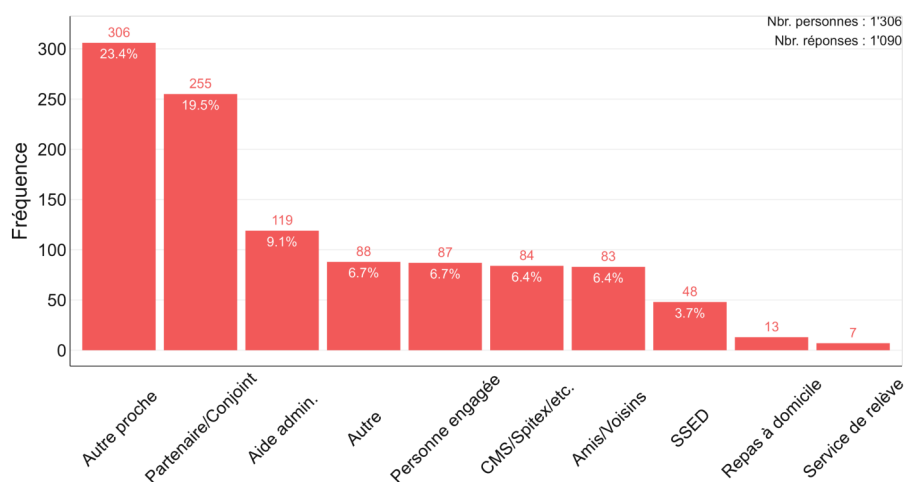
Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

Les analyses suivantes s'attachent à la **répartition des différentes formes de soutien ou d'accompagnement** auxquelles les personnes interrogées ont recours. Nous abordons tout d'abord cette question du point de vue de la marge extensive sous la **Figure 20**, c'est-à-dire parmi les personnes interrogées, lesquelles ont recours à telle ou telle forme de soutien, indépendamment de sa fréquence d'utilisation. Les résultats montrent que la plupart des personnes interrogées ont recours à un soutien informel **fourni par**

4 Résultats

leur proches : 19.5% des répondantes et des répondants indiquent recevoir du soutien ou de l'accompagnement de la part de leur conjoint ou conjointe, alors que 23.4% ont recours à ce type de services par le biais d'autres membres leur famille. En sus de ces deux principaux types de soutien ou d'accompagnement, une part non négligeable des personnes interrogées indiquent recevoir de l'aide administrative de la part d'un curateur ou d'un service social (9.1%), de l'aide de la part d'une personne engagée contractuellement (6.7%), d'un CMS, de Spitex ou d'une autre organisation de soins à domicile (6.4%), d'amis ou de voisins (6.4%), ou encore d'un autre type d'aide (6.7%). Les autres formes de soutien ou d'accompagnement (SSED, service de repas à domicile ou encore service de relève de Cerebral Valais) s'avèrent quant à elles plus marginales au sein de l'échantillon d'analyse. Au final, cette première analyse révèle que, d'un point de vue de la marge extensive, la majorité des services de soutien ou d'accompagnement sont fournis par les proches, qu'il s'agisse du conjoint ou de la conjointe ou d'autres membres de la famille.

Figure 20: Soutien ou accompagnement – Types de prestations utilisées



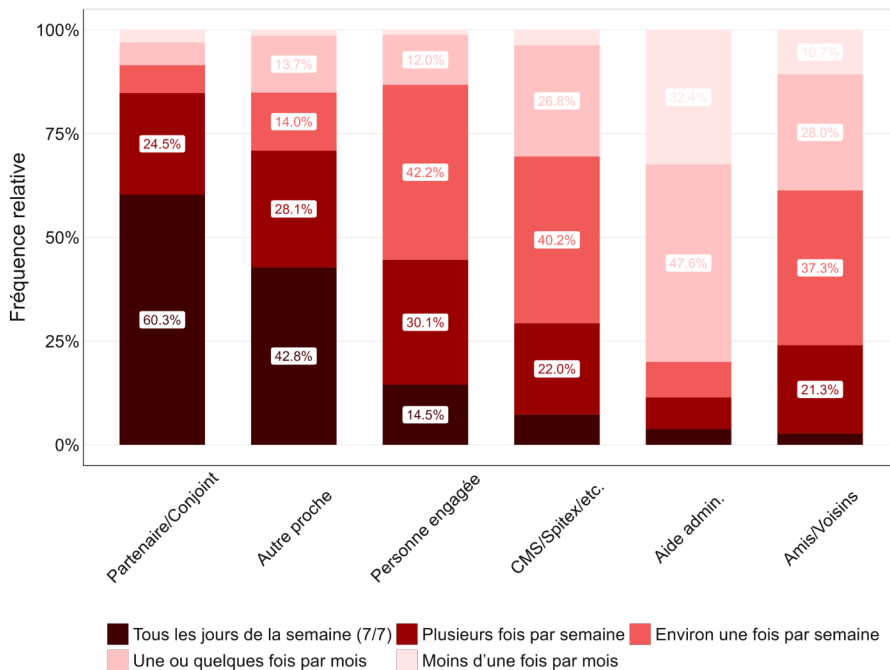
Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

Afin de compléter cette première analyse, nous abordons la même question, cette fois sous l'angle de la marge intensive, c'est-à-dire en tenant compte de la fréquence à laquelle le soutien ou l'accompagnement sont utilisés par les personnes interrogées (**Figure 21**). À ce propos, il convient de noter que, à des fins de fiabilité statistique, nous considérons uniquement les formes d'aide pour lesquelles plus de 50 personnes ont répondu bénéficier de ladite aide.

La forme de soutien la plus **fréquemment utilisée** par les répondantes et les répondants est à nouveau celle fournie par leurs proches : qu'il s'agisse de leur partenaire, conjoint ou conjointe ou d'un autre proche, plus de 70% des personnes interrogées indiquent recourir à ces prestations informelles au moins plusieurs fois par semaine. Elle est suivie du recours à une personne engagée spécifiquement sur une base contractuelle (avec près de 45% des individus indiquant recourir à ce type de services au moins plusieurs fois dans la semaine). Les autres formes de soutien ou d'accompagnement sont quant à elles utilisées de manière moins fréquente : le soutien apporté par les CMS, Spitex ou d'autres prestataires de soins à domicile, par des aides administratives ou encore par des amis/voisins sont utilisés plusieurs fois par semaine ou tous les jours dans seulement 15-30% des cas, selon le type d'aide considéré.

4 Résultats

Figure 21: Soutien ou accompagnement – Fréquence d'utilisation des prestations par type de soutien



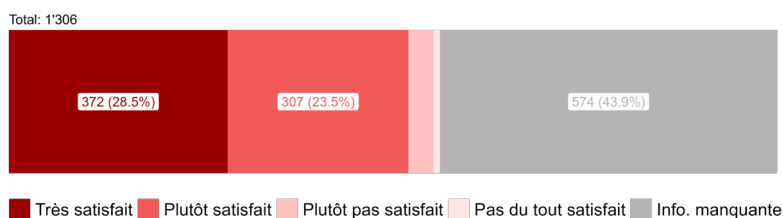
Note : seules les réponses non manquantes ont été retenues ici. Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

II. Satisfaction vis-à-vis du soutien ou de l'accompagnement

La **Figure 22** reporte la distribution du niveau de satisfaction générale des personnes interrogées vis-à-vis des prestations de soutien ou d'accompagnement auxquelles elles font recours. Cette analyse tient également compte des réponses des personnes vivant en institution, ces dernières ayant été interrogées sur leur satisfaction générale vis-à-vis des prestations de soutien ou d'accompagnement qu'elles y reçoivent.

Un nombre important de personnes interrogées n'ont pas souhaité répondre à cette question, avec près de 44% d'informations manquantes. À noter que le taux de réponses manquantes est bien plus élevé chez les personnes vivant en logement privé (environ 45%) que chez celles vivant en institution (moins de 2%). Sur les quelques 56% de personnes ayant effectivement répondu à la question, la majeure partie (soit plus de 90% des personnes ayant effectivement répondu à la question) indique être très satisfaite ou plutôt satisfaite du soutien ou de l'accompagnement reçu.

Figure 22: Soutien ou accompagnement – Satisfaction générale



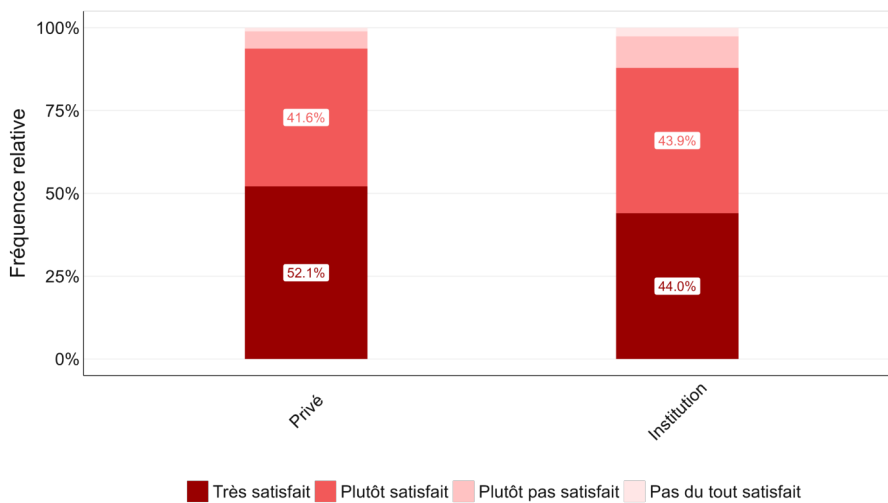
Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

La **Figure 23** distingue le niveau de satisfaction **selon le type de logement** (personnes vivant en logement privé ou en institution), en faisant abstraction des réponses manquantes. Les chiffres reportés montrent que la satisfaction vis-à-vis du soutien ou de l'accompagnement reçu est élevée pour tous les types

4 Résultats

de logements, même si la part de personnes très satisfaites est toutefois légèrement supérieure dans le groupe des personnes résidant en logement privé, en comparaison de celles vivant en institution.

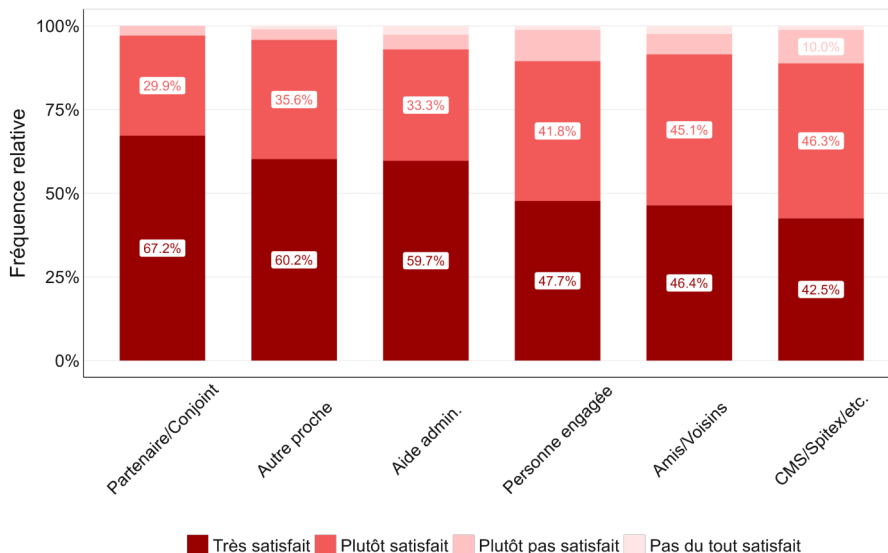
Figure 23: Soutien ou accompagnement – Satisfaction selon le type de logement



Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

La **Figure 24** reporte quant à elle le niveau de satisfaction des individus en matière de soutien ou d'accompagnement en différenciant selon les **types de soutien reçu** (abstraction faite des réponses manquantes). Comme mentionné, cette analyse ne tient pas compte des personnes vivant en institution. Aussi, comme précédemment, nous ne considérons que le types d'aide pour lesquels plus de 50 réponses sont collectées, afin d'assurer un certain niveau de fiabilité statistique.

Figure 24: Soutien ou accompagnement – Satisfaction selon le type de soutien ou d'accompagnement reçu (personnes vivant en logement privé)



Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

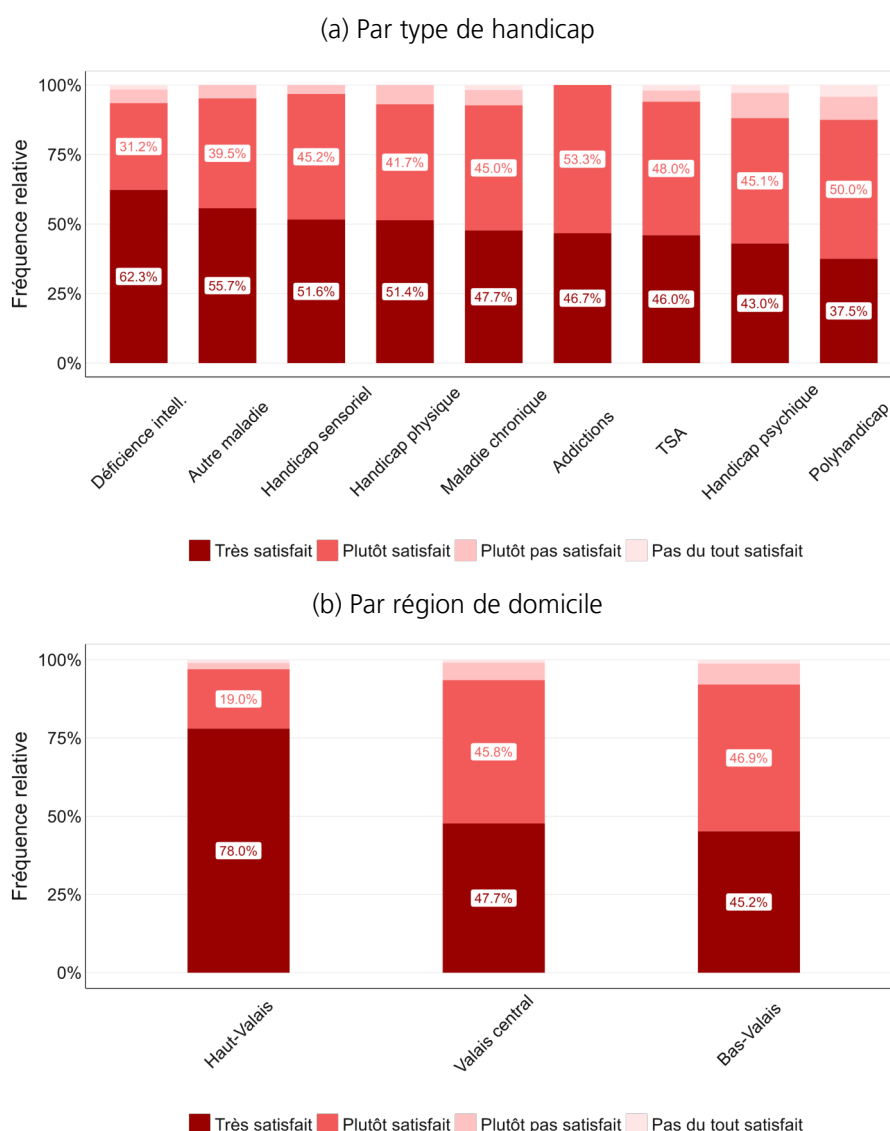
Les résultats montrent que les personnes interrogées sont globalement très satisfaites du soutien ou de l'accompagnement fourni par leurs proches ; la part des personnes indiquant être très satisfaites de l'aide fournie par leur conjointe ou conjoint avoisinant même les 70%. Le taux de satisfaction est légèrement

4 Résultats

plus faible pour les prestations formelles proposées par exemple par des personnes employées de manière contractuelle ou par des services d'aide à domicile (CMS ou Spitex), avec environs de 40-45% de personnes très satisfaites. Ce dernier point doit tout de même être nuancé : indépendamment du type de soutien ou d'accompagnement considéré, la satisfaction générale s'avère globalement élevée chez les personnes interrogées. Les différences observées en matière de satisfaction sont à ce titre plus de l'ordre de la nuance, étant donné qu'elles découlent principalement des parts respectives des personnes ayant répondu être « très satisfaites » et « plutôt satisfaites » à la question.

Finalement, sous la **Figure 25**, le niveau de satisfaction des personnes répondantes en matière de soutien ou d'accompagnement est différencié selon différentes strates démographiques d'intérêt (toujours en faisant abstraction des réponses manquantes).

Figure 25: Soutien ou accompagnement – Satisfaction par strate d'intérêt



Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

4 Résultats

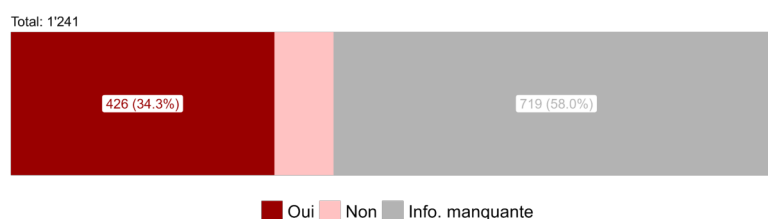
Le Panel (a) de cette figure reporte le niveau de satisfaction par **type de handicap** (le plus limitant). Globalement, le niveau de satisfaction apparaît comme élevé pour tous les types de handicap. De légères différences peuvent toutefois être observées : par exemple, alors les personnes avec une déficience intellectuelle ou souffrant d'une autre maladie apparaissent comme les plus satisfaites (avec plus de 60% de réponses « très satisfaites »), les personnes avec un handicap psychique ou un polyhandicap apparaissent comme légèrement plus insatisfaites en la matière (avec moins de 45% de réponses « très satisfaites »).

Le Panel (b) de la même figure reporte quant à lui le niveau de satisfaction en matière de soutien ou d'accompagnement par **région de domicile**. Les personnes interrogées résidant dans le Haut-Valais se disent globalement plus satisfaites du soutien ou de l'accompagnement reçu ; la part de réponses « très satisfait » étant largement supérieures à celles observées en Valais central ou dans le Bas-Valais (78.0% contre 47.7% et 45.2% respectivement).

III. Besoins futurs en matière de soutien ou d'accompagnement

La **Figure 26** aborde la thématique des besoins futurs en matière de soutien ou d'accompagnement. Elle reporte la part des personnes ayant indiqué avoir besoin de telles prestations à l'avenir. Parmi l'ensemble des personnes interrogées, c'est-à-dire uniquement les personnes indiquant vouloir vivre hors institution à l'avenir, 34.3% (soit 426 personnes) expriment le besoin de recevoir une ou plusieurs formes de soutien ou d'accompagnement à l'avenir, seuls 7.7% n'expriment pas de tels besoins. Les 58.0% restants correspondent à des individus n'ayant pas souhaité répondre à la question. Ainsi, en omettant les réponses manquantes, 81.6% indiquent avoir besoin de soutien ou d'accompagnement à l'avenir.

Figure 26: Soutien ou accompagnement – Besoins à l'avenir

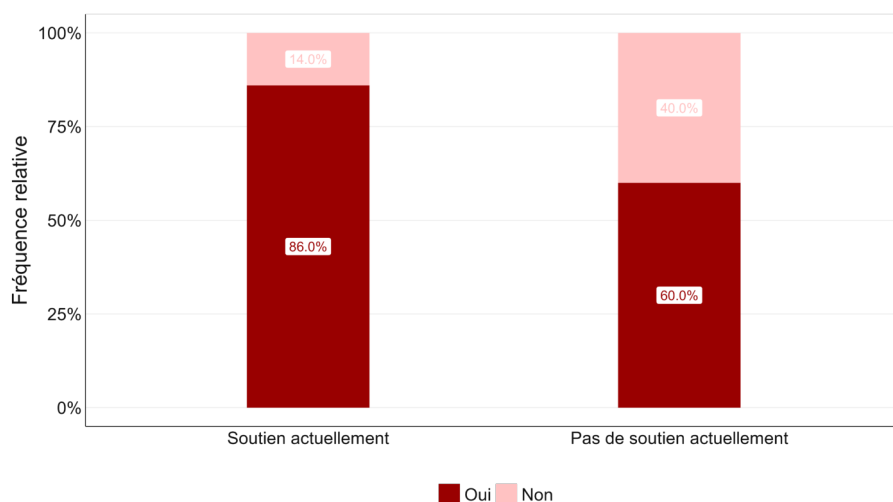


Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

La **Figure 27** montre que les personnes disposant actuellement de prestations de soutien ou d'accompagnement sont plus enclines à vouloir bénéficier de ces prestations à l'avenir, en comparaison des personnes qui ne disposent pas à l'heure actuelle de telles prestations (86.0% contre 60.0%, omission faite des réponses manquantes).

4 Résultats

Figure 27: Soutien ou accompagnement – Besoins à l’avenir selon situation actuelle

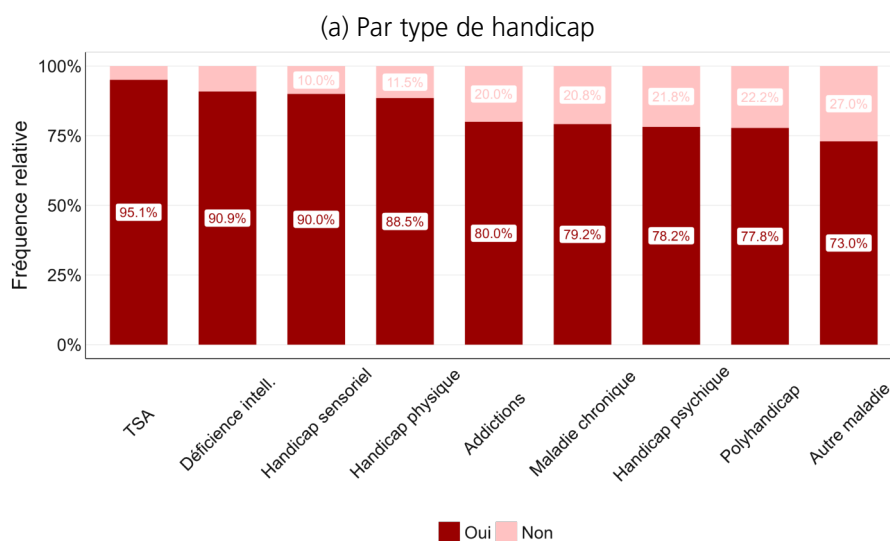


Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation., BASS

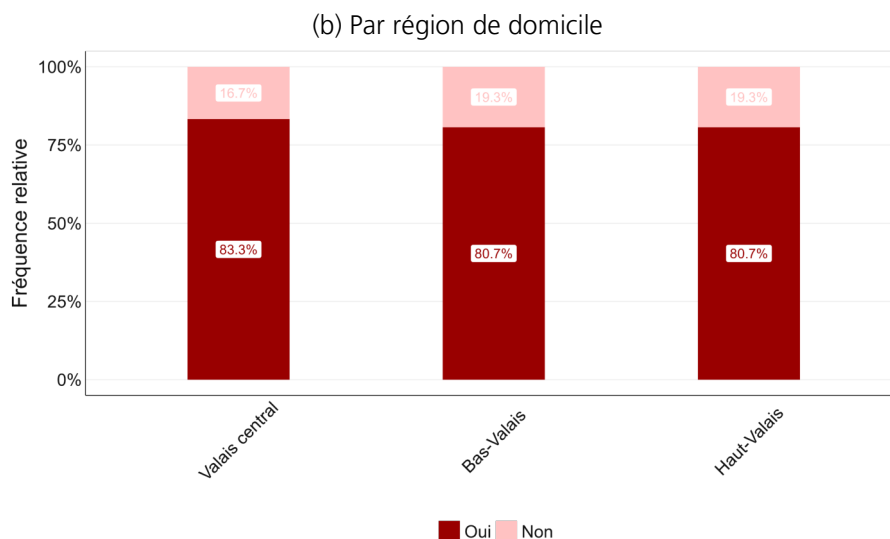
La **Figure 28** distingue ces besoins selon différentes strates d’intérêt (en omettant les réponses manquantes). Tout d’abord, sous le Panel (a), nous reportons les résultats par **type de handicap** (le plus limitant). Des différences peuvent être observées : les besoins futurs en prestations s’avèrent plus importants auprès des personnes avec un TSA, une déficience intellectuelle ou un handicap sensoriel (plus de 90% de réponses positives) que chez les personnes atteintes de maladie chronique, avec un handicap psychique, polyhandicapées ou présentant une autre maladie (moins de 80% de réponses positives).

Le Panel (b) de la même figure présente quant à lui la part de personnes indiquant un besoin de soutien ou d’accompagnement pour l’avenir, selon la **région de résidence**. Les chiffres reportés sous ce graphique suggèrent que ces besoins sont relativement homogènes à travers le canton : peu importe la région considérée, le taux de réponses positive oscille entre 80 et 84%.

Figure 28: Soutien ou accompagnement – Besoins à l’avenir par strate d’intérêt



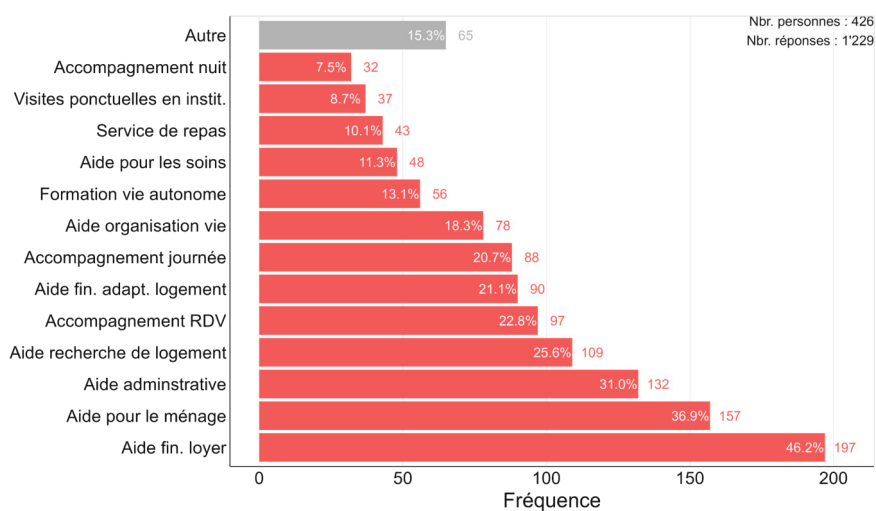
4 Résultats



Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

Pour finir, nous reportons sous la **Figure 29** les **types de soutien** ou d'accompagnement nécessités à l'avenir par les répondantes et les répondants de manière détaillée. Du fait que plusieurs réponses étaient admises, les réponses à cette question sont non exclusives. Les résultats montrent que la plupart des personnes concernées indiquent avoir besoin de plus d'une prestation à l'avenir (le nombre de personnes dans cette situation se montant à 426, alors que 1'229 réponses ont été données à cette question).

Figure 29: Soutien ou accompagnement – Types de prestations souhaitées à l'avenir



Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

Les trois prestations les plus demandées sont une aide financière pour payer le loyer (197 personnes), un soutien ou un accompagnement pour la tenue du ménage, notamment pour aider à faire les courses, la lessive, les repas, les nettoyages (157 personnes) et un soutien ou un accompagnement pour les tâches administratives (132 personnes). L'aide pour la recherche d'un logement, l'accompagnement aux rendez-vous (par exemple chez le médecin), les aides financières en vue d'une adaptation du logement, l'accompagnement en journée ainsi que l'aide pour l'organisation de la vie quotidienne constituent également des prestations dont la demande est élevée, avec pour chacune plus de 60 occurrences.

Synthèse : soutien ou accompagnement

La plupart des personnes consultées dans le cadre de l'enquête et résidant dans des logements privés indiquent avoir recours à du soutien ou de l'accompagnement. Le **taux de recours** à celui-ci varie avec le type de handicap considéré : il est le plus important parmi les répondantes et les répondants avec une déficience intellectuelle ou un polyhandicap (environ 85% des personnes interrogées), et le plus faible parmi les personnes concernées par l'addiction (environ 65% des personnes interrogées).

La plupart des personnes interrogées indiquent recourir à des **prestations informelles** fournies par leur **conjoint ou conjointe** ou par un **autre proche**. Le soutien fourni par les conjoints et proches est également celui qui présente la plus haute fréquence d'utilisation.

Le **niveau de satisfaction** vis-à-vis du soutien reçu est globalement **élevé**, avec plus de 90% des personnes interrogées indiquant être très satisfaites ou plutôt satisfaites en la matière. Ce niveau de satisfaction varie légèrement selon le lieu de résidence (satisfaction légèrement plus faible au sein des personnes résidant en institution), le type de handicap (satisfaction légèrement plus faible pour les personnes avec un handicap psychique ou avec un polyhandicap) ou encore la région de domicile (satisfaction légèrement plus forte dans le Haut-Valais), mais ces différences sont pour la plupart de l'ordre de la nuance étant donné qu'elles concernent avant tout la part de personnes très satisfaites respectivement plutôt satisfaites.

Pour ce qui est des **besoins futurs** en matière de soutien ou d'accompagnement, une part importante des personnes interrogées indiquent avoir besoin de telles prestations à l'avenir (426 personnes). Les prestations les plus demandées concernent les aides financières pour le paiement du loyer, un soutien pour la tenue du ménage et de l'aide pour les tâches administratives.

4.3 Activités quotidiennes et loisirs

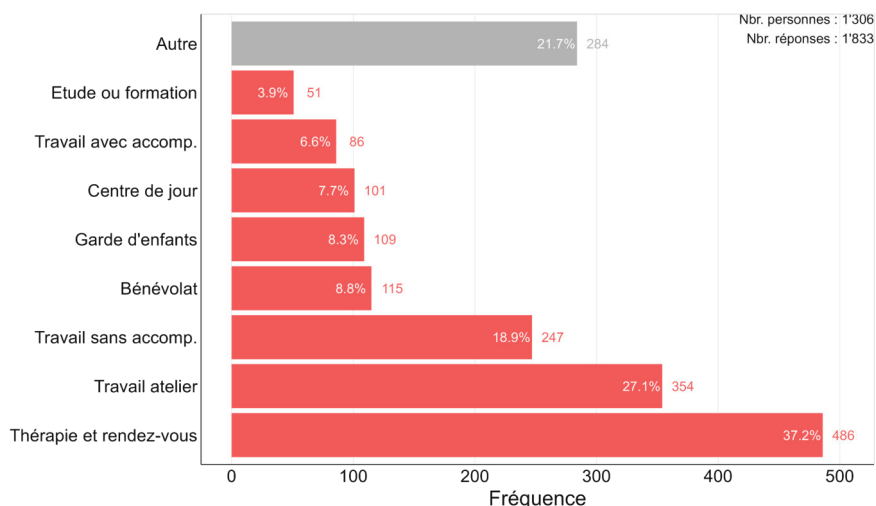
Ce sous-chapitre s'attache aux activités quotidiennes, qu'elles soient productives ou non productives, et aux loisirs.

4.3.1 Activités quotidiennes en général

La **Figure 30** détaille la distribution des réponses à la question « Que faites-vous du lundi au vendredi ? ». Le graphique montre que les **thérapies et les rendez-vous d'ordre médical** occupent une place importante dans le quotidien des personnes interrogées : cette réponse est mentionnée par 37.2% des répondantes et des répondants (486 personnes). Par ailleurs, une part importante des répondants et répondantes indiquent travailler, que ce soit en atelier (27.1%, soit 354 personnes), sans accompagnement (18.9%, soit 247 personnes) ou avec accompagnement (6.6%, soit 86 personnes). Le bénévolat et la garde d'enfants représentent aussi des activités courantes auprès des personnes interrogées. Enfin, un nombre conséquent de personnes indiquent effectuer d'autres types d'activités, qui concernent typiquement les loisirs. Ces activités sont détaillées ci-après.

4 Résultats

Figure 30: Activités – Type d'activités exercées



Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

4.3.2 Travail

Dans ce sous-chapitre, nous analysons les différentes formes de travail exercées par les répondantes et les répondants. Trois catégories de travail – impliquant une rémunération – sont abordées : le travail sans accompagnement, le travail avec accompagnement et le travail en atelier. Le travail sans accompagnement regroupe les formes de travail autonomes sur le premier marché du travail (en particulier l'emploi salarié et le travail indépendant). Le travail avec accompagnement se réfère à un travail en entreprise, mais avec un soutien. Le travail en atelier est également rétribué, mais à des tarifs inférieurs. Ces trois catégories ne comprennent pas les formations, les stages et le bénévolat.

Nous analysons ici d'abord la situation actuelle des personnes interrogées en lien avec le travail, puis la satisfaction vis-à-vis de celle-ci et enfin les désirs futurs et les besoins.

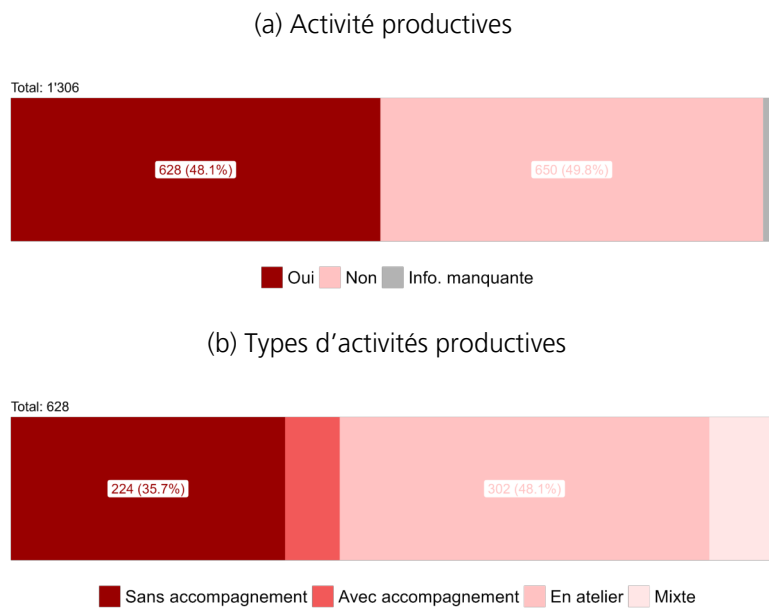
I. Situation actuelle

La **Figure 31** présente la part des individus effectuant des activités productives au sein de l'échantillon d'analyse. Le Panel (a) révèle que **près de la moitié** des répondants et répondantes (48.1%) **travaillent** selon l'une ou l'autre forme de travail susmentionnée. À l'inverse, 49.8% des personnes interrogées indiquent ne pas travailler, les pourcentages restants correspondent à des réponses manquantes.

Sous le panel (b) de cette même figure nous reportons, pour les personnes qui exercent une activité productive, la répartition des formes de travail. La plupart des personnes travaillent en **atelier** (48.1% des cas) ou **sans accompagnement** (35.7% des cas). Les quelques 16% restant se répartissent entre le travail avec accompagnement ou une forme de travail mixte (comportant au moins deux des formes de travail mentionnées).

4 Résultats

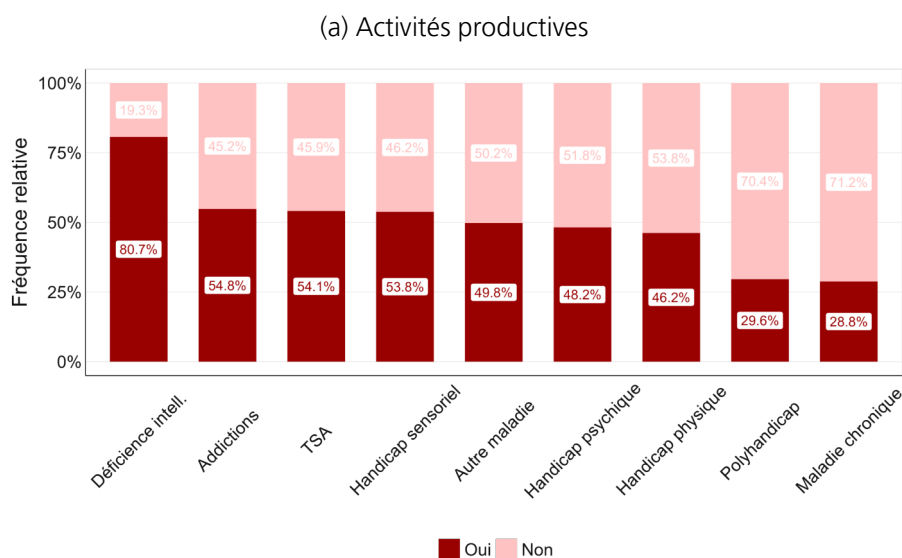
Figure 31: Travail – Exercice d’activités productives et types d’activités



Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

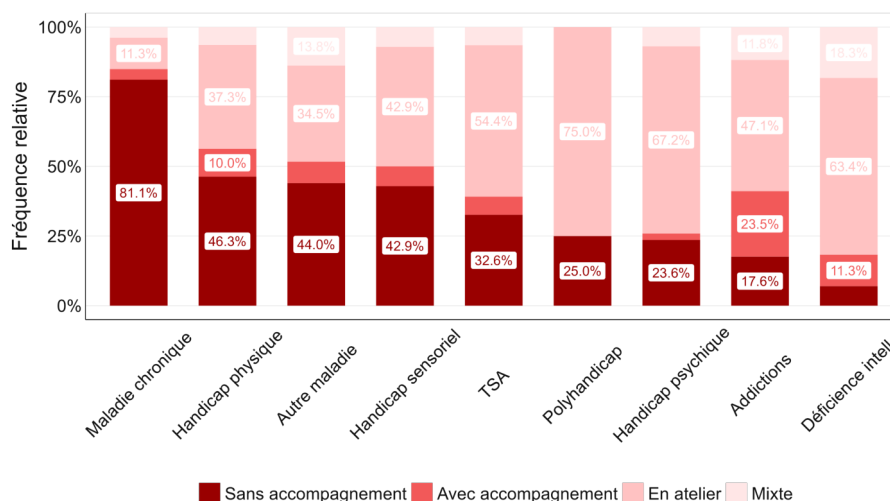
La **Figure 32** différencie l’information relative au travail selon les **types de handicap**, omission faite des réponses manquantes. Le Panel (a) de cette figure révèle que l’exercice d’une activité productive dépend fortement du type de handicap des répondants et répondantes. Alors que plus de 80% des personnes avec une déficience intellectuelle exercent une activité productive, moins de 30% des personnes polyhandicapées ou atteinte de maladie chronique font de même. Pour les autres types de handicap, la part de personnes exerçant un travail s’élève à entre 45 et 55%.

Figure 32: Travail – Exercice d’activités productives et types d’activités par type de handicap



4 Résultats

(b) Types d'activités productives

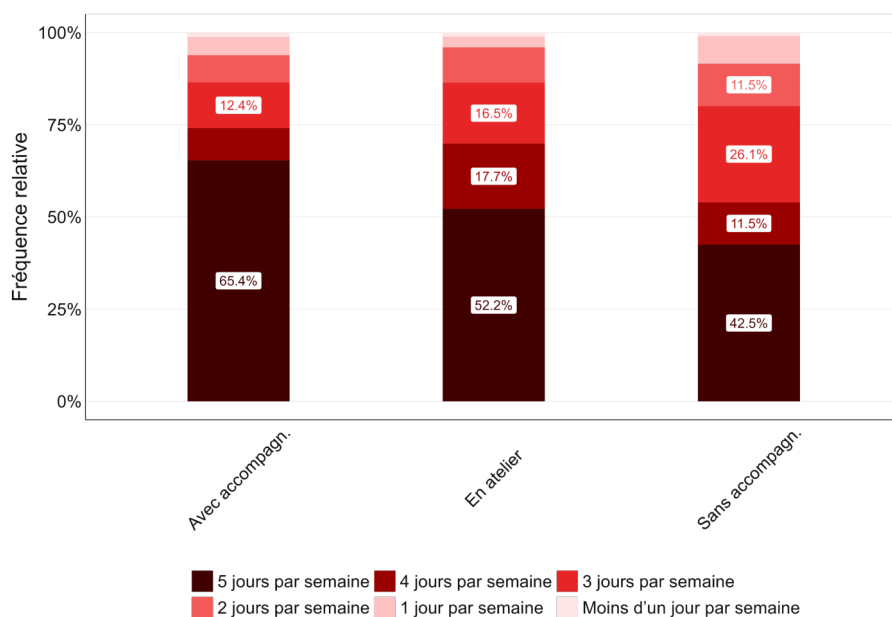


Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et rep., BASS.

Le panel (b) de cette même figure dépeint la répartition des **formes de travail**, toujours en différenciant selon le type de handicap. Là encore, ce facteur semble fortement impacter la forme de travail choisie. Dans le cas des maladies chroniques, plus de 80% des individus travaillent de manière autonome, sans accompagnement. À l’opposé, pour les personnes interrogées avec un polyhandicap, une déficience intellectuelle ou un handicap psychique, la majeure partie des individus travaillent en atelier (plus de 60% dans les trois cas). Ces résultats témoignent donc de la diversité des réalités en ce qui concerne l’insertion sur le marché du travail des personnes handicapées, ces dernières accédant de manière différenciée au premier marché du travail en fonction du type de handicap.

La **Figure 33** aborde la question du travail sous l’angle du taux d’occupation ou de la **fréquence hebdomadaire** des rapports de travail. Le graphique reporte, pour chacune des formes de travail (travail sans accompagnement, travail avec accompagnement et travail en atelier), le nombre de jours travaillé par semaine.

Figure 33: Travail – Fréquence hebdomadaire du travail



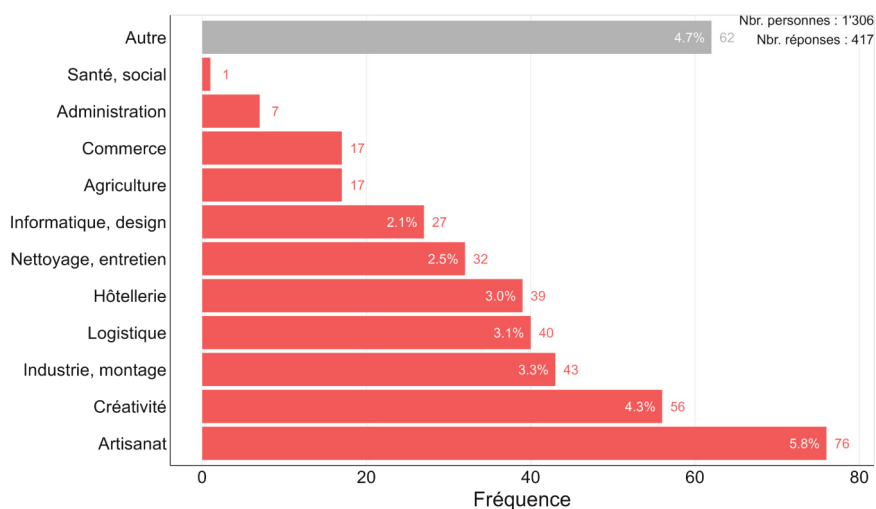
Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et rep., BASS.

4 Résultats

Pour les formes de travail avec accompagnement et en atelier, la majeure partie des individus indiquent travailler tous les jours : ces parts se montent respectivement à 65.4% et 52.2% selon la forme de travail considérée. Aussi, dans les deux cas, plus de 85% des individus indiquent travailler au moins trois jours par semaine. Ces résultats révèlent ainsi que, pour ces formes de travail, le travail à temps plein tend à rester majoritaire. Toujours, sur le même graphique, on peut relever que dans le cadre du travail sans accompagnement, la part de personnes travaillant tous les jours est plus faible que celle observée pour les deux groupes précédents : seuls 42.5% des individus travaillant sans accompagnement indiquent le faire tous les jours. Le travail à temps partiel est donc plus répandu au sein de ce groupe d'individus, même si la majeure partie d'entre eux travaillent au minimum trois jours par semaine (plus de 80% des cas).

La **Figure 34** examine les **domaines d'activité** dans lesquels évoluent les personnes travaillant **en atelier**. Le graphique révèle que le domaine d'activité principal est celui de l'artisanat (76 réponses), suivi des domaines de la créativité artistique (56 réponses), de l'industrie et du montage (43 réponses), et enfin ceux de la logistique (40 réponses) et de l'hôtellerie (39 réponses). Les autres domaines, tels que le nettoyage et l'entretien ou l'informatique et le design apparaissent comme plus marginaux. Enfin, un certain nombre de personnes indiquent travailler dans un autre domaine d'activité que ceux listés sous le graphique. Ceux-ci correspondent pour la plupart toutefois à des domaines listés, notamment l'artisanat (avec des réponses telles que la poterie, la céramique ou le travail du bois) ou la logistique (comme la mise sous-plis, la mise en paquet ou le recyclage).¹³

Figure 34: Travail – Domaines d'activité en atelier



Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

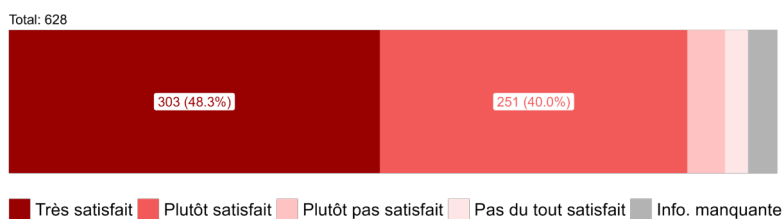
II. Satisfaction vis-à-vis du travail

La **Figure 35** reporte la distribution du niveau de satisfaction vis-à-vis du travail au sein du groupe de personnes ayant indiqué exercer une telle activité. Une part importante des répondantes et des répondants se disent très satisfaits ou plutôt satisfaits des activités professionnelles exercées (respectivement 48.3% et 40.0% des réponses). La part des personnes ayant répondu « plutôt pas satisfait » ou « pas du tout satisfait » apparaît donc relativement faible (moins de 10% des réponses, le reste correspondant à des valeurs manquantes). Les résultats indiquent ainsi un niveau de satisfaction globalement élevé en matière de travail.

¹³ La question des souhaits pour le futur en matière de domaines d'activité en atelier a également été posée ; le nombre de réponses collectées est cependant trop faible pour permettre une analyse à ce sujet.

4 Résultats

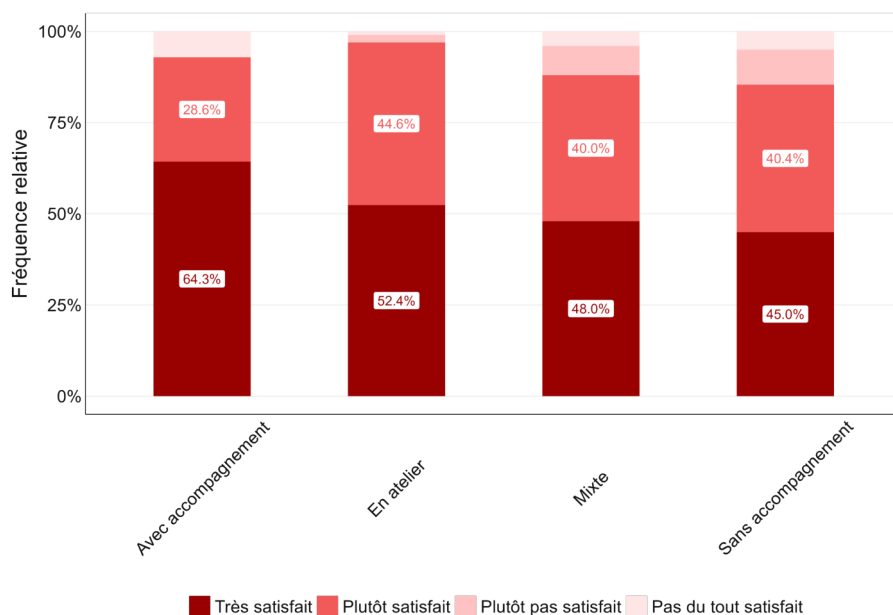
Figure 35: Travail – Satisfaction générale



Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

Sous la **Figure 36**, nous détaillons le niveau de satisfaction **selon la forme de travail** (sans et avec accompagnement, en atelier et mixte), en faisant abstraction des valeurs manquantes. Les chiffres reportés ne révèlent pas de grandes différences en matière de satisfaction selon les différentes catégories de travail : peu importe la forme de travail considérée, la part des personnes se disant a minima plutôt satisfaites s'élève toujours à 85% ou plus. De légères nuances peuvent toutefois être relevées. Par exemple, au sein du groupe des personnes travaillant avec accompagnement, la part de personnes très satisfaites est légèrement plus élevée que dans les autres groupes (65% environ contre 45-50%). Par ailleurs, la part de personnes pas satisfaites est plus faible chez les personnes travaillant en atelier.

Figure 36: Travail – Satisfaction par type d'activités



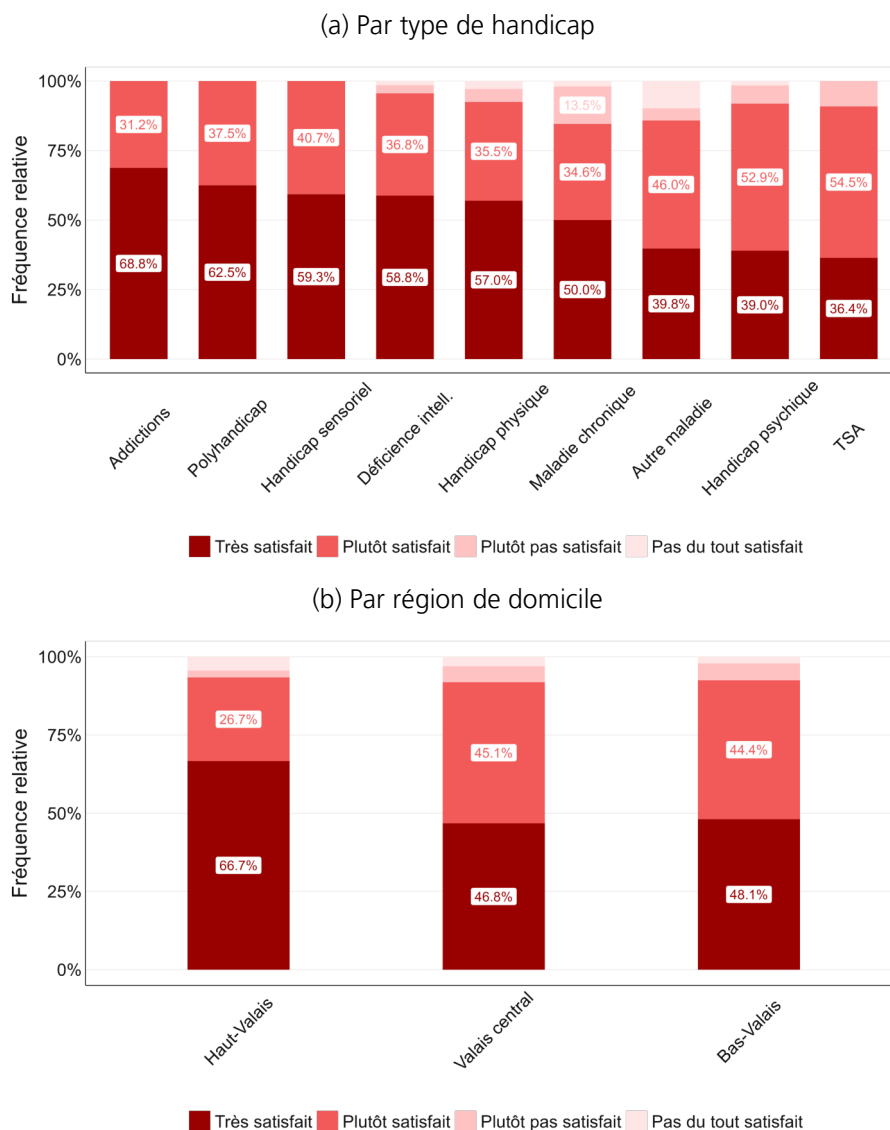
Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

La **Figure 37** reporte le niveau de satisfaction au travail en distinguant selon différentes strates démographiques d'intérêt. Le Panel (a) s'attache au niveau de satisfaction par type de **handicap** (le plus limitant), en faisant abstraction des valeurs manquantes. Ce graphique montre que le taux de satisfaction vis-à-vis du travail est plus élevé au sein de certains groupes, tels que chez les personnes concernées par l'addiction, les personnes polyhandicapées ou encore celles avec un handicap sensoriel. À l'opposé, les personnes avec un TSA, un handicap psychique ou atteintes d'autres maladies présentent les taux de satisfaction les plus faibles. Néanmoins, indépendamment du type de handicap, le niveau de satisfaction apparaît comme élevé, avec plus de 85% de réponses positives dans chacune des strates.

4 Résultats

Le Panel (b) de cette même figure présente le niveau de satisfaction au travail pour chacune des trois **régions de domicile**. Les résultats montrent des différences relativement marquées entre les deux régions linguistiques du canton : le taux de satisfaction au travail est plus élevé dans le Haut-Valais, où environ deux tiers des personnes interrogées mentionnent être très satisfaites de leur travail, contre moins de la moitié des personnes vivant dans les deux régions francophones.

Figure 37: Travail – Satisfaction par strate d'intérêt



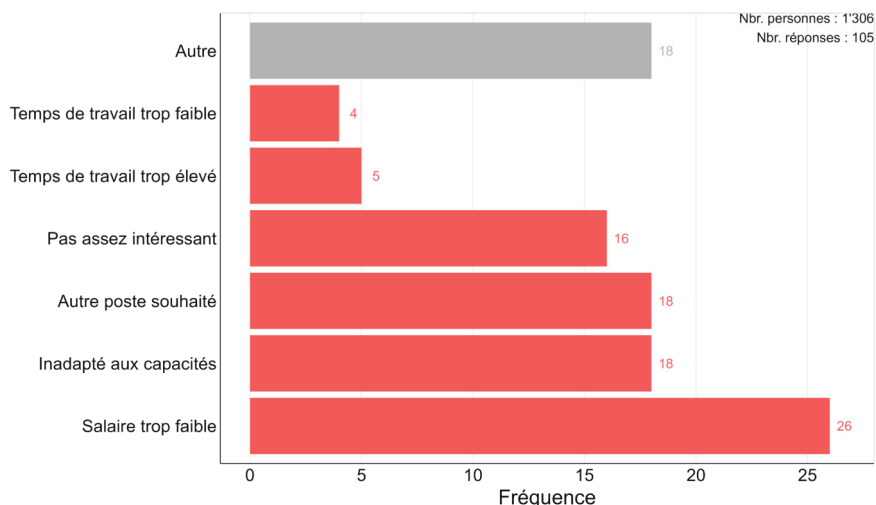
Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

La **Figure 38** examine les **principales causes d'insatisfaction au travail**. Au préalable, il convient de noter que le nombre de réponses à cette question est relativement faible, en raison du nombre restreint de personnes insatisfaites de leur situation professionnelle. Les résultats montrent que les principales causes d'insatisfaction au travail sont : des salaires trop faibles (26 réponses), l'inadéquation du poste avec les capacités du collaborateur ou de la collaboratrice (18 réponses), le désir de changer de poste (18 réponses) ou encore un manque d'intérêt pour le poste (16 réponses). L'inadéquation du temps de travail par rapport aux souhaits personnels apparaît pour sa part comme une cause mineure d'insatisfaction. Enfin, un nombre non négligeable d'individus évoquent d'autres raisons pour expliquer leur insatisfaction au

4 Résultats

travail (18 réponses). Parmi celles-ci on peut notamment mentionner le stress sur le lieu de travail ou la mésentente avec les responsables ou les autres collaborateurs et collaboratrices.

Figure 38: Travail – Raisons de l’insatisfaction

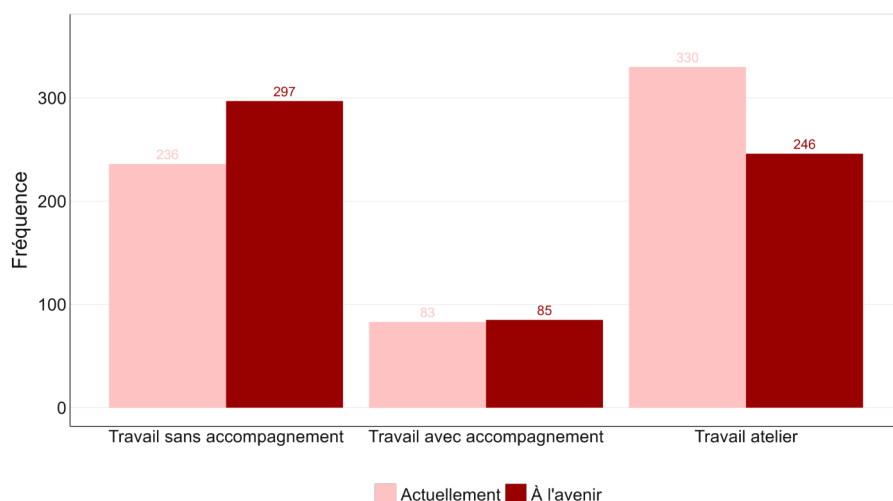


Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

III. Désirs futurs et besoins dans le domaine du travail

Nous nous attachons ici à l'évolution de la demande de postes de travail de la part des répondants et répondantes. La **Figure 39** reporte, pour chaque type de travail, le nombre de personnes qui exercent actuellement ladite activité et le nombre de personnes indiquant vouloir effectuer ce même type d'activité à l'avenir. À noter que ne sont considérés ici que les individus pour lesquels une réponse aux deux questions (situation actuelle et à l'avenir) a été donnée.

Figure 39: Travail – Demande actuelle et future de postes de travail



Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

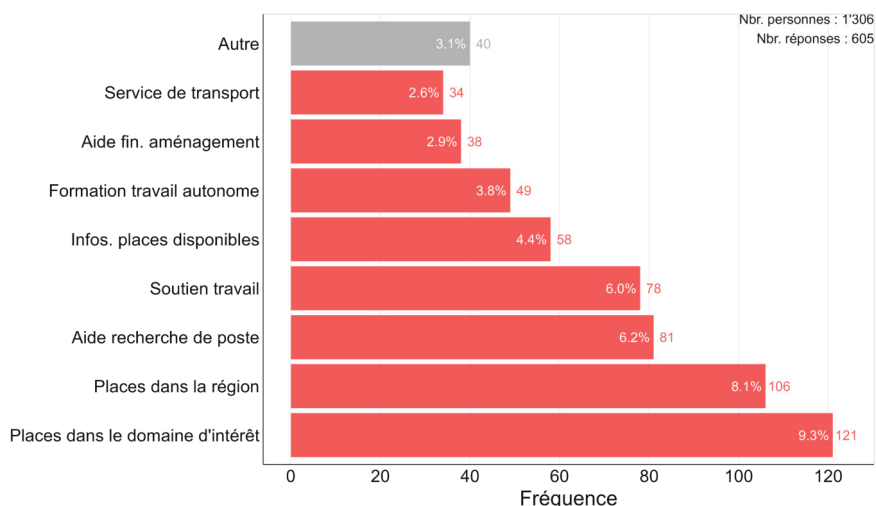
Les résultats montrent que, globalement, le nombre de personnes souhaitant continuer à travailler à l'avenir tend à rester stable (649 actuellement, contre 628 à l'avenir). Des différences sont toutefois observées pour deux cas de figure : d'une part, davantage de personnes interrogées souhaitent s'orienter à l'avenir vers un travail sans accompagnement (297 à l'avenir contre 236 à l'heure actuelle), et d'autre part, le

4 Résultats

travail en atelier est moins plébiscité à l'avenir qu'actuellement : 246 personnes interrogées souhaitent travailler dans un atelier à l'avenir, contre 330 personnes qui y travaillent à l'heure actuelle.

La **Figure 40** examine les besoins des personnes interrogées souhaitant travailler à l'avenir, indépendamment du fait qu'elles exercent déjà ou non une activité professionnelle. La question posée était « Pensez à votre avenir : de quoi avez-vous besoin pour travailler comme vous le souhaitez ? ». Les résultats montrent que les deux besoins les plus fréquemment cités par les répondantes et les répondants sont de disposer de places de travail dans le **domaine d'activité** qui les intéresse (121 personnes) et de disposer de places de travail **dans leur région** (106 personnes au total, dont 39 personnes domiciliées en Valais central, 37 dans le Bas-Valais, 22 dans le Haut-Valais et 8 informations sur la région de domicile manquantes). Ces besoins sont suivis du souhait de recevoir du soutien, que ce soit dans le cadre de la recherche d'emploi (81 personnes) ou dans l'exercice même des activités professionnelles (78 personnes). La mise à disposition d'informations sur les places vacantes est, quant à elle, mentionnée en cinquième position (58 personnes). Les autres besoins exprimés, tels que les formations pour travailler de manière autonome, les aides financières pour l'aménagement des places de travail ou les services de transport apparaissent pour leur part comme plus marginales au sein de l'échantillon d'analyse.

Figure 40: Travail – Besoins à l'avenir



Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

Travail – Synthèse

Près de la moitié des personnes interrogées exercent une activité productive. Parmi celles-ci, la majeure partie exercent leur activité professionnelle au sein d'un **atelier** (48%) ou **sans accompagnement** (36%). Les résultats montrent par ailleurs que le fait d'exercer une activité professionnelle ainsi que la forme de travail choisie dépendent fortement du type de handicap. L'exercice d'un travail est le plus répandu parmi les répondantes et les répondants avec une déficience intellectuelle (80% d'entre eux exercent une activité productive, en majorité en atelier) ; et le moins répandu parmi les personnes avec un polyhandicap ou atteintes d'une maladie chronique. En revanche, lorsqu'elles travaillent, les personnes atteintes d'une maladie chronique le font à 80% sans accompagnement. Pour les autres formes de handicap, environ la moitié des personnes concernées travaillent.

En ce qui concerne la fréquence des rapports de travail, la plupart des personnes travaillent **au minimum 3 jours par semaine**. La part de personnes travaillant tous les jours s'élève quant à elle à 40-65% selon la forme de travail considérée.

4 Résultats

Les domaines d'activité principaux du travail **en atelier** sont l'artisanat et de la créativité.

La plupart des personnes interrogées indiquent par ailleurs être a minima plutôt **satisfaites de leur activité professionnelle** (environ 90%). Le taux de satisfaction ne varie que peu en fonction de la forme de travail, davantage selon le type de handicap ou de la région de résidence. Les causes d'insatisfaction au travail concernent avant tout les **rémunérations trop faibles** ou l'**inadaptation des postes**, tant en matière de capacités, d'intérêt que de domaine d'activité.

Enfin, en ce qui concerne les besoins futurs, les personnes interrogées semblent vouloir se diriger vers des **formes de travail plus autonomes**, sans accompagnement, au détriment du travail en atelier. Les besoins exprimés pour le futur concernent l'augmentation d'offres de places dans leurs domaines d'intérêt ou dans leurs régions, ou encore du soutien professionnel, à la fois dans le cadre de la recherche d'emploi et dans l'exercice même des activités professionnelles.

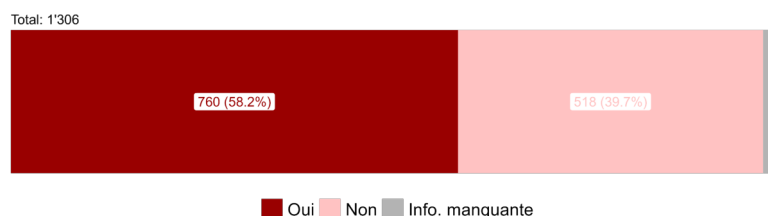
4.3.3 Activités non productives effectuées en semaine

Nous abordons à présent brièvement la question des autres activités effectuées quotidiennement du lundi au vendredi par les personnes interrogées. Ces activités non productives concernent les thérapies et rendez-vous médicaux, le bénévolat, la garde d'enfants, la fréquentation de centres de jour, les études et les formations ainsi que des activités autres.

I. Types d'activités

La **Figure 41** reporte la part de personnes indiquant effectuer en semaine une ou plusieurs des activités non productives listées ci-dessus. Cette part se monte à 58.2%. En revanche, 39.7% des répondantes et des répondants indiquent ne pas effectuer de telles activités en semaine. Les pourcentages restants correspondent à des informations manquantes.

Figure 41: Activités non productives effectuées en semaine

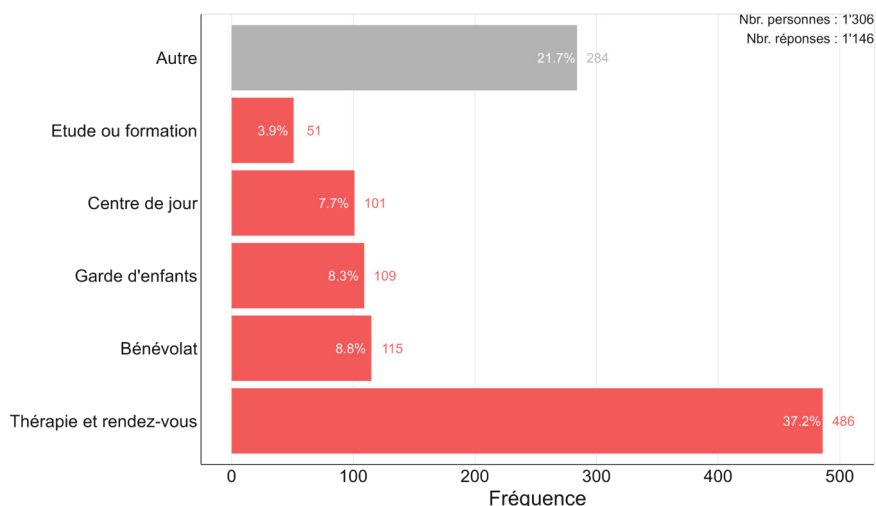


Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

La **Figure 42** reporte pour chacune des activités le nombre de personnes qui l'effectuent : une part significative des individus se rendent à des thérapies ou autres rendez-vous médicaux (486 personnes). Le bénévolat (115 personnes), la garde d'enfants (109 personnes) ou la fréquentation d'un centre de jour (101 personnes) sont également fréquemment mentionnés. Les études et autres formations ne concernent quant à elles qu'une part restreinte de l'échantillon d'analyse (51 personnes). Enfin, il convient de relever qu'une part importante des individus interrogés indiquent effectuer des activités autres (284 personnes). Ces réponses concernent pour la plupart des activités de loisirs, qui seront abordées plus en détails dans la sous-section suivante.

4 Résultats

Figure 42: Activités non productives effectuées en semaine – Types d'activités



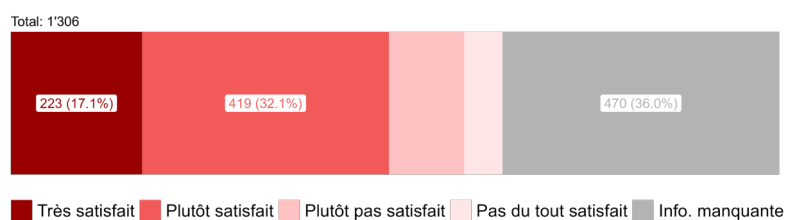
Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

II. Satisfaction vis-à-vis des activités non productives effectuées en semaine

La **Figure 43** reporte la distribution du niveau de satisfaction vis-à-vis des activités non productives exercées par les répondantes et les répondants durant la semaine. Ce niveau de satisfaction est analysé uniquement de manière globale. Près de 50% des personnes interrogées se disent très satisfaites ou plutôt satisfaites de ces activités non productives. La part de personnes insatisfaites se monte quant à elle à quelques 15% (en cumulant les réponses « plutôt pas satisfait » ou « pas du tout satisfait »). A noter qu'une part significative des personnes interrogées n'ont pas répondu à la question (environ 36%).

Parmi les **raisons** avancées pour justifier l'insatisfaction vis-à-vis de ces activités quotidiennes, on peut citer le manque d'énergie induit par le handicap/la maladie, les douleurs qui en résultent, les difficultés rencontrées en matière d'accessibilité aux différents lieux et aux infrastructures, le manque d'interactions sociales ou encore le souhait d'effectuer d'autres activités en semaine (par exemple une activité lucrative).

Figure 43: Activités non productives effectuées en semaine – Satisfaction générale



Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

4.3.4 Loisirs

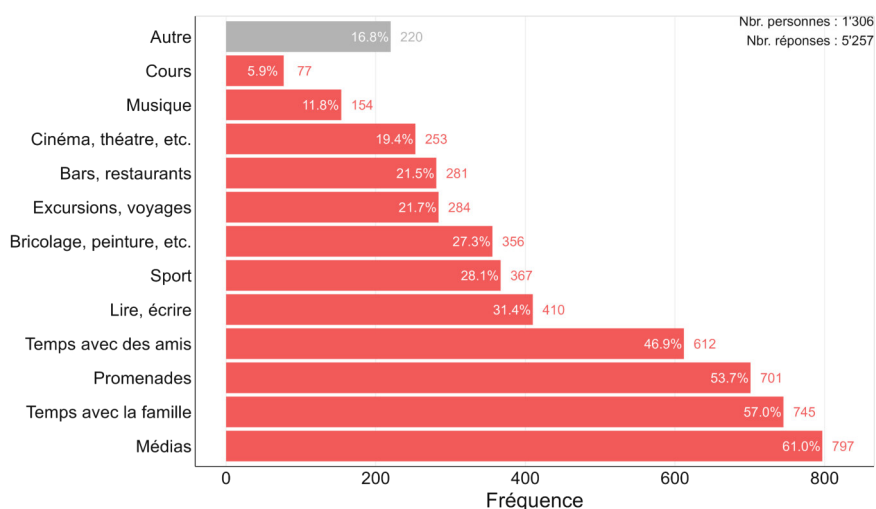
Pour cette thématique, les personnes ont été interrogées sur ce qu'elles faisaient pendant leurs loisirs, puis sur leur satisfaction vis-à-vis de ceux-ci et enfin sur leurs désirs futurs et leurs besoins dans ce domaine.

4 Résultats

I. Types de loisirs

Dans le **Figure 44**, nous reportons la distribution des loisirs auxquels s'adonnent les personnes interrogées. Dans l'ordre d'importance, les répondantes et les répondants indiquent consulter les médias, que ce soit la télévision, internet ou la radio (797 personnes), passer du temps avec leur famille ou des amis (respectivement 745 et 612 personnes), se promener (701 personnes), lire ou écrire (410 personnes), faire du sport (367 personnes), bricoler ou peindre (356 personnes), effectuer des excursions ou des voyages (284 personnes), se rendre dans des bars ou restaurants (281 personnes), aller au cinéma ou au théâtre (253 personnes), faire de la musique (154 personnes) et enfin suivre des cours par exemple de langue, de cuisine, de travaux manuels (77 personnes). En-dehors de ceux listés dans l'enquête, d'autres loisirs ont été mentionnés. Il s'agit de : s'occuper d'animaux de compagnie, jouer à des jeux de sociétés ou à des jeux vidéos, ou encore cuisiner.

Figure 44: Loisirs – Types de loisirs effectués

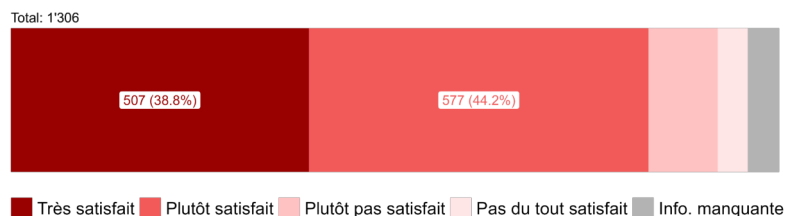


Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

II. Satisfaction vis-à-vis des loisirs

Le niveau de **satisfaction globale** des répondants et répondantes vis-à-vis de leurs loisirs est présenté sous la **Figure 45**. Les résultats montrent que la grande majorité (83%) des individus interrogés sont plutôt satisfaits (38.8%) ou très satisfaits (44.2%) de ceux-ci. Une part non négligeable des répondantes et des répondants manifestent toutefois une insatisfaction quant à leurs loisirs (environ 13%).

Figure 45: Loisirs – Satisfaction générale



Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

Les **raisons** de l'insatisfaction énoncées concernent principalement les restrictions physiques (telles que fatigue, mobilité restreinte) ou psychiques liées au handicap ou la maladie (notamment agoraphobie,

4 Résultats

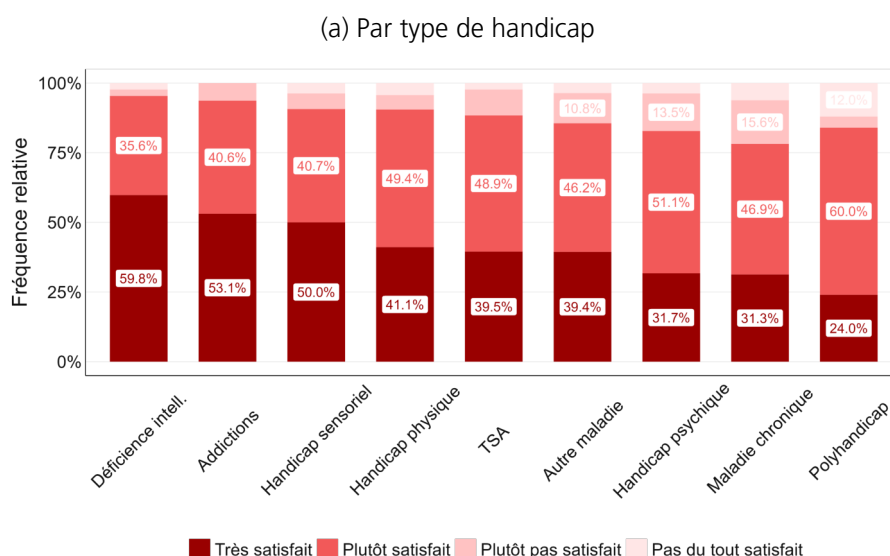
fatigue), le manque de moyens financiers (par exemple rentes AI insuffisantes, coûts des activités trop élevés), le manque d'interactions sociales et le sentiment de solitude, ou encore les barrières physiques ou architecturales empêchant l'accès à certaines activités.

Sous la **Figure 46**, le niveau de satisfaction vis-à-vis des loisirs est détaillé selon différentes strates démographiques d'intérêt. Tout d'abord, sous le Panel (a), nous reportons la distribution du niveau de satisfaction par **type de handicap** (omission faite des valeurs manquantes). Les chiffres reportés dans ce graphique montrent que le niveau de satisfaction vis-à-vis des loisirs varie fortement en fonction du type de handicap : alors que les personnes avec une déficience intellectuelle et celles concernées par l'addiction sont les plus satisfaites de leurs loisirs (avec plus de 90% de réponses positives), les personnes avec un handicap psychique, atteintes de maladie chronique ou polyhandicapées se montrent bien plus insatisfaites à cet égard. Si les causes exactes de ces différences restent difficiles à établir, on peut supposer que les facteurs mentionnés ci-dessus (par exemple isolement, fatigue, restrictions physiques) jouent un rôle prépondérant en matière d'hétérogénéité de la satisfaction vis-à-vis des loisirs.

Le Panel (b) de cette même figure présente quant à lui la distribution du niveau de satisfaction selon la **région de domicile**. Des différences sont observées entre les deux régions linguistiques du canton : les personnes interrogées résidant dans le Haut-Valais se montrent globalement plus satisfaites de leurs loisirs (avec 67.0% de réponses « très satisfaites ») que leurs homologues du Valais romand (38.1 et 33.8% respectivement pour le Bas-Valais et le Valais central). Néanmoins, le niveau de satisfaction globale à l'égard des loisirs reste globalement élevé dans l'ensemble du canton.

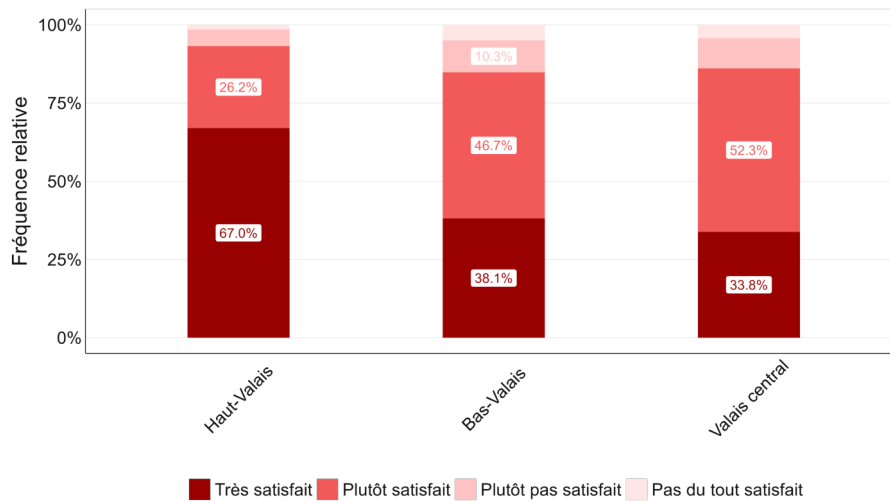
Les Panels (c) et (d) montrent quant à eux que la **situation financière** ainsi que l'**âge** sont tous deux fortement corrélés avec la satisfaction vis-à-vis des loisirs. Les personnes les plus aisées financièrement présentent un degré de satisfaction bien supérieur à celles ayant les plus grandes difficultés financières (environ 90% de réponses positives pour les premières contre 70% pour les secondes). De manière similaire, les personnes appartenant à la classe d'âge la plus jeune affichent un niveau de satisfaction bien plus élevés en matière de loisirs que celles appartenant à la classe d'âge la plus âgée (environ 95% de réponses positives pour les premières contre 70% pour les secondes). Ces analyses suggèrent que les limitations auxquelles font face les individus, tant financières, sociales que physiques (ces deux dernières notamment en raison du vieillissement) pourraient impacter négativement la satisfaction des personnes dans l'exercice de leurs loisirs.

Figure 46: Loisirs – Satisfaction par strate d'intérêt

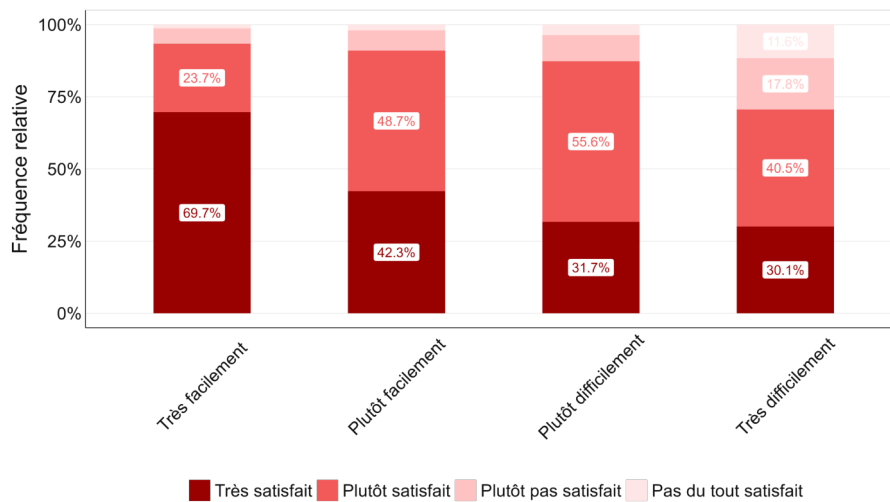


4 Résultats

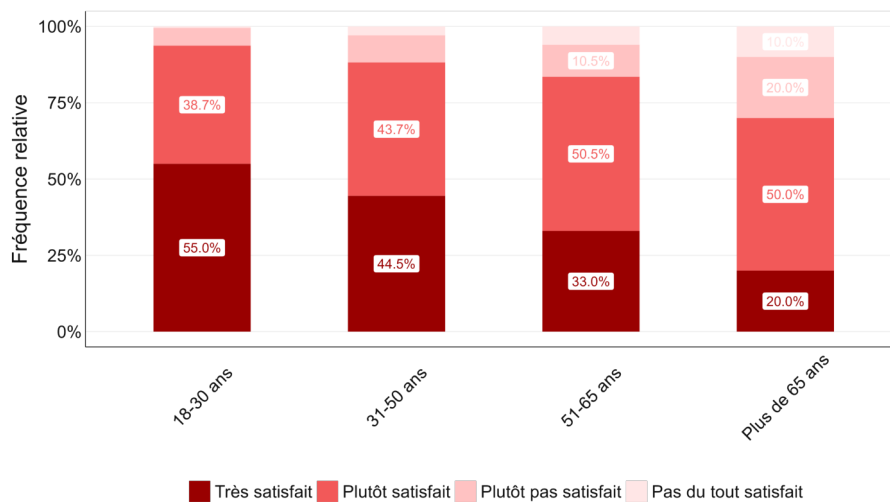
(b) Par région de domicile



(c) Selon la situation financière



(d) Par classe d'âge



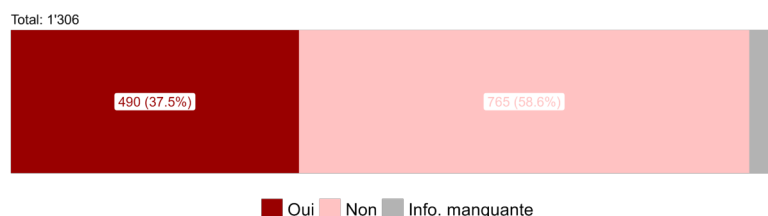
Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

4 Résultats

III. Désirs futurs et besoins en matière de loisirs

La **Figure 47** présente la part des individus souhaitant changer de loisirs à l'avenir, respectivement la part des personnes qui ne souhaitent pas de changement. Les chiffres reportés montrent que la plupart des répondants et répondantes **ne souhaitent pas changer** de loisirs à l'avenir (58.6%), alors que 37.5% indiquent vouloir effectuer certains ajustements dans leur temps libre. Les pourcentages restants concernent des valeurs manquantes.

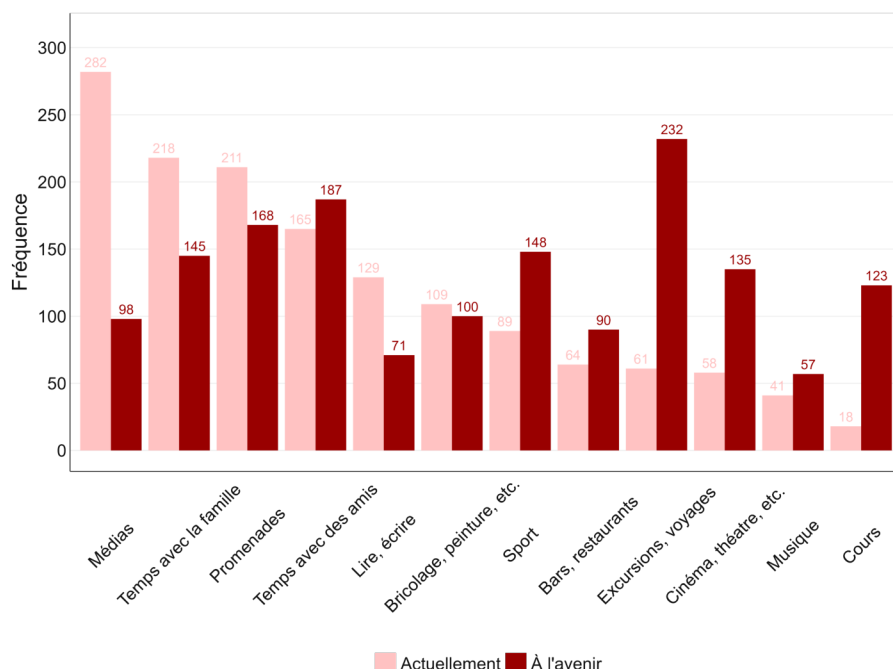
Figure 47: Loisirs – Changements à l'avenir



Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

La **Figure 48** analyse plus en détails l'**évolution des besoins** des participants et participantes à l'enquête dans le domaine des loisirs, en détaillant l'évolution de la demande par type de loisirs. Ce graphique reporte (1) le nombre de personnes s'adonnant actuellement à chacun des types de loisirs ainsi que (2) le nombre de personnes souhaitant s'adonner à ces loisirs à l'avenir. Seules les personnes ayant indiqué vouloir changer de loisirs ont été retenues et, à des fins de consistance, seules les personnes ayant répondu aux deux questions (situations actuelle et future) ont été considérées.

Figure 48: Loisirs – Demande actuelle et future de loisirs



Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

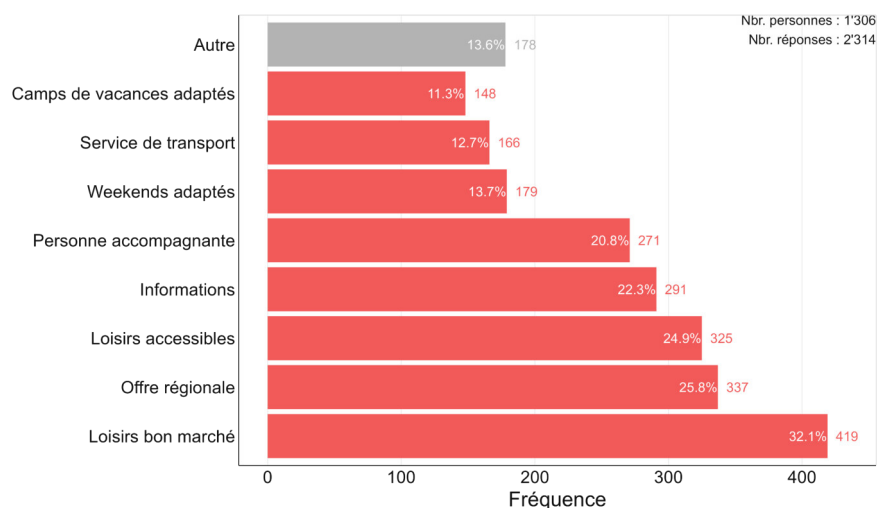
Les chiffres reportés sous cette figure montrent quels sont les loisirs qui sont davantage, respectivement moins souhaités à l'avenir. Parmi les loisirs qui sont **davantage mentionnés** dans les souhaits pour

4 Résultats

l'avenir que ceux effectués actuellement, on peut citer les excursions et les voyages (61 réponses positives actuellement contre 232 souhaitées à l'avenir), les activités sportives (89 actuellement, contre 148 à l'avenir), les activités culturelles comme le cinéma ou le théâtre (58 actuellement, contre 135 à l'avenir) et les cours, par exemple de langue, de cuisine ou de bricolage (18 actuellement contre 123 à l'avenir). A l'inverse, la consultation des médias, le temps passé avec la famille, les promenades, lire et écrire ou encore le bricolage et la peinture constituent des formes loisirs pour lesquelles la demande future est moindre que la demande actuelle. Ces résultats témoignent de la volonté d'une part de la population interrogée de s'adonner à des loisirs autres que ceux qu'elle exerce actuellement, notamment des loisirs qui impliquent un certain coût financier (en particulier excursions et voyages, activités culturelles).

Sous la **Figure 49** nous explorons plus en détails les **besoins** exprimés par les personnes interrogées pour pouvoir effectuer les loisirs souhaités à l'avenir. Ces besoins concernent une meilleure **accessibilité** aux loisirs, qu'elle soit financière (419 réponses dans ce sens), géographique (337 réponses dans ce sens) ou sans obstacles physiques ou sociaux (325 réponses). Un nombre non négligeable de personnes indiquent également souhaiter plus d'informations sur l'offre de loisirs disponible (291 réponses dans ce sens) ou disposer d'un soutien ou d'un accompagnement dans le cadre des loisirs (271 réponses dans ce sens). D'autres éléments reviennent également de manière récurrente, bien que leur importance soit moindre : ceux-ci concernent par exemple les weekends et camps adaptés aux personnes handicapées, ou encore un service de transport. Enfin, parmi les autres réponses données à cette question, la thématique de l'accessibilité financière apparaît de manière prononcée. Les répondantes et les répondants sont effectivement nombreux à mentionner leurs **moyens financiers limités**, la nécessité d'obtenir une aide financière dans le cadre de leurs activités récréatives ou encore le coût prohibitif de certaines activités. En outre, les personnes interrogées mentionnent leurs problèmes de santé ou leur manque de motivation ou d'énergie comme une limitation importante pour la réalisation de leurs souhaits en matière de loisirs.

Figure 49: Loisirs – Besoins futurs



Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

Loisirs – Synthèse

Les loisirs majoritairement mentionnés par les personnes interrogées sont les suivants : consulter les **médias**, passer du temps avec la **famille** ou les **amis**, ou encore **se promener**.

Le niveau de **satisfaction** global des individus vis-à-vis de leurs loisirs actuels apparaît comme relativement élevé, avec plus de 80% des personnes étant à minima plutôt satisfaites de leurs loisirs. Ce niveau de satisfaction varie légèrement en fonction du type de handicap (les personnes interrogées avec un handicap psychique, atteintes de maladie chronique ou polyhandicapées étant moins satisfaites) ou de la région de domicile (avec une plus grande satisfaction pour les personnes vivant dans le Haut-Valais). Aussi, les facteurs de l'âge et de la situation financière semblent tous deux affecter la satisfaction des individus de manière marquée : les personnes jeunes et aisées financièrement sont en moyenne les plus satisfaites de leurs loisirs.

À l'avenir, un nombre important de personnes (37.5%) indiquent toutefois vouloir changer (en partie) de loisirs. Parmi les loisirs les plus demandés/souhaités à l'avenir, on retrouve les **excursions** et autres **voyages**, le **sport**, les **activités culturelles** (telles que le théâtre ou le cinéma) ou encore des **cours** (par exemple de langue, de cuisine, de bricolage).

Enfin, les analyses ont permis de relever les obstacles dans le domaine des loisirs : ceux-ci concernent l'**accessibilité** aux loisirs, que ce soit en termes **financiers**, géographiques ou encore en lien avec les **limitations dues au handicap**.

4.4 Prestations disponibles en Valais

Les réponses aux questions posées en lien avec l'offre de prestations existante en Valais pour les personnes handicapées sont analysées ici. Les prestations concernent les services proposés par différents prestataires (en particulier par les institutions et les organisations ou encore par l'Etat), telles que les logements adaptés, les places de travail dans les ateliers protégés, l'occupation en journée (centres de jour notamment), le soutien ou l'accompagnement à domicile pour les soins, les repas, l'aide au ménage, l'aide administrative ainsi que les offres de décharge à destination des proches.

Nous nous attachons pour débiter à la satisfaction des personnes interrogées vis-à-vis de l'offre actuelle de logement, des prestations de soutien ou d'accompagnement ainsi que de l'offre d'activités disponibles en Valais. Les réponses aux questions plus spécifiques sur l'accompagnement offert par EMERA Conseil Social sont ensuite traitées.

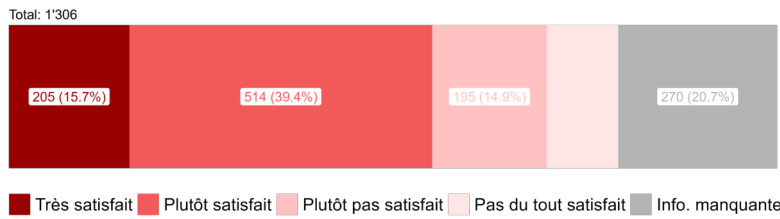
4.4.1 Prestations de logement, de soutien ou d'accompagnement, de travail et d'occupation disponibles en Valais

I. Satisfaction vis-à-vis de l'offre actuelle

La **Figure 50** reporte la distribution du niveau de **satisfaction globale** vis-à-vis de l'offre de prestations disponibles sur le territoire valaisan pour les personnes handicapées au sein de l'échantillon d'analyse. Les résultats montrent que plus de 55% des répondantes et des répondants sont satisfaits des prestations offertes, dont 15.7% très satisfaits et 39.4% plutôt satisfaits. En revanche, 24.2% des personnes interrogées indiquent ne pas être satisfaites à cet égard (dont 14.9% plutôt pas satisfaites et 9.3% pas du tout satisfaites). Les pourcentages restants correspondent à des valeurs manquantes.

4 Résultats

Figure 50: Prestations disponibles – Satisfaction globale



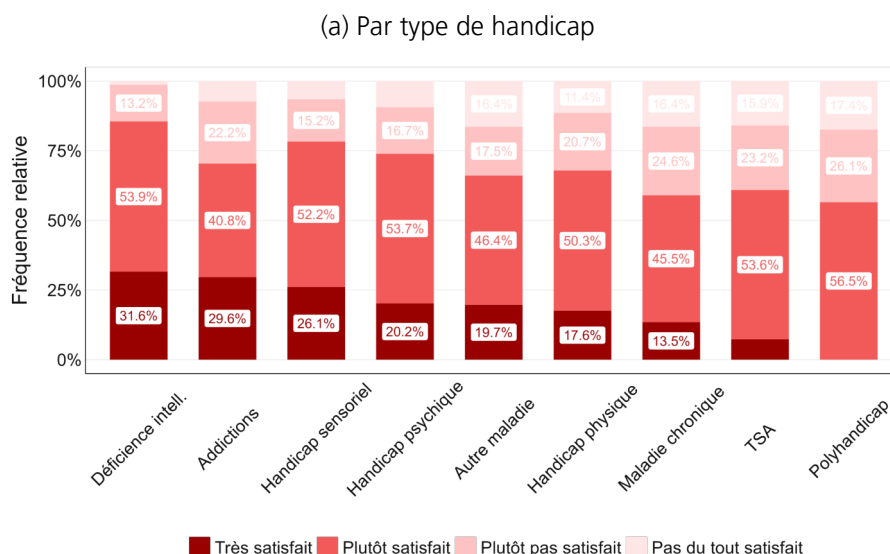
Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et rep., BASS.

Sous la **Figure 51**, le niveau de satisfaction est détaillé en fonction de différentes strates démographiques d'intérêt (en faisant abstraction des réponses manquantes). Le Panel (a) de cette figure reporte pour débiter le niveau de satisfaction par **type de handicap**. Ce premier graphique montre que le niveau de satisfaction vis-à-vis des prestations varie fortement en fonction de la forme de handicap considérée : si les personnes avec une déficience intellectuelle, concernées par l'addiction ou encore avec un handicap sensoriel mentionnent un niveau de satisfaction relativement élevé (avec plus de 75% de réponses favorables a minima), celles atteintes de maladie chronique, avec un TSA ou polyhandicapées affichent le taux de satisfaction le plus faible (avec plus de 40% de réponses défavorables).

Sous le Panel (b), nous reportons les mêmes informations en distinguant cette fois-ci par **régions de domicile**. Tout comme pour les précédentes analyses de satisfaction, des différences sont observées entre les parties germanophone et francophone du canton : alors que les personnes interrogées résidant dans le Haut-Valais affichent un taux de satisfaction relativement élevé vis-à-vis de l'offre de prestations (avec près de 80% de réponses favorables), celles étant domiciliées en Valais central et dans le Bas-Valais s'avèrent plus critiques à cet égard (avec moins de 70% de réponses favorables).

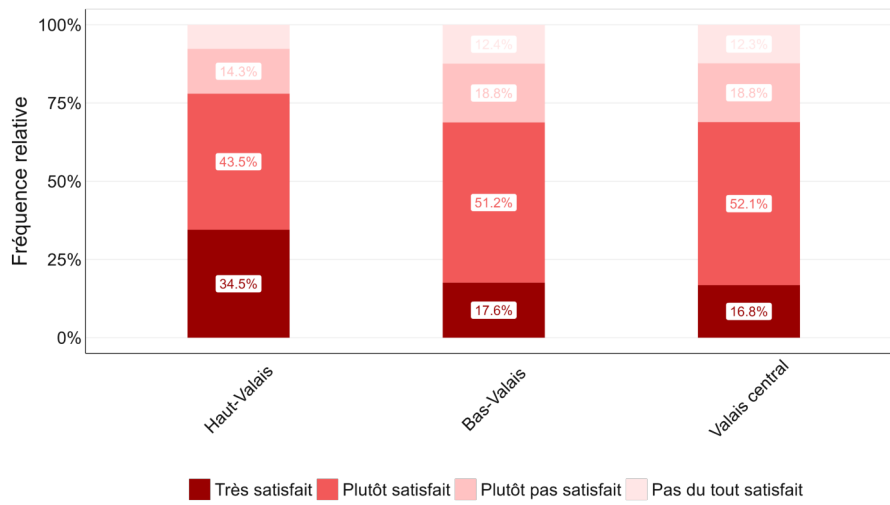
Les Panel (c) et (d) montrent quant à eux que la satisfaction vis-à-vis de l'offre de prestations dépend fortement de la **situation financière** ainsi que de l'**âge** des individus. Plus précisément, les personnes les plus aisées financièrement semblent les plus satisfaites à cet égard (avec plus de 85% de réponses positives), de même que les personnes les plus jeunes (avec environ 75% de réponses positives). À l'inverse, les personnes présentant des difficultés financières et les plus âgées affichent un niveau de satisfaction moindre (avec respectivement 45% et 50% de réponses positives).

Figure 51: Prestations disponibles – Satisfaction par strate d'intérêt

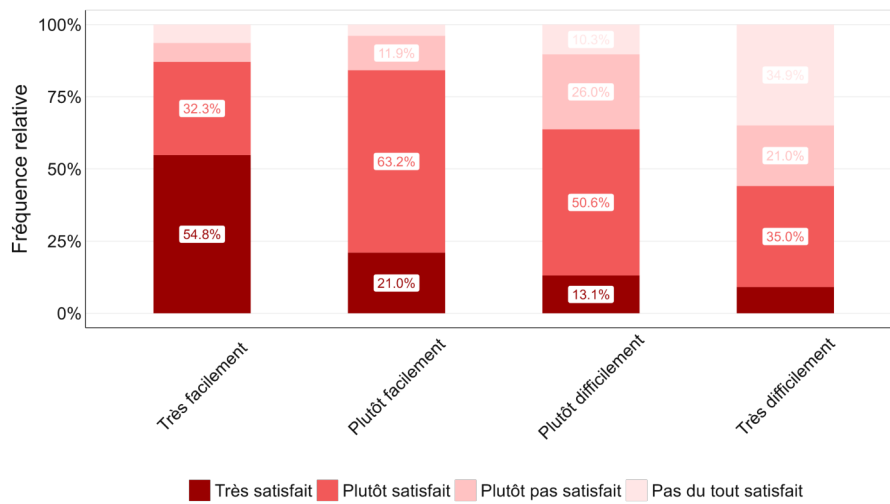


4 Résultats

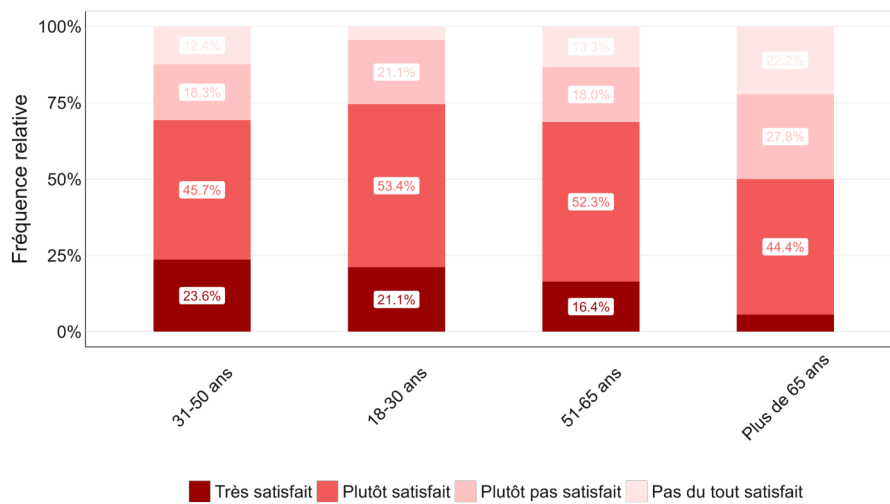
(b) Par région de domicile



(c) Selon situation financière



(d) Par classe d'âge



Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

4 Résultats

Les **raisons énoncées** par les répondantes et les répondants pour justifier leur sentiment d'insatisfaction vis-à-vis de l'offre des prestations, sont multiples. Il est néanmoins possible de les regrouper dans quatre grandes catégories.

■ Une première catégorie concerne les **contraintes financières** auxquelles font face les personnes interrogées. Celles-ci apparaissent de fait comme l'une de préoccupations majeures des répondantes et des répondants : non seulement le niveau des rentes AI et des autres aides financières est jugé insuffisant par les bénéficiaires, mais le renchérissement de la vie, des coûts du logement et des activités, apparaît lui-aussi comme une source majeure de préoccupation. En outre, un certain nombre de personnes relèvent que la rémunération du travail en atelier n'est pas suffisante pour permettre un niveau de vie décent, ce manque d'incitations (financières) tendant également à réduire fortement la motivation et l'implication au travail.

■ Un deuxième groupe de critiques envers l'offre de prestations disponible en Valais concerne le **manque d'accessibilité aux infrastructures et aux activités**. Un certain nombre de personnes interrogées mentionnent qu'une partie des infrastructures est encore aujourd'hui difficilement accessible pour les personnes handicapées. En particulier, les infrastructures de transport public sont souvent inadéquates, ce qui tend à restreindre la mobilité. Certaines activités sont également citées comme présentant des barrières physiques ou architecturales, que ce soit dans le domaine récréatif (notamment les activités culturelles, le théâtre, le cinéma, etc.) ou dans le domaine professionnel (par exemple des places de travail sur le premier marché du travail inadaptées aux personnes avec un handicap physique).

■ Le **manque d'informations** sur l'offre de prestations disponibles en Valais est également mentionné comme une source d'insatisfaction vis-à-vis de cette dernière. Les répondantes et les répondants indiquent à cet effet que les informations pertinentes ne sont pas suffisamment centralisées, et qu'il est difficile pour des personnes handicapées d'avoir accès à celles-ci. Par conséquent, une part non négligeable des personnes interrogées admettent ne pas être au courant de toutes les prestations disponibles au niveau cantonal. En lien avec le manque d'informations, les **barrières administratives** apparaissent elles aussi comme une source notable d'insatisfaction. De l'avis des personnes interrogées, ces dernières tendent à complexifier les processus de demande de prestations ainsi qu'à rendre l'offre plus opaque.

■ La dernière catégorie concerne le **manque et l'inadéquation de certaines prestations** aux besoins des personnes handicapées. En particulier, une part importante des personnes interrogées relèvent ne pas disposer de suffisamment d'offres de soutien (par exemple du soutien socio-éducatif à domicile), et devoir ainsi se reposer sur l'aide informelle fourni par leurs proches, impliquant un risque de surcharge. Le manque de reconnaissance officielle de certaines formes de handicap s'avère à cet égard un élément hautement problématique, étant donné qu'il limite l'accès aux prestations d'aide formelles. Certaines personnes déplorent par ailleurs le **manque d'individualisation** des prestations, qui sont parfois qualifiées de « trop génériques », en particulier pour certains types de handicap, qui requièrent des prestations différenciées (notamment dans les domaines du handicap psychique et du trouble du spectre de l'autisme).

II. Lacunes en matière de prestations

Cette section s'attache aux lacunes en matière de prestations, en distinguant les prestations en lien avec le logement, les prestations de soutien ou d'accompagnement et celles relatives aux activités occupationnelles et professionnelles.

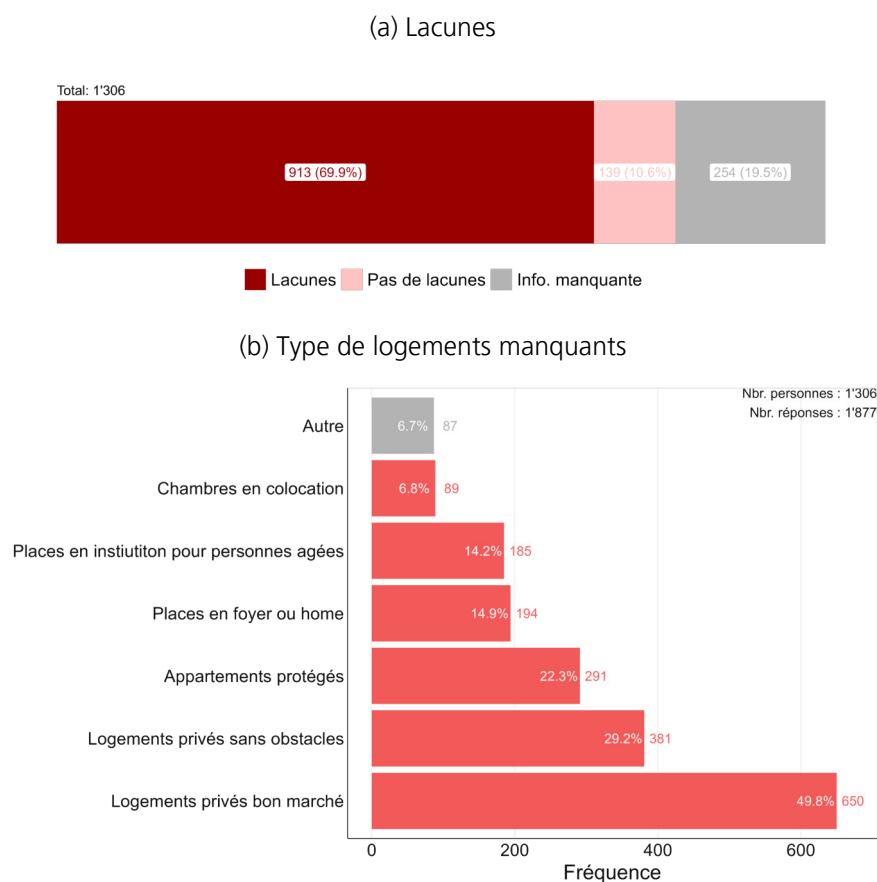
La **Figure 52** présente les lacunes identifiées dans le domaine du **logement**. Les résultats du graphique reporté sous le Panel (a) montrent que la grande majorité (69.9%) des répondantes et des répondants relèvent des lacunes dans l'offre de logements sur le territoire valaisan. Seuls 10.6% des personnes

4 Résultats

interrogées estiment qu'il ne manque rien dans ce domaine en Valais. Les pourcentages restants correspondent à des réponses manquantes.

Le Panel (b) reporte les **lacunes les plus fréquemment** relevées par les personnes interrogées par type de logements manquants. Celles-ci concernent le manque de logements privés bon marché (650 réponses), le manque de logements privés sans obstacles physiques ou architecturaux (381 réponses) ainsi que le manque de places en appartement protégé (291 réponses). Le manque de places en institution, que ce soit dans des homes ou des foyers spécialisés pour personnes en situation de handicap (194 réponses) et dans des institutions pour personnes handicapées âgées (185 réponses) est également cité, mais dans une moindre mesure.

Figure 52: Prestations de logement – Lacunes



Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

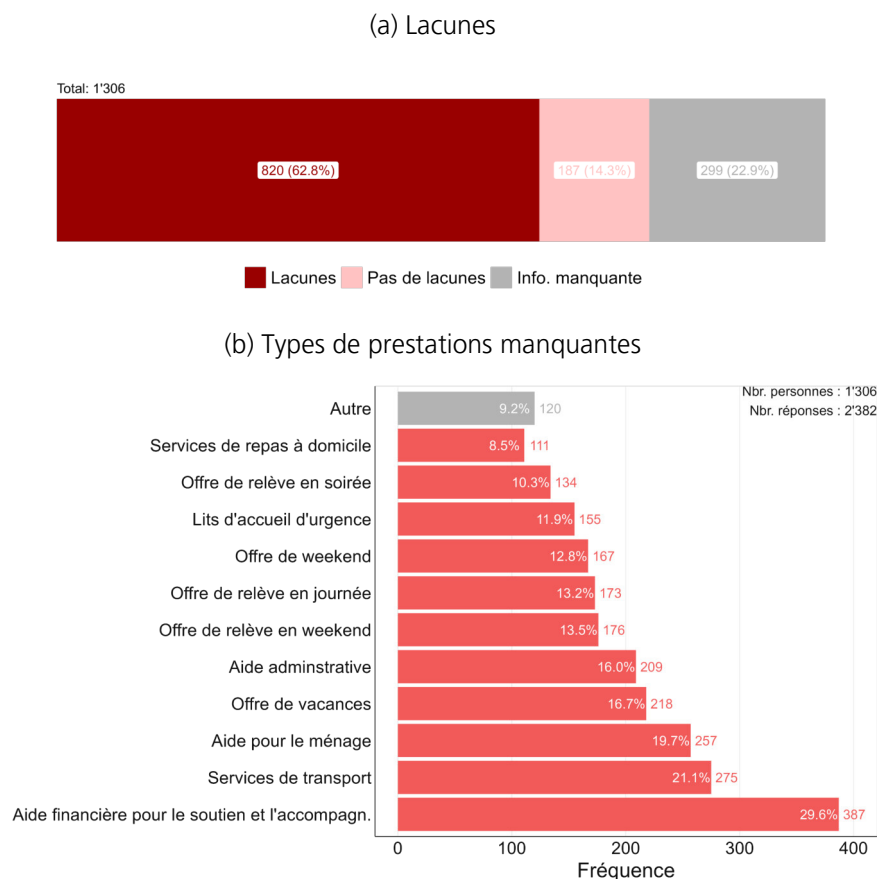
La **Figure 53** s'attache aux lacunes identifiées dans le **domaine du soutien ou de l'accompagnement**. Le Panel (a) montre qu'une majorité des répondantes et des répondants (62.8%) identifient des lacunes dans ce domaine : seules 14.3% des personnes interrogées n'en identifient pas. Les pourcentages restants correspondent à des réponses manquantes.

Le Panel (b) de la même figure reporte quant à lui le détail des lacunes identifiées. Une fois encore, la dimension financière des prestations apparaît comme prépondérante, 387 individus ayant indiqué qu'il manque des aides financières au niveau cantonal pour les services de soutien ou d'accompagnement. D'autres lacunes sont également mentionnées. Tout d'abord, le manque de services de transports (275 réponses), qui fait écho aux limitations en termes de mobilité et d'accès aux transports publics relevés précédemment. Ensuite, les lacunes en matière de soutien dans la vie quotidienne, que ce soit pour l'aide

4 Résultats

ménagère (257 réponses) ou l'aide administrative (209 réponses). Une offre de vacances (218 réponses) et de weekend (167 réponses) adaptée aux personnes handicapées apparaît aussi comme lacunaire dans le canton. Enfin, les chiffres reportés ici mettent en exergue certaines lacunes en matière de services de relève, que ce soit en weekend (176 réponses), en journée (173 réponses) ou en soirée (134 réponses). Ces résultats s'avèrent cohérents avec les analyses menées précédemment, qui avaient relevé l'importance cruciale des services de soutien ou d'accompagnement informels fournis par les proches, et la charge que des lacunes dans ce domaine peut entraîner.

Figure 53: Prestations de soutien ou d'accompagnement – Lacunes



Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

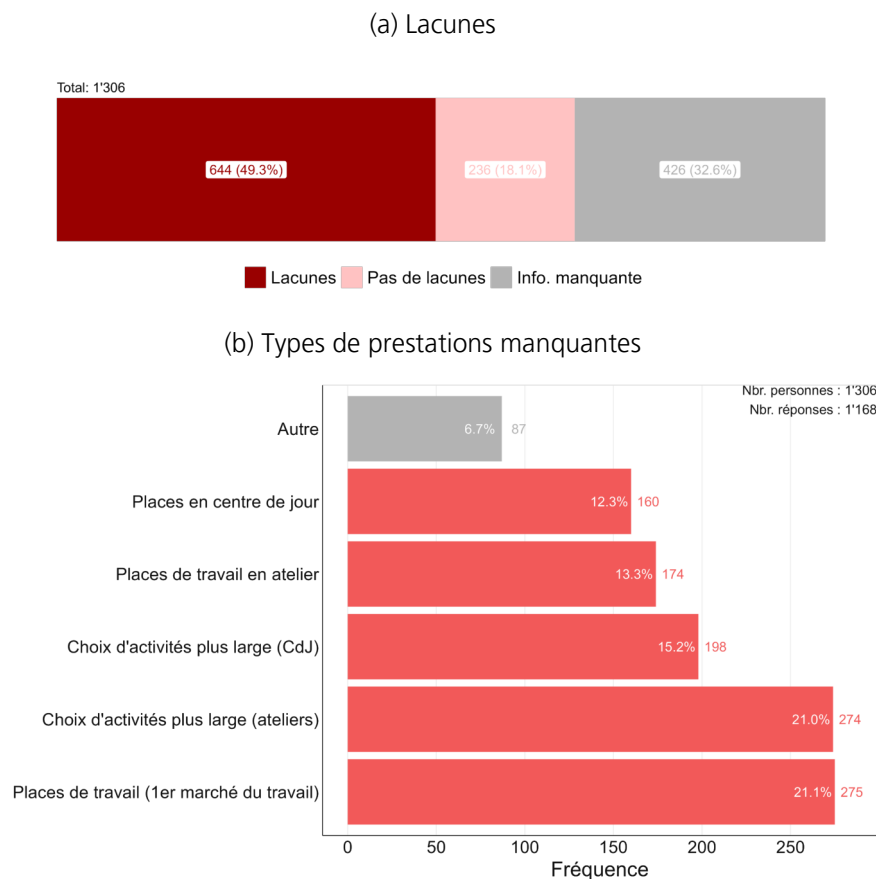
Sous la **Figure 54**, nous analysons les lacunes dans le domaine des **activités professionnelles** et **occupationnelles**. Plus précisément, il a été demandé si des offres manquaient en Valais, du lundi au vendredi. Le Panel (a) montre que près de la moitié des personnes interrogées (49.3%) estiment qu'il manque des offres en Valais du lundi au vendredi : seuls 18.1% considèrent qu'il ne manque rien. Les pourcentages restants correspondent une fois encore à des réponses manquantes.

Le Panel (b) de cette même figure fournit des détails sur les lacunes identifiées. Un nombre important de personnes interrogées relèvent qu'il manque des places sur le premier marché du travail (275 réponses). Ce résultat rappelle celui déjà établi d'une plus grande volonté de la part du public-cible de l'enquête de vouloir travailler de manière indépendante. En outre, un nombre tout aussi important de personnes souhaiteraient un choix d'activités plus large dans les ateliers protégés (274 réponses), ce point faisant écho aux besoins exprimés par les répondantes et répondants en ce qui concerne le développement de places dans leurs domaines d'intérêt. À noter que ce souhait de diversification des activités est également

4 Résultats

formulé pour les centres de jour (198 réponses). Enfin, un nombre plus réduit mais toujours notable de personnes indiquent qu'il manque des places de travail en atelier (174 réponses) et des places en centre de jour (160 réponses).

Figure 54: Prestations dans les domaines du travail et de l'occupation de jour– Lacunes



Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

Prestations disponibles – Synthèse

La plupart des personnes interrogées indiquent être **globalement satisfaites** avec l'offre de prestations au niveau cantonal (environ 55% de réponses positives). Une part toutefois non négligeable des répondantes et des répondants (24,2%) se disent plutôt pas satisfaits, voire pas du tout satisfaits à cet égard. Ce taux d'insatisfaction varie fortement en fonction du type de handicap, avec une plus forte insatisfaction chez les personnes atteintes de maladie chronique ou polyhandicapées, ou de la région de domicile, avec une satisfaction moindre chez les habitantes et habitants du Valais romand.

Parmi les causes d'insatisfaction, on peut notamment citer les **contraintes financières** auxquelles font face les personnes concernées, qui limitent fortement l'accès aux prestations. Le **manque d'accessibilité** à des infrastructures ou à des activités est également fréquemment mentionné, que ce soit dans le domaine récréatif ou professionnel. En outre, les **barrières informationnelles et administratives** apparaissent comme une autre source d'insatisfaction. Enfin, le **manque et l'inadéquation de certaines prestations** tend également à générer de l'insatisfaction auprès de personnes concernées, que ce soit en raison d'un nombre insuffisant d'heures de prestations (par exemple pas suffisamment de prestations formelles pour soulager les proches) ou d'un contenu inadéquat à certaines sous-populations spécifiques (par exemple handicap psychique ou TSA).

4 Résultats

Ces différents éléments se retrouvent également dans les lacunes identifiées par domaine de prestations. Dans le domaine du **logement**, le manque de logements bon marché et/ou adaptés aux personnes handicapées est principalement relevé. Dans le domaine du **soutien** ou de l'**accompagnement**, le manque d'aides financières au niveau cantonal est le plus cité, suivi du manque de services de transport et d'offres de relève pour les proches. Enfin, dans le domaine des **activités professionnelles et occupationnelles**, les personnes interrogées relèvent un manque de places sur le premier marché du travail et un manque de choix d'activités en atelier ou en centre de jour.

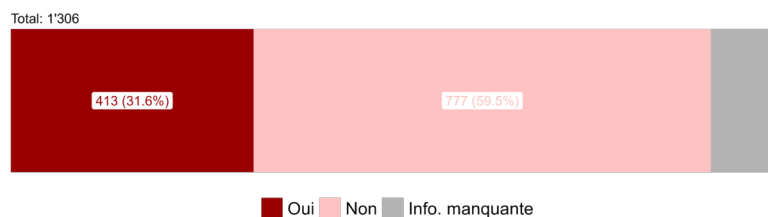
4.4.2 Accompagnement par EMERA Conseil Social

Des questions en lien avec l'accompagnement fourni par EMERA Conseil Social ont finalement été posées aux participantes et aux participants. EMERA Conseil Social offre un accompagnement individualisé dans le cadre de la recherche d'un logement, d'une place de travail ou d'une activité de jour en Valais aux personnes handicapées. Les prestations d'EMERA sont analysées à la fois sous l'angle de leur utilisation par les personnes interrogées et de leur satisfaction.

I. Utilisation des services d'EMERA

La **Figure 55** montre que 31.6% des personnes interrogées ont bénéficié des conseils d'EMERA dans le cadre du choix de leur logement, de leur travail ou de leurs activités de jour, alors que 59.5% d'entre elles n'y ont pas eu recours. Les pourcentages restants correspondent à des réponses manquantes.

Figure 55: EMERA Conseil Social – Recours à la prestation

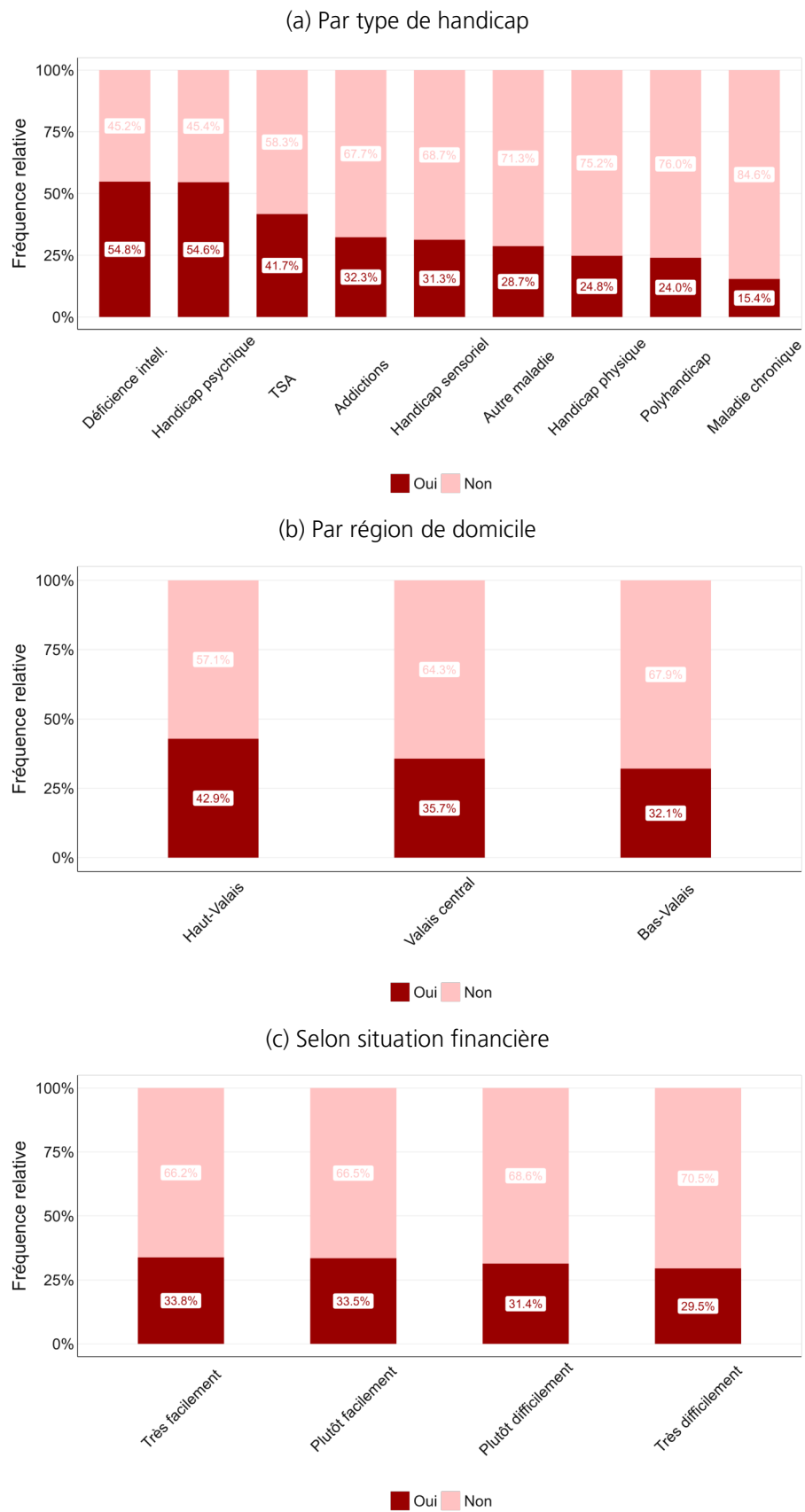


Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

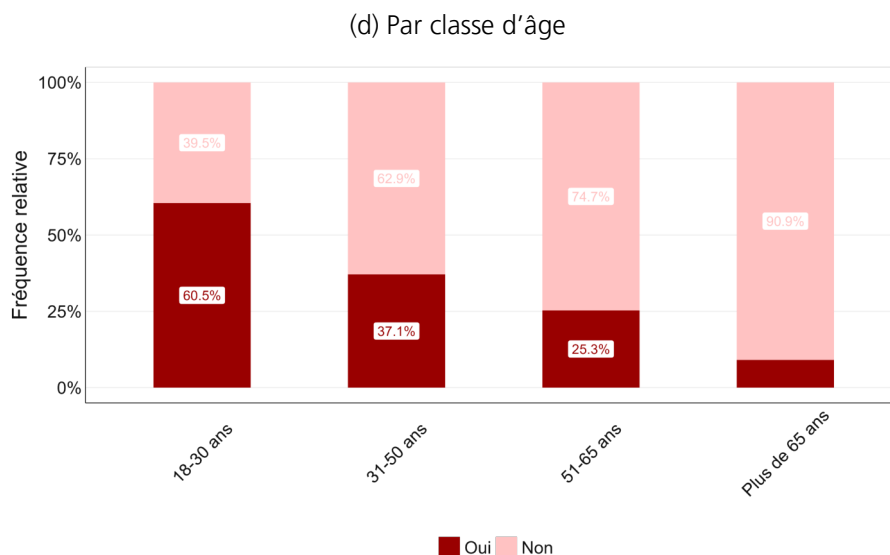
La **Figure 56** détaille le taux de recours des services d'EMERA Conseil Social par strate d'intérêt, en omettant les réponses manquantes. Le Panel (a) de cette figure montre tout d'abord que le recours aux services d'accompagnement d'EMERA dépend fortement du **type de handicap** considéré. Si plus de 50% des personnes avec une déficience intellectuelle ou un handicap psychique indiquent avoir utilisé les services d'EMERA Conseil Social, moins de 25% des individus avec un handicap physique, atteints de maladie chronique ou polyhandicapés indiquent avoir fait de même. Le Panel (b) de cette même figure révèle quant à lui que le taux de recours aux services d'EMERA Conseil social est plus élevé dans le **Haut-Valais** (42.9% des cas) qu'en Valais romand (35.7% et 32.1% dans les deux régions francophones). Le Panel (c) montre pour sa part que l'utilisation des services d'EMERA est indépendante de la situation financière des requérants et requérantes. En revanche, le Panel (d) révèle que le recours aux services d'EMERA décroît fortement avec l'âge, passant de 60.5% **chez les plus jeunes** à moins de 10% au sein de la classe la plus âgée.

4 Résultats

Figure 56: EMERA Conseil Social – Taux de recours par strate d'intérêt



4 Résultats



Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

II. Satisfaction vis-à-vis des services d'EMERA

La **Figure 57** reporte le niveau de satisfaction global des personnes répondantes vis-à-vis de l'accompagnement fourni par EMERA Conseil Social. Tout d'abord, il convient de relever que le nombre de réponses manquantes à cette question est relativement élevé (69.5% des personnes interrogées n'y ont pas répondu). Celles-ci mises à part, la majeure partie des personnes ayant effectivement répondu à la question indiquent être très satisfaites ou plutôt satisfaites des conseils apportés par EMERA Conseil Social (28.3% des personnes consultées). Seul un petit nombre de personnes indiquent ne pas être satisfaites de ces prestations (moins de 3% des personnes consultées).

Figure 57: EMERA Conseil Social – Satisfaction

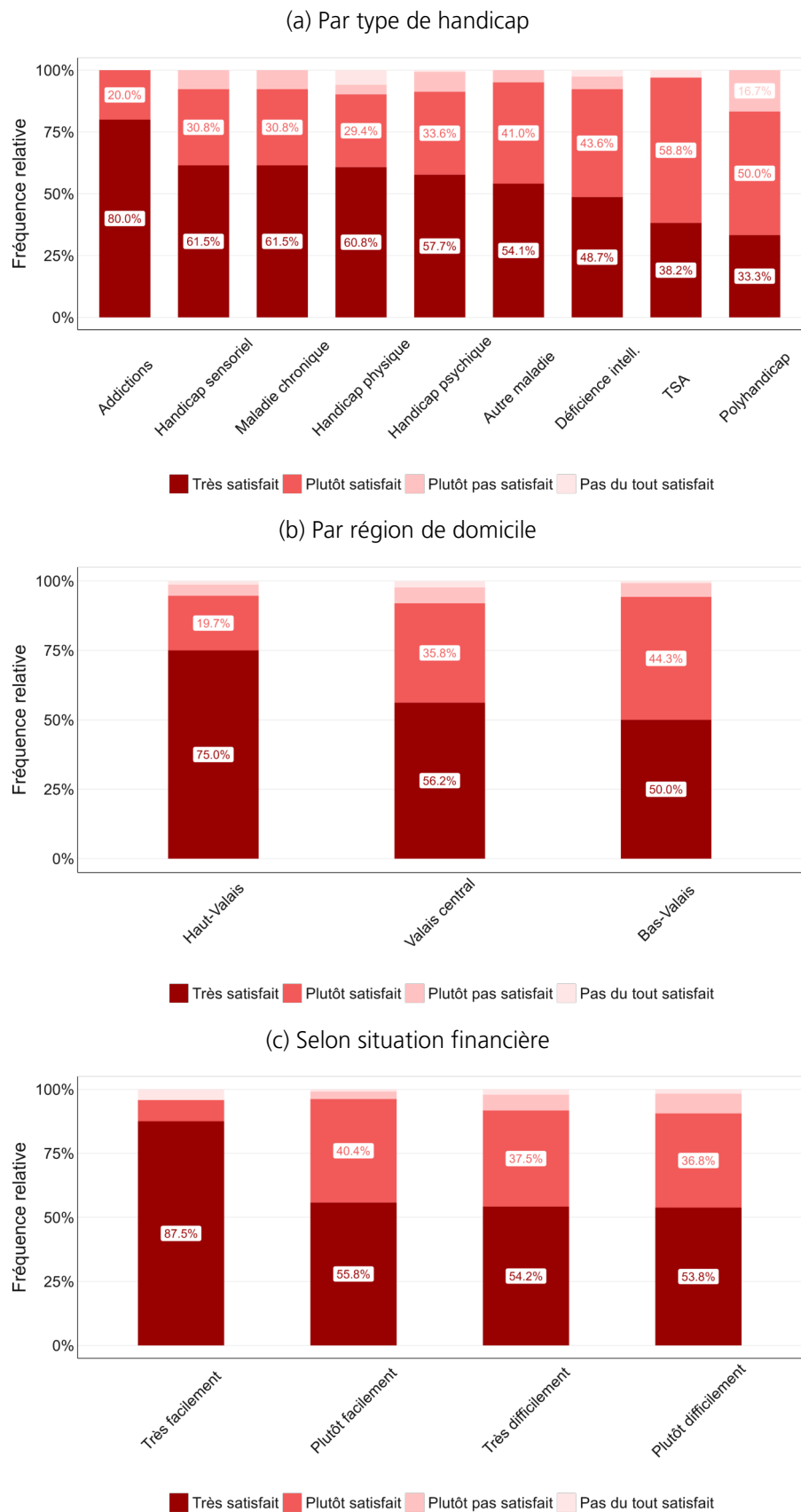


Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

La **Figure 58** détaille le niveau de satisfaction vis-à-vis des services d'EMERA Conseil Social selon différentes strates d'intérêt, en omettant les réponses manquantes. Le Panel (a), qui distingue ces informations selon le **type de handicap**, montre que le niveau de satisfaction est globalement élevé pour tous les sous-groupes considérés (plus de 80% de réponses favorables, peu importe le type de handicap). De légères différences peuvent toutefois être observées : le taux de satisfaction des personnes répondantes avec un polyhandicap ou un TSA est légèrement plus faible pour les autres types de handicap. Le Panel (b) de cette même figure montre quant à lui que le niveau de satisfaction vis-à-vis des prestations d'EMERA varie selon la **région de domicile** : le Haut-Valais affiche le taux de satisfaction le plus élevé (avec 75% de réponses « très satisfait »), alors que la Bas-Valais affiche le taux le plus faible (50% de réponses « très satisfait »). Les Panel (c) et (d) indiquent pour leur part que la satisfaction est la plus élevée au sein du groupe des personnes les **plus aisées**, alors qu'elle est relativement indépendante de l'âge des individus.

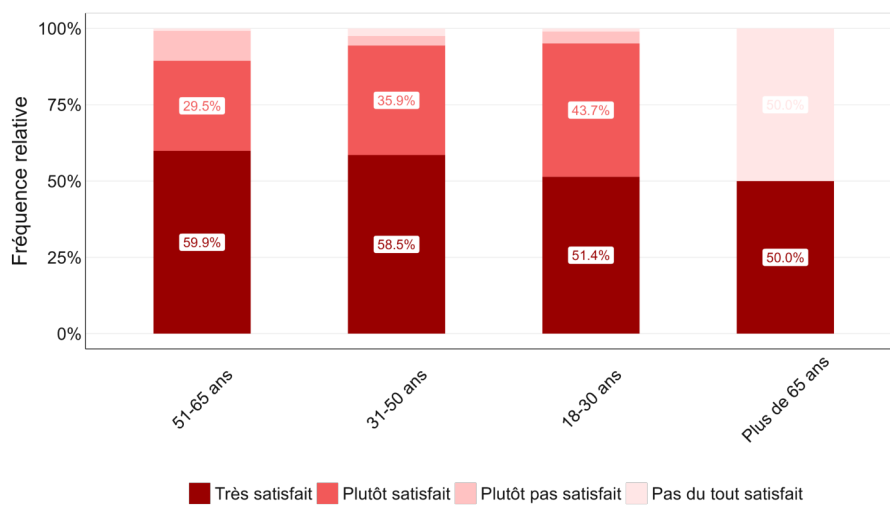
4 Résultats

Figure 58: EMERA Conseil Social – Satisfaction par strate d'intérêt



4 Résultats

(d) Par classe d'âge



Source : Données, Enquête en ligne auprès des personnes handicapées dans le canton du Valais 2024 ; Calculs et représentation, BASS.

Annexes

A-1 Questionnaire

Tableau 3: Liste des questions de l'enquête en ligne auprès des personnes handicapées

N°	Question	Réponses possibles
Q01	Où habitez-vous ?	1 : dans mon propre logement 2 : chez mes parents ou chez un proche 3 : en colocation dans un logement privé 4 : dans un appartement protégé 5 : dans une institution pour personnes handicapées (foyer ou home) 6 : dans un EMS ou un home pour personnes âgées 7 : une partie de la semaine dans un logement privé et une partie de la semaine dans une institution (home, foyer, appartement protégé) 8 : dans un autre lieu. Merci de préciser où :
Q02	Est-ce que vous habitez avec d'autres personnes ?	1 : non, j'habite seul 2 : oui, j'habite avec d'autres personnes
Q03	J'habite avec :	1 : ma ou mon partenaire / ma ou mon conjoint 2 : ma mère et / ou mon père 3 : mon enfant ou mes enfants 4 : d'autres membres de la famille 5 : un ou plusieurs colocataires
Q04	Etes-vous satisfait de votre logement actuel ?	1 : très satisfait 2 : plutôt satisfait 3 : plutôt pas satisfait 4 : pas du tout satisfait
Q05	Pourquoi n'êtes-vous pas satisfait de votre logement actuel ?	1 : mon logement est trop cher 2 : mon logement est trop petit 3 : je ne m'entends pas avec les personnes qui habitent avec moi ou à proximité (par exemple les voisins, les colocataires, les autres résidents) 4 : mon logement n'est pas assez adapté à mon handicap 5 : je ne me sens pas assez libre (par exemple pour organiser ma journée) 6 : je ne reçois pas assez de soutien ou d'accompagnement 7 : je n'ai pas choisi librement mon logement 8 : mon logement est trop éloigné de mes proches / de ma famille 9 : mon logement est trop éloigné de mon lieu de travail 10 : Pour une autre raison. Merci de préciser laquelle :
Q06	Recevez-vous du soutien ou un accompagnement dans votre vie quotidienne ?	1 : non, je suis autonome 2 : oui, de ma ou mon partenaire / de ma ou mon conjoint 3 : oui, d'autres membres de ma famille (par exemple de mes parents ou de mes enfants) 4 : oui, d'amis ou de voisins 5 : oui, d'une personne que j'ai engagée 6 : oui, du CMS, de Spitex ou d'une autre organisation de soins à domicile 7 : oui, d'un service de soutien socio-éducatif à domicile (par exemple de Domus ou du Baluchon) 8 : oui, du service de relève de Cerebral Valais qui soulage les proches aidants 9 : oui, j'ai un service de repas à mon domicile 10 : oui, j'ai une aide administrative (par exemple d'un curateur, du CMS ou d'Emera Conseil social) 11 : oui, d'une autre personne ou d'un autre service. Merci de préciser qui ou quel service :
Q07	Vous recevez du soutien ou de l'accompagnement de personnes ou d'organisations. A quelle fréquence ?	1 : Tous les jours de la semaine (7/7) 2 : Plusieurs fois par semaine 3 : Environ une fois par semaine 4 : Une ou quelques fois par mois 5 : Moins d'une fois par mois
Q08	En général, êtes-vous satisfait du soutien ou de l'accompagnement que vous recevez ?	1 : très satisfait 2 : plutôt satisfait 3 : plutôt pas satisfait 4 : pas du tout satisfait
Q09	Êtes-vous satisfait du soutien ou de l'accompagnement que vous recevez de votre partenaire / conjoint ?	1 : très satisfait 2 : plutôt satisfait 3 : plutôt pas satisfait 4 : pas du tout satisfait
Q10	Vous n'êtes pas satisfait du soutien ou de l'accompagnement que vous recevez. Pourquoi ?	1 : le soutien est trop cher 2 : le soutien n'est pas adapté à mes besoins 3 : le soutien n'est pas de bonne qualité 4 : je ne reçois pas suffisamment de soutien 5 : Pour une autre raison. Merci de préciser laquelle :

Annexes

Q11	Êtes-vous satisfait du soutien ou de l'accompagnement que vous recevez de votre institution ?	<ul style="list-style-type: none"> 1 : très satisfait 2 : plutôt satisfait 3 : plutôt pas satisfait 4 : pas du tout satisfait
Q12	Vous n'êtes pas satisfait du soutien ou de l'accompagnement que vous recevez. Pourquoi ?	
Q13	Pensez à votre avenir, dans quel logement aimeriez-vous habiter ?	<ul style="list-style-type: none"> 1 : je ne veux pas changer de logement 2 : dans mon propre logement 3 : dans le logement de mes parents ou d'un proche 4 : en colocation dans un logement privé 5 : dans un appartement protégé 6 : dans une institution pour personnes handicapées 7 : dans un EMS ou un home pour personnes âgées 8 : une partie de la semaine dans un logement privé et une partie de la semaine dans une institution (home, foyer, appartement protégé) 9 : dans un autre logement. Merci de préciser lequel :
Q14	Pensez à votre avenir : de quoi avez-vous besoin pour pouvoir habiter dans ce logement ?	<ul style="list-style-type: none"> 1 : je n'ai besoin de rien 2 : de quelqu'un pour m'aider à trouver un appartement ou une chambre 3 : d'une aide financière pour adapter l'appartement ou la chambre à mes besoins 4 : d'une aide financière pour payer le loyer 5 : de quelqu'un pour m'aider à organiser ma journée ou ma semaine 6 : d'une formation pour vivre de manière autonome (par exemple pour m'apprendre à faire mon ménage seul, à cuisiner seul) 7 : de quelqu'un pour m'accompagner à mes rendez-vous (par exemple chez le médecin, chez le physio) 8 : d'un soutien ou d'un accompagnement pour mes soins (par exemple pour me lever, m'habiller, me laver, aller aux toilettes) 9 : d'un soutien ou d'un accompagnement pour mon ménage (par exemple quelqu'un pour m'aider à faire les courses, la lessive, les repas, les nettoyages) 10 : d'un service de repas à domicile 11 : d'un soutien ou d'un accompagnement pour mes tâches administratives (par exemple quelqu'un pour m'aider à traiter mon courrier, payer les factures) 12 : de quelqu'un pour m'accompagner une partie de la journée (par exemple pour faire des promenades, de la lecture, rencontrer des gens) 13 : de quelqu'un qui reste chez moi la nuit 14 : de pouvoir aller de temps en temps dans une institution (par exemple pendant les vacances ou pour soulager mes proches aidants) 15 : j'ai besoin d'autre chose. Merci de préciser quoi :
Q15	Que faites-vous en journée, du lundi au vendredi ?	<ul style="list-style-type: none"> 1 : je travaille sans accompagnement 2 : je travaille avec une personne qui m'accompagne 3 : je travaille dans un atelier protégé 4 : je vais dans un centre de jour 5 : j'étudie / je suis en formation / je fais un stage pratique 6 : je m'occupe de mes enfants 7 : je fais du bénévolat 8 : je me rends à des thérapies ou à des rendez-vous médicaux 9 : je fais autre chose. Merci de préciser quoi : 10 : je ne fais aucune de ces activités
Q16	Entre le lundi et le vendredi, combien de jours faites-vous les activités suivantes ?	<ul style="list-style-type: none"> 1 : 5 jours par semaine 2 : 4 jours par semaine 3 : 3 jours par semaine 4 : 2 jours par semaine 5 : 1 jour par semaine 6 : Moins d'un jour par semaine
Q17	A l'atelier protégé, dans quel(s) domaine(s) travaillez-vous ?	<ul style="list-style-type: none"> 1 : industrie / électronique / mécanique / montage 2 : artisanat / menuisier / peintre / maçon / serrurier 3 : agriculture / horticulture / culture maraîchère / culture de fleurs 4 : commerce de détail / vente / alimentation / production alimentaire 5 : gastronomie / service traiteur / hôtellerie 6 : textiles / nettoyage / entretien / blanchisserie 7 : gestion / bureau / administration / comptabilité 8 : médecine / santé / affaires sociales 9 : informatique / web / arts graphiques / design / imprimerie 10 : conditionnement / expédition / logistique / transports 11 : créativité / théâtre / travail manuel 12 : Dans un autre domaine. Merci de préciser lequel :
Q18	Êtes-vous satisfait de votre travail ?	<ul style="list-style-type: none"> 1 : très satisfait 2 : plutôt satisfait 3 : plutôt pas satisfait 4 : pas du tout satisfait
Q19	Vous n'êtes pas satisfait de votre travail. Pourquoi ?	<ul style="list-style-type: none"> 1 : mon travail n'est pas assez payé 2 : mon travail n'est pas intéressant ou pas assez varié 3 : mon travail n'est pas adapté à mes capacités 4 : j'aimerais faire un autre travail, mais je ne trouve pas de place 5 : j'aimerais diminuer mes jours ou mes heures de travail 6 : j'aimerais augmenter mes jours ou mes heures de travail 7 : pour une autre raison. Merci de préciser laquelle :

Annexes

Q20	Êtes-vous satisfait de ce que vous faites en journée, du lundi au vendredi ?	<ul style="list-style-type: none"> 1 : très satisfait 2 : plutôt satisfait 3 : plutôt pas satisfait 4 : pas du tout satisfait
Q21	Vous n'êtes pas satisfait de vos activités en journée. Pourquoi ?	
Q22	Pensez à votre avenir : qu'est-ce que vous aimeriez faire en journée, du lundi au vendredi ?	<ul style="list-style-type: none"> 1 : je veux faire la même chose que maintenant 2 : travailler sans accompagnement 3 : travailler avec une personne qui m'accompagne 4 : travailler dans un atelier protégé 5 : aller dans un centre de jour 6 : étudier / faire une formation / faire un stage pratique 7 : m'occuper de mes enfants 8 : faire du bénévolat 9 : faire autre chose. Merci de préciser quoi :
Q23	Pensez à votre avenir : vous aimeriez travailler ou continuer à travailler dans un atelier protégé. Dans quel domaine ?	<ul style="list-style-type: none"> 1 : je veux travailler dans les mêmes domaines que maintenant 2 : industrie / électronique / mécanique / montage 3 : artisanat / menuisier / peintre / maçon / serrurier 4 : agriculture / horticulture / culture maraîchère / culture de fleurs 5 : commerce de détail / vente / alimentation / production alimentaire 6 : gastronomie / service traiteur / hôtellerie 7 : textiles / nettoyage / entretien / blanchisserie 8 : gestion / bureau / administration / comptabilité 9 : médecine / santé / affaires sociales 10 : informatique / web / arts graphiques / design / imprimerie 11 : conditionnement / expédition / logistique / transports 12 : créativité / théâtre / travail manuel 13 : dans plusieurs domaines différents 14 : dans un autre domaine. Merci de préciser lequel :
Q24	Pensez à votre avenir : de quoi avez-vous besoin pour travailler comme vous le souhaitez ?	<ul style="list-style-type: none"> 1 : je n'ai besoin de rien 2 : de places de travail dans ma région 3 : de places de travail dans le domaine qui m'intéresse 4 : d'informations sur les places de travail disponibles 5 : de quelqu'un pour m'aider à trouver une place de travail 6 : d'une aide financière pour aménager ma place de travail 7 : de quelqu'un pour me soutenir ou m'accompagner dans mon travail 8 : d'un service de transport 9 : d'une formation pour travailler de manière plus autonome 10 : d'autre chose. Merci de préciser quoi :
Q25	Que faites-vous pendant vos loisirs ?	<ul style="list-style-type: none"> 1 : je passe du temps en famille 2 : je vois des amis, des connaissances 3 : je lis ou j'écris 4 : je me promène 5 : je vais dans un bar, un bistrot ou un restaurant 6 : je bricole, je fais de la peinture, des travaux manuels ou du jardinage 7 : je fais du sport, seul ou en groupe 8 : je vais au cinéma, au théâtre, au musée ou à une manifestation sportive 9 : je vais sur Internet, je regarde la télévision, j'écoute de la musique 10 : je joue d'un instrument, je chante 11 : je suis des cours (par exemple de langue, de cuisine, de travaux manuels) 12 : je fais des excursions / des voyages 13 : je fais autre chose. Merci de préciser quoi :
Q26	Êtes-vous satisfait de vos loisirs ?	<ul style="list-style-type: none"> 1 : très satisfait 2 : plutôt satisfait 3 : plutôt pas satisfait 4 : pas du tout satisfait
Q27	Pensez à votre avenir : qu'est-ce que vous aimeriez faire pendant vos loisirs ?	<ul style="list-style-type: none"> 1 : les mêmes activités que maintenant 2 : passer du temps en famille 3 : retrouver des amis, des connaissances 4 : lire ou écrire 5 : me promener 6 : aller dans un bar, un bistrot ou un restaurant 7 : bricoler, peindre, faire des travaux manuels ou du jardinage 8 : faire du sport, seul ou en groupe 9 : aller au cinéma, au théâtre, au musée ou à une manifestation sportive 10 : aller sur Internet, regarder la télévision, écouter de la musique 11 : jouer d'un instrument, chanter 12 : suivre des cours (par exemple de langue, de cuisine, de travaux manuels) 13 : faire des excursions / des voyages 14 : autre chose. Merci de préciser quoi :
Q28	Pensez à votre avenir : pour faire les loisirs qui vous plaisent : de quoi avez-vous besoin ?	<ul style="list-style-type: none"> 1 : je n'ai besoin de rien 2 : d'informations sur les loisirs existants 3 : d'offres de loisirs dans ma région 4 : d'offres de loisirs bon marché 5 : d'offres de loisirs accessibles (sans obstacle physique ou social) 6 : de camps de vacances adaptés à mon handicap 7 : de weekends organisés adaptés à mon handicap 8 : d'un service de transport pour aller vers mes activités de loisirs 9 : d'une personne pour m'accompagner 10 : d'autre chose. Merci de préciser quoi :

Annexes

Q29	Est-ce que vous êtes satisfait des prestations pour les personnes handicapées dans le canton du Valais ?	<ul style="list-style-type: none"> 1 : très satisfait 2 : plutôt satisfait 3 : plutôt pas satisfait 4 : pas du tout satisfait
Q30	A votre avis, quelles possibilités de logements manquent en Valais ?	<ul style="list-style-type: none"> 1 : à mon avis, il ne manque rien 2 : des logements privés bon marché 3 : des logements privés sans obstacles 4 : des chambres en colocation dans des logements privés 5 : des appartements protégés 6 : des places en foyer ou en home pour personnes handicapées 7 : des places en institution pour personnes âgées avec un handicap 8 : d'autres logements. Merci de préciser quoi :
Q31	A votre avis, quels soutiens ou accompagnements manquent en Valais ?	<ul style="list-style-type: none"> 1 : à mon avis, il ne manque rien 2 : des services de repas à domicile 3 : des services de transport 4 : d'aides pour les tâches ménagères 5 : d'aides administratives (par exemple pour traiter le courrier, payer les factures) 6 : d'offres de relève en journée: quelqu'un qui vient pour moi et pour permettre à mes proches de se reposer 7 : d'offres de relève en soirée 8 : d'offres de relève le weekend 9 : de lits d'accueil d'urgence dans une institution, pour soulager mes proches 10 : d'offres de vacances adaptées à mon handicap 11 : de weekends organisés adaptés à mon handicap 12 : d'aides financières pour payer le soutien ou l'accompagnement dont j'ai besoin 13 : d'autres soutiens ou accompagnements. Merci de préciser quoi :
Q32	A votre avis, quelles activités manquent en Valais, du lundi au vendredi ?	<ul style="list-style-type: none"> 1 : à mon avis, il ne manque rien 2 : des places de travail 3 : des places de travail dans des ateliers protégés 4 : un choix d'activités plus large dans les ateliers protégés 5 : des places en centres de jour 6 : un choix d'activités plus large dans les centres de jour 7 : autre (merci de préciser):
Q33	Est-ce qu'Emera Conseil Social vous a accompagné pour le choix de votre logement, de votre travail ou de vos activités de jour ?	<ul style="list-style-type: none"> 1 : oui 2 : non
Q34	Etes-vous satisfait de l'accompagnement d'Emera Conseil social ?	<ul style="list-style-type: none"> 1 : très satisfait 2 : plutôt satisfait 3 : plutôt pas satisfait 4 : pas du tout satisfait
Q35	Vous n'êtes pas satisfait de l'accompagnement d'Emera Conseil social. Pourquoi ?	<ul style="list-style-type: none"> 1 : Emera Conseil social n'a pas assez écouté mon avis 2 : je voulais m'organiser moi-même 3 : je voulais m'organiser avec une autre personne 4 : pour une autre raison. Merci de préciser laquelle :
Q36	Vous êtes :	<ul style="list-style-type: none"> 1 : une femme 2 : un homme 3 : autre
Q37	Quelle est votre année de naissance ?	
Q38	Dans quelle commune habitez-vous ?	
Q39	Dans quelle commune se trouve votre atelier protégé ?	
Q40	Voici des affirmations. Laquelle vous décrit ?	<ul style="list-style-type: none"> 1 : je suis une personne sourde ou malentendante 2 : j'ai un handicap de la vue 3 : je suis une personne muette 4 : je suis une personne cérébrolésée 5 : j'ai un handicap physique 6 : je suis une personne polyhandicapée 7 : j'ai des troubles du spectre autistique 8 : j'ai un handicap intellectuel 9 : j'ai des problématiques psychiques 10 : j'ai des addictions 11 : j'ai une maladie chronique ou dégénérative. Par exemple : sclérose en plaques, cancer, maladie de Parkinson, Alzheimer, douleurs chroniques 12 : j'ai une autre maladie ou un autre handicap. Merci de préciser quoi : 13 : je n'ai pas de handicap ou de maladie chronique

Q41	Quel handicap ou quelle maladie vous limite le plus dans votre quotidien ?	<ul style="list-style-type: none"> 1 : je suis une personne sourde ou malentendante 2 : j'ai un handicap de la vue 3 : je suis une personne muette 4 : je suis une personne cérébrolésée 5 : j'ai un handicap physique 6 : je suis une personne polyhandicapée 7 : j'ai des troubles du spectre autistique 8 : j'ai un handicap intellectuel 9 : j'ai des problématiques psychiques 10 : j'ai des addictions 11 : j'ai une maladie chronique ou dégénérative. Par exemple : sclérose en plaques, cancer, maladie de Parkinson, Alzheimer, douleurs chroniques 12 : j'ai une autre maladie ou un autre handicap
Q42	À quel point votre handicap ou votre maladie vous limite dans votre quotidien ?	<ul style="list-style-type: none"> 1 : beaucoup 2 : plutôt beaucoup 3 : plutôt peu 4 : pas du tout
Q43	Recevez-vous une ou plusieurs des prestations suivantes ?	<ul style="list-style-type: none"> 1 : je ne reçois aucune prestation 2 : une rente AI partielle 3 : une rente AI totale 4 : une allocation pour impotent faible 5 : une allocation pour impotent moyen 6 : une allocation pour impotent grave 7 : un supplément pour soins intenses 8 : une contribution d'assistance 9 : une indemnité journalière de l'AI 10 : une indemnité journalière de l'assurance accident (ou de l'assurance militaire) 11 : une indemnité journalière de l'assurance maladie 12 : une rente d'invalidité de l'assurance accident (ou de l'assurance militaire)
Q44	Recevez-vous une ou plusieurs aides financières du canton du Valais ?	<ul style="list-style-type: none"> 1 : je ne reçois aucune aide financière du canton du Valais 2 : des prestations complémentaires de l'AI 3 : des prestations complémentaires de l'AVS 4 : des prestations de l'aide sociale 5 : une aide financière pour les frais de loyers supplémentaires dus à la situation de handicap 6 : une aide financière pour payer les aides et soins apportés par des services ou des tiers 7 : une aide financière pour les aides et les soins apportés par mes proches aidants 8 : une aide financière pour payer un service de relève 9 : une aide financière pour payer un soutien socio-éducatif à domicile
Q45	En comptant tous les revenus de votre ménage, comment arrivez-vous à payer vos factures à la fin du mois ?	<ul style="list-style-type: none"> 1 : très facilement 2 : plutôt facilement 3 : plutôt difficilement 4 : très difficilement
Q46	En comptant tous les revenus de votre ménage, comment arrivez-vous à payer vos factures à la fin du mois ?	<ul style="list-style-type: none"> 1 : très facilement 2 : plutôt facilement 3 : plutôt difficilement 4 : très difficilement
Q47	Est-ce que quelqu'un vous a aidé à remplir ce questionnaire ?	<ul style="list-style-type: none"> 1 : oui 2 : non
Q48	Vous êtes arrivé à la fin de l'enquête. Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?	

Source : Conception BASS.